



# Bulletin Officiel

N°6887 Mardi 20 juin 2023

www.cmf.tn

28<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ATTIJARI ASSURANCE	3
LAND'OR	4
OFFICE PLAST	5

### PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

ATTIJARI ASSURANCE	6
LAND'OR	8
OFFICE PLAST	10

### AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG-	11
-------------------------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	17
---------------------------------------	----

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

## ANNEXE II

### INFORMATIONS POST AGO-AGE

- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD -SODIS SICAR- AGO
- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD -SODIS SICAR- AGE

## ANNEXE III

### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- LAND'OR (CONSOLIDÉS)
- SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES -LLOYD TUNISIEN-
- OFFICE PLAST

- OFFICE PLAST (CONSOLIDÉS)
- SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL-

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**La Compagnie Nouvelle d'Assurance SA « Attijari Assurance »**

Siège social : des Rues du Lac Winnipeg et du Lac d'Annecy,  
les Berges du Lac 1 – 1053 – Tunis

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Nouvelle d'Assurance - Attijari Assurance sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra **le jeudi 26 lundi 2023 à 10h**, au siège social de la Compagnie sis à l'Angle des Rues du Lac Winnipeg et du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1 – 1053 – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
2. Examen et approbation des états financiers de la Compagnie arrêtés au 31 décembre 2022 ;
3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2022 ;
4. Affectation du résultat 2022 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Approbation de la cooptation d'administrateurs ;
7. Informations sur les fonctions occupées par les membres du Conseil d'administration ;
8. Pouvoirs en vue des formalités.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle **le Lundi 26 juin 2023 à 11 Heures** au Siège Social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, Ben Arous - Tunisie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2022 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022 ;
- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- Nomination et/ou renouvellement des mandats des administrateurs ;
- Renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**OFFICE PLAST**

**Siège social** : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le **Mardi 27 Juin 2023 à 16H 00 mn à son siège social sis à la Z.I N° 2 Medjez El Bab** à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022
- Lecture et approbation des Etats financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022,
- Affectation des résultats de l'exercice 2022,
- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****La Compagnie Nouvelle d'Assurance SA « Attijari Assurance »**

Siège social : des Rues du Lac Winnipeg et du Lac d'Annecy,  
les Berges du Lac 1 – 1053 – Tunis

La Compagnie Nouvelle d'Assurance publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 Juin 2023.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie (ci-après dénommée l'Assemblée), après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

**SECONDE RESOLUTION**

L'Assemblée, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et après lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve lesdits états financiers.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au titre de l'exercice 2022, approuve les conventions mentionnées sans que les parties concernées ne participent au vote pour les conventions qui les concernent.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée, constatant que l'exercice 2022 s'est soldé par un bénéfice net de + 13 157 977,115 Dinars, décide de l'affecter comme suit :

•	Bénéfice Net de l'exercice 2022	13 157 977,115
•	Résultats reportés bénéficiaires	33 433 475,383
•	Bénéfices à affecter	46 591 452,498
•	Réserves légales	-
•	Bénéfices affectés au compte de résultats reportés	46 591 452,498

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée constatant la cooptation, par le Conseil d'Administration tenu le 29 août 2022, de Madame Fatima-Ezzahra EL IDRISSEI QAITOUNI, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Assurance des personnes de Wafa Assurance SA (Maroc), née le 27/12/1963 à Marrakech de nationalité marocaine, titulaire du passeport n° WY 3128654 demeurant à Casablanca, 5 place le Maître de Breuil, en qualité d'administrateur de la Compagnie, décide d'approuver sa désignation pour un mandat de trois exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2025 sur les comptes de l'Exercice social clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, Mise au vote, est adoptée à .....

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée constatant la cooptation, par le Conseil d'Administration tenu le 20 février 2023, de Monsieur Badra Eddine BELGHITI, Directeur Général Délégué de Wafa Assurance SA (Maroc), né le 09/06/1968 à Rabat de nationalité marocaine, titulaire du passeport n° OS053968 demeurant à Casablanca, 37 lot Rimini Ain Diab - Anfa, en qualité d'administrateur de la Compagnie, décide d'approuver sa désignation pour un mandat de trois exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2025 sur les comptes de l'Exercice social clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, Mise au vote, est adoptée à .....

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés, en tant que gérant, administrateur, président-directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance, telles que communiquées par le Directeur Général de la Compagnie conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales requises.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 Juin 2023.

**Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport annuel du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels de la société Land'Or arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 177.676.110 dinars et un résultat déficitaire de -741.057 dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 217.078.048 dinars et un résultat déficitaire de -9.932.571 dinars dont -9.932.649 dinars part du groupe.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Troisième résolution**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 s'élevant à -741.057 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice	(741 057)
Report à Nouveau	8 884 074
<b>Résultat disponible</b>	<b>8 143 017</b>
Réserve Légale	(356 492)
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>7 786 525</b>
Dividendes à distribuer	-
Résultats reportés	7 786 525

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et prend acte des conclusions dudit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Sixième résolution**

Suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 28/04/2023 et après la sélection effectuée par le comité Ad hoc des nominations créé par décision de ce dernier, l'Assemblée Générale approuve la candidature retenue d'un (1) membre indépendant et ce pour une période de deux ans couvrant les exercices 2023/2024 renouvelable une seule fois, et qui est Monsieur.....

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur ..... ci-dessus cité présent, déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare, en conséquence, accepter les fonctions d'Administrateur Indépendant.

**Septième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat de commissaire aux comptes « les commissaires aux comptes associés, MTBF (Membre du réseau international PwC) », représenté par Monsieur Ahmed Sahnoun et compte tenu de la proposition du Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes « les commissaires aux comptes associés, MTBF (Membre du réseau international PwC) » pour une nouvelle période de trois ans se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés

**Huitième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ainsi que l'allocation à attribuer au Comité Permanent d'Audit respectivement, à la somme de cent trente mille (130.000) dinars bruts et à la somme de douze mille (12.000) dinars bruts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

**Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à son mandataire en vertu d'un mandat spécial et sous sa responsabilité aux fins d'accomplir toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des actionnaires présents ou représentés.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****OFFICE PLAST**

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La société Office Plast publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 Juin 2023.

**Première résolution :**

L'assemblée Générale ordinaire entérine le mode, la date et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est.....**

**Troisième résolution :**

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales approuve les opérations réalisées en 2021.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Quatrième résolution :**

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat de l'exercice	132 553
Résultats reportés 2021	66 604
Bénéfice Total	199 157
Réserves légales	9 958
Bénéfice distribuable	189 199

Report à nouveau 2022	189 199
-----------------------	---------

**Cette résolution mise aux voix est.....**

**Sixième résolution :**

L'Assemblée générale fixe à .....Dinars le montant des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

**Septième résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales et de publicité.

**Cette résolution mise aux voix est .....**

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**AUGMENTATION DE CAPITAL****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Société Magasin Général -SMG-**

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions  
de nominal 1 dinar entièrement libérées  
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le **17/03/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **5 218 750** dinars pour le porter de **11 481 250** dinars à **16 700 000** dinars et ce, par l'émission de **5 218 750** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de **cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes**, au prix d'émission de **10 dinars** chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2023**.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart (¾) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le **27/03/2023** a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les  $\frac{3}{4}$  au moins de l'augmentation proposée.

### But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

### Caractéristiques de l'opération

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de **5 218 750** dinars par souscription en numéraire et émission de **5 218 750** actions nouvelles.

- Prime d'émission : 9 dinars
- Prix de souscription : 10 dinars
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative

### Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

### Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription **à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### Période de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison **de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**, et ce du **15/05/2023** au **14/07/2023 inclus\***.

\* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **20/07/2023** au **21/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du **27/07/2023** au **31/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

#### **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

#### **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces**

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/07/2023 à 14H** à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

#### **Modalités et délais de livraison des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

#### **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023**.

### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES**

#### **Droits attachés aux valeurs mobilières émises**

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

#### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

#### **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

### **Marché des titres**

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

### **Cotations en Bourse des actions anciennes**

Les **11 481 250** actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/05/2023**, droits de souscription détachés.

### **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire**

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

### **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\***.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

### **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\***.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

### **Registre des actionnaires**

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

\* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF ([www.cmf.com.tn](http://www.cmf.com.tn)).

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.

---

2023 – AS – 0391

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	112,877	112,895
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	156,247	156,278
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	129,589	129,611
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	140,603	140,630
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	135,146	135,170
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	136,935	136,962
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	129,725	129,747
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,174	52,183
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	37,935	37,942
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	129,222	129,247
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	113,678	113,697
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	113,252	113,275
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,049	20,052
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	137,378	137,433
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	134,895	134,942
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,002	13,003
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	192,452	192,489
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,893	12,894
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	109,183	109,209
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	112,486	112,509
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,700	15,704
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,110	2,113
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	69,823	69,833
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	149,292	149,272
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	113,261	113,252
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	120,653	120,674
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	159,220	159,386
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	592,620	592,975
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	153,389	153,555
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	191,674	191,355
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	107,537	107,484
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,162	144,263
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	168,525	168,790
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	160,418	160,542
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,531	25,570
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,625	101,656
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,068	1,069
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,074	1,074
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 496,623	2 497,005
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	157,686	158,235
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	250,414	251,460
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,218	3,226
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,873	2,880
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	57,524	57,155
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,407	1,409
47	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,279	1,280
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,285	1,283
49	FCP MOUASSASSET *	AFC	17/04/17	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,680	15,766
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	12,046	12,036
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,444	15,455
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 000,000	5 000,000
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	96,360	96,431
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,286	1,301

## OPCVM DE DISTRIBUTION

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	109,255	109,278
57 AMEN PREMIÈRES SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	98,893	98,908
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,460	105,478
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,089	103,111
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	104,092	104,111
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	108,364	108,385
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	104,480	104,500
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	101,989	102,010
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,059	105,082
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	105,905	105,925
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	104,354	104,377
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	103,747	103,766
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	102,292	102,312
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,187	106,200
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	102,578	102,595
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,394	100,412
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	106,632	106,649
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,236	102,252
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,023	112,040
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	103,881	103,936
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,128	108,162
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	102,524	102,550
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	106,831	106,949
<b>SICAV MIXTES</b>							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,787	64,791
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	111,512	111,319
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,728	17,745
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	323,236	323,566
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 256,601	2 254,705
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,660	70,692
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,320	55,349
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,810	107,819
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,488	11,473
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,122	16,049
90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,398	18,418
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,779	15,800
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	106,441	106,501
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	86,488	86,173
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	91,271	90,928
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	103,527	103,439
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	100,933	100,955
98 FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,721	11,732
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	105,570	105,469
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	157,875	158,016
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>							
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	98,266	99,435
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,177	125,807
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	153,970	154,085
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	202,130	203,321
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	186,755	187,762
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	178,916	179,493
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,290	25,445
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,751	155,731
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 316,250	10 334,466
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	157,423	158,618
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	102,396	102,359
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 935,769	4 946,191
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,663	10,683
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	170,802	172,053
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 666,288	11 666,692
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 559,663	10 544,466
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 214,086	10 232,132
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 090,958	10 109,158
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>							
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	127,875	127,889
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>							
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 035,718	1 040,697

\* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* OPCVM en liquidation anticipée

\*\*\* Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -		71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra		71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

**LISTE DES FONDS DE FONDS**

		<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse</b>
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

**LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS**

		<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse</b>
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INFORMATIONS POST AGO

**Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR-**  
Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCHE – 4100 Médenine-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 09 juin 2023, la Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS SICAR » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

#### **1. Les résolutions adoptées :**

##### **PREMIÈRE RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice 2022.

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

##### **DEUXIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 conformément aux dispositions des articles 200, 475 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions mentionnées.

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

##### **TROISIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 telle que proposée ci-après par le Conseil d'Administration :

Un résultat net de l'exercice 2022 de -927 784,167 dinars affectés en :

Amortissements réputés différés	:	- 34 896,089 dinars
Report déficitaire de l'exercice	:	- 892 888,078 dinars

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

**QUATRIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserve aux administrateurs pour leurs gestion de l'exercice 2022.

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

**CINQUIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 3750 dinars le montant brut des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

**SIXIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 1250 dinars le montant brut des jetons de présence par Comité à allouer à chaque membre du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2022 avec un plafond de 3750 dinars annuel.

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

**SEPTIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport générale du Commissaire aux comptes, approuve les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2022.

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

**HUITIÈME RÉOLUTION :**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire dépôt et publication légale nécessaire et formalité que besoin sera.

*Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

## 2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignations	2022	2021
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	93 374	38 905
Moins : Amortissements	-38 905	-38 905
	<b>54 469</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles	1 217 892	1 173 303
Moins : Amortissements	-634 488	-599 592
	<b>583 404</b>	<b>573 711</b>
Immobilisations financières	38 134 676	38 052 967
Moins : Provisions	-16 807 070	-16 426 675
	<b>21 327 605</b>	<b>21 626 292</b>
Total des actifs immobilisés	<b>21 965 478</b>	<b>22 200 004</b>
Autres actifs non courants	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>21 965 478</b>	<b>22 200 004</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Clients et comptes rattachés	214 291	204 372
Moins : Provisions	-162 630	-161 166
	<b>51 661</b>	<b>43 206</b>
Autres actifs courants	3 475 732	3 340 840
Moins : Provisions	-2 565 035	-2 517 847
	<b>910 697</b>	<b>822 993</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>4 531 638</b>	<b>5 558 802</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>1 553 537</b>	<b>54 754</b>
Moins : Provisions	-2 242	-3 442
	<b>1 551 295</b>	<b>51 312</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>7 045 291</b>	<b>6 476 312</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>29 010 769</b>	<b>28 676 316</b>

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignations		2 022	2 021
<b>Capitaux Propres et Passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		34 895 783	34 895 783
Réserves		258 794	258 794
Autres capitaux propres		1 073 891	1 079 893
Résultats reportés		-25 815 310	-24 445 928
Amortissements différés		-583 537	-514 149
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>		<b>9 829 621</b>	<b>10 763 406</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Fond BEI		864 500	864 500
Fond 21-21		303 793	306 341
Provisions pour risque et charge		813 659	781 920
FOPRODI		6 121 870	6 121 870
FOND GEERES		5 519 000	5 519 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>13 622 821</b>	<b>13 593 632</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Avance sur cession des participations		3 932 719	3 714 858
Autres passifs courants		1 625 608	592 818
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	11 602
<b>Total des passifs courants</b>		<b>5 558 327</b>	<b>4 319 278</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>19 181 149</b>	<b>17 912 909</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>29 010 769</b>	<b>28 676 316</b>

### 3. L'état d'évolution des capitaux propres :

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignation	Capital social	Réserves	Résultats reportés	A. Capitaux Propres	Résultat de l'exercice	Amortissements différés	Total
Solde au 31/12/2022	34 895 783	258 794	-24 922 422	1 073 891	-927 784	-548 641	9 829 621
Affectation du résultat 2022			-892 888		927 784	-34 896	0
Solde après affectation 31/12/2022	34 895 783	258 794	-25 815 310	1 073 891	0	-583 537	9 829 621

#### 4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
<b>Mr. Tarek TRABELSI</b>	2023	Président du Conseil d'Administration de la SODIS SICAR	Administrateur de la société CLIMATS « Hôtel KENZA » ; Administrateur de la société SERET.
<b>Mr. Ezzedine OUERIEMMI</b>	2023	Administrateur de la BH BANK	Foire International Gabes ; Pôle Technologique Gabes.
<b>Mr. Abderrazak JNIFEN</b>	2023	Administrateur de la Banque Nationale Agricole	Néant.
<b>Mr. Radhouane BRIKI</b>	2023	Administrateur de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Néant.
<b>Mr. Mounir BEN HASSEN</b>	2023	Administrateur de la Société ELBOUNIANE	Administrateur de la société El FOULEDH ; Administrateur de la société STAM ; Administrateur de la société ATTIJARI SICAR.
<b>Mr. Anis BEN ACHOUR</b>	2023	Administrateur de la Société Tunisienne de Banque	Hôtel JOYA PARADISE Djerba ; Foire International Gabes.
<b>Mr Khaled MABROUKI</b>	2023	Administrateur de la BH-EQUITY	CYBELL ; FANTASTIC MALL ; HARD FACING TECHNOLOGY « HFT » ; MAGHREB STONE PAPER ; NUTRICHEM FERTILISER ; Société de gestion de la technopole SFAX ; Société de Gestion de Complexe Industriel et Technologique SIDI BOUZID ; Société de Gestion de Complexe Industriel et Technologique KEF.
<b>Mr. Mouhamed Chakib KADER</b>	2023	Administrateur de la Société Tunisienne de Banque – Invest	Sicav l'Epargnant du groupe STB ; Société Touristique ED-DKHILA du groupe STB ; Société d'Assistance en management d'étude et de formation « SAMEF » ; Société de câbleries accessoires et transmission SCAT ; Société SAHAR des produits de Mer.
<b>Mr. Anis BEN JMIAA</b>		Administrateur d'ATTIJARI BANK	Société de Développement et d'Exploitation du parc d'Activités Economiques de Zarzis
<b>Mr. Mahmoud AMIR THABET</b>	2023	Administrateur de l'Office de la Marine Marchande et des Ports	Néant.
<b>Mr. Soufiane BEN AMEUR</b>	2023	Administrateur de l'Office de Commerce de Tunisie	Néant
<b>Mr. Abdelkader BELHAJ KASSEM</b>	2023	Administrateur de la Société Nationale Immobilière de Tunisie	SOPISUD

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGE**

**Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR-**

Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCHE – 4100 Médenine-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09 juin 2023, la Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS SICAR » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

**PREMIÈRE RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir examiné la situation de la société, décide la continuité de l'activité de la société.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIÈME RÉOLUTION :**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire dépôt et publication légale nécessaire et formalité que besoin sera.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société Land'or publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Fehmi LAOURINE (A.M.C Ernst&Young) et M Ahmed SAHNOUN(Les commissaires aux comptes associés MTBF).

**GROUPE LAND'OR**  
**BILAN CONSOLIDÉ (Actifs)**  
 Arrêté au 31 Décembre 2022  
 (Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)

Notes

31/12/2022

31/12/2021

## Actifs

### ACTIFS NON COURANTS

#### Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles	3.1	4 563 360	3 643 921
Amt/dép. immobilisations incorporelles		(2 924 921)	(2 603 857)
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>1 638 439</b>	<b>1 040 064</b>
Immobilisations corporelles	3.2	131 707 178	112 272 944
Amt/dép. immobilisations corporelles		(30 169 870)	(28 658 085)
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>101 537 308</b>	<b>83 614 859</b>
Immobilisations financières	3.3	168 567	131 367
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>168 567</b>	<b>131 367</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>103 344 314</b>	<b>84 786 290</b>
<b>Autres Actifs Non Courants</b>	3.4	<b>1 552 558</b>	<b>1 273 884</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>104 896 872</b>	<b>86 060 174</b>

### ACTIFS COURANTS

Stocks et en-cours	3.5	56 205 790	37 029 936
Dépréciations des stocks et en-cours		(1 221 330)	(730 683)
<b>Total des Stocks</b>		<b>54 984 460</b>	<b>36 299 253</b>
Clients et comptes rattachés	3.6	27 997 679	24 928 629
Dép. sur créances clients et comptes rattachés		(4 056 060)	(4 401 195)
<b>Total des Clients et comptes rattachés</b>		<b>23 941 619</b>	<b>20 527 434</b>
Autres actifs courants		17 587 220	13 387 829
Dép. autres actifs courants		(532 710)	(462 873)
<b>Autres Actifs Courants</b>	3.7	<b>17 054 510</b>	<b>12 924 956</b>
<b>Placements et Autres Actifs Financiers</b>	3.8	-	6 126 202
<b>Liquidités et Equivalents de Liquidités</b>	3.9	<b>16 200 587</b>	<b>19 441 121</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>112 181 176</b>	<b>95 318 966</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>217 078 048</b>	<b>181 379 140</b>

**GROUPE LAND'OR**  
**BILAN CONSOLIDÉ (Capitaux propres et passifs)**

Arrêté au 31 Décembre 2022  
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		13 784 285	11 226 376
Primes liées au capital		67 403 568	46 940 297
Réserves		13 628 369	7 639 350
Autres capitaux propres		7 246 699	4 962 772
Réserves de conversion groupe		(3 516 466)	(2 726 415)
Résultat de l'exercice		(9 932 649)	9 631 470
<b>Total des capitaux propres - Part du Groupe</b>	<b>4.1</b>	<b>88 613 806</b>	<b>77 673 850</b>
<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>4.1</b>	<b>266</b>	<b>187</b>
<b>Passifs</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières	4.2	45 475 313	28 111 130
Provision	4.3	4 558 271	4 250 447
<b>Total des Passifs Non Courants</b>		<b>50 033 584</b>	<b>32 361 577</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.4	33 712 322	41 120 176
Autres passifs courants	4.5	11 911 585	9 226 663
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	4.6	32 806 485	20 996 687
<b>Total des Passifs Courants</b>		<b>78 430 392</b>	<b>71 343 526</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>128 463 976</b>	<b>103 705 103</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>217 078 048</b>	<b>181 379 140</b>

**GROUPE LAND'OR**  
**ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ**  
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022  
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)

Notes

2022

2021

## Produits d'exploitation

Revenus		190 126 053	159 639 821
Autres produits d'exploitation		2 330 564	1 216 787
<b>Total des Produits D'exploitation</b>	<b>5.1</b>	<b>192 456 617</b>	<b>160 856 608</b>

## Charges d'exploitation

Variation de stock de produits finis	5.2	6 970 380	1 313 095
Achats consommés	5.2	(145 539 945)	(105 780 304)
Charges externes	5.3	(6 355 142)	(3 880 344)
Charges de personnel	5.4	(21 207 996)	(16 537 351)
Dotation nettes aux amortissements et provisions	5.5	(7 055 854)	(3 468 683)
Impôts et taxes	5.6	(1 451 288)	(697 060)
Autres charges d'exploitation	5.6	(20 595 290)	(18 439 323)
<b>Total des Charges D'exploitation</b>		<b>(195 235 135)</b>	<b>(147 489 970)</b>

### RESULTAT D'EXPLOITATION

Charges financières nettes	5.7	(6 946 247)	(2 996 083)
Produits de placements	5.8	107 611	750 131
Autres gains ordinaires	5.9	766 349	640 315
Autres pertes ordinaires		(34 182)	(1 300)

### RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS

Impôt sur les bénéfices	5.10	(1 047 584)	(2 128 136)
-------------------------	------	-------------	-------------

### RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE

		<b>(9 932 571)</b>	<b>9 631 565</b>
--	--	--------------------	------------------

### RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART GROUPE)

		<b>(9 932 649)</b>	<b>9 631 470</b>
--	--	--------------------	------------------

### RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART MINORITAIRES)

		<b>79</b>	<b>97</b>
--	--	-----------	-----------

**GROUPE LAND'OR**  
**ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**  
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022  
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		(9 932 571)	9 631 565
<b>Ajustements pour :</b>			
Amortissements et provisions		7 055 854	3 468 683
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(322 185)	(399 319)
Charges d'intérêts		1 971 549	906 639
Différence de change sur les comptes de trésorerie		-	734 411
Plus-value de cession des immobilisations		(62 088)	(79 384)
Variation écart de conversion		(790 051)	-
<b>Variation des :</b>			
Stocks		(19 175 854)	(9 980 784)
Créances		(3 069 050)	(5 902 595)
Autres actifs		(4 199 391)	(4 561 749)
Fournisseurs et autres passifs		(4 722 933)	23 243 606
<b>Flux provenant des /&lt; affectés aux&gt; activités d'exploitation</b>		<b>(33 246 721)</b>	<b>17 061 073</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.		(24 423 445)	(48 747 238)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		231 615	76 641
Décaissements affectés aux autres actifs non courants		(997 603)	(634 269)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(37 200)	(96 311)
<b>Flux provenant /&lt; affectés aux&gt; des activités d'investissement</b>		<b>(25 226 633)</b>	<b>(49 401 177)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation du Capital		23 021 181	-
Remboursement/encaissement des emprunts et de crédit de financement de stock et autres crédits de gestion (net)		7 500 000	(7 650 000)
Paiement dividendes		(3 592 440)	(2 245 274)
Encaissement d'emprunts		19 815 778	25 609 311
Remboursement des emprunts		(4 939 462)	(3 594 823)
Subventions d'investissement reçues		2 556 101	2 299 658
<b>Flux provenant des activités de financement</b>		<b>44 361 158</b>	<b>14 418 872</b>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	6 842
<b>Variation de Trésorerie</b>		<b>(14 112 196)</b>	<b>(17 914 390)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>6.1</b>	<b>6 546 904</b>	<b>24 461 294</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>6.1</b>	<b>(7 565 292)</b>	<b>6 546 904</b>

---

## GROUPE LAND'OR

---

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**ARRÊTES AU 31 Décembre 2022**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

### Présentation du groupe :

La Société mère Land'Or S.A (« Land'Or » ou « société ») est une société anonyme de droit Tunisien. Les états financiers consolidés du groupe Land'Or arrêtés au 31 décembre 2022 correspondent à ceux de la société Land'Or ainsi que de ses filiales Land'Or Foods & Services (« LFS »), Echarika Alybia Tounisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka, Land'Or Maroc Food & Services (« Land'Or Maroc ») et Land'Or USA Holdings Inc. et Land'Or Maroc Industries (LMI)

Le périmètre de consolidation est déterminé comme suit :

Désignation	Qualité	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
LANDOR	Mère	100%	Société consolidante
LFS	Filiale	99,97%	Intégration globale
ALHADITHA	Filiale	65%	Intégration globale
LMI	Filiale	100%	Intégration globale
LM	Filiale	100%	Intégration globale
LUSA	Filiale	100%	Intégration globale

1\_ La Société mère Land'Or a démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires

2\_ La filiale LAND'OR Foods and Services (« LFS ») est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en janvier 2003. L'objet de LFS est la commercialisation en gros et en détail des produits agro-alimentaires et agricoles. A partir de 2006 l'activité principale de LFS est devenue le transport de marchandise pour le compte d'autrui ainsi que toutes opérations accessoires, annexes ou connexes à l'objet cité dessus et essentiellement la gestion pour le compte d'autrui de l'ensemble des opérations de logistique.

3\_ La filiale "Echarika Alybia Tounisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka" est une société dont le capital est de 1 000 000 Dinars Libyens et régie par la loi Libyenne. Cette société n'est pas entrée en activité depuis sa constitution.

4\_ La filiale Land'Or Maroc (« LM ») est une société dont le capital est de 9 000 000 MAD et régie par la loi Marocaine.

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

La société a engagé courant 2017 un plan de restructuration financière et opérationnelle de Land'Or Maroc. Le plan de restructuration financière inclut un abandon d'une partie de la créance, la conversion d'une autre partie en un prêt à moyen terme, et la conversion d'une partie de cette créance en une participation dans le capital de Land'Or Maroc.

Ce plan a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la Banque Centrale de Tunisie en date du 05/04/2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date de publication des états financiers.

5\_ La filiale "Land'Or USA Holding Inc" est une société dont le capital est de 650 000 USD et régie par la loi américaine. Cette société est actuellement en veilleuse.

6\_ La Filiale "Land'Or Maroc Industries (« LMI ») est une société dans le capital et de 126 985 000 MAD et régie par la loi Marocaine. Suite à l'accord de la Banque Centrale de Tunisie en date du 07/05/2019 sous le Numéro 402373 autorisant la société Land'Or à prendre une participation dans le Capital de LMI qui s'élève à de 6M€, la société Land'Or a procédé à une libération totale, la société Land'Or à procéder à une augmentation de capital LMI en 2021 à l'ordre de 840 K€ et en 2022 à l'ordre de 5000K€. A signaler que le Capital de LMI est détenu entièrement par Land'Or. LMI est une filiale industrielle, créée en 2019, dans l'objectif de porter le projet industriel de Groupe au Maroc. Ledit projet consiste en une installation industrielle pour la fabrication de fromages. Cette filiale est entrée en activité courant mai 2022.

## 1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinars tunisiens (« TND ») et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. Ils ont été élaborés selon le coût historique. Il n'y a pas de modification des principes et méthodes comptables adoptées par les sociétés du groupe Land'Or par rapport à l'exercice précédent.

## 2- PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le groupe Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### 2.1- Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote détenus

La méthode de consolidation retenue pour les sociétés du groupe est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle exercé par la société mère sur les filiales.

Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ; et
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère ;

### Goodwill

Il n'y a pas des retraitements à opérer relatifs au Goodwill et ce en raison de l'absence de différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de la société Land'Or dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis des sociétés LFS et Land'Or Maroc, lors de leur constitution, ainsi que lors des augmentations de leur capital en 2003 et en 2012, et ce en se référant à la norme NCT 38 (norme comptable relative aux regroupements d'entreprises).

### Ecart de conversion

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis de la monnaie locale vers la monnaie de présentation des états financiers consolidés (« TND ») selon la méthode suivante :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au cours de clôture
- Les éléments de l'état de résultat sont convertis au cours moyen
- Les capitaux propres sont convertis au cours historique
- La différence de change en résultante est constatée en écart de conversion parmi les capitaux propres

## 2.2- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées sont les suivantes :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée d'utilité</b>
Progiciel SAP	10 ans
Autres logiciels informatiques	3 ans
Dépôts de marques	3 ans
Bâtiment industrie	35 ans
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20 ans
Installations techniques	20 ans
Matériels industriels	20 ans
Outils industriels	10-15 ans
A.A.matériel et outillage industrie	20 ans
Matériels de transport des biens	7 ans
Matériels de transport des personnes	7-10 ans
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35 ans
Equipements de bureau	10 ans
Matériels informatiques	7 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

## 2.3- Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

## 2.4- Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 2.5- Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

## 2.6- Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

## 2.7- Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

## 2.8- Provisions pour risques et charges

### Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

### Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

## 2.9- Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

## 2.10 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en TND (ou dans la monnaie locale pour les filiales étrangères) selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

### 3- ACTIFS

#### 3.1- Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Logiciels	3 740 121	3 145 543
Concessions, brevets & droits similaires	594 763	322 968
Immobilisations incorporelles en cours	228 476	175 410
<b>Total brut</b>	<b>4 563 360</b>	<b>3 643 921</b>
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(2 924 921)	(2 603 857)
<b>Total net</b>	<b>1 638 439</b>	<b>1 040 064</b>

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2021	Acquisition/ Cession 2022	Valeur Brute 2022	Amort 2021	Dotation / Prov. 2022	Amort 2022	Valeur Nette 2022
Logiciels informatiques	3 145 543	527 078	3 740 121	(2 475 449)	(237 293)	(2 712 530)	1 027 591
Dépôt de marques	322 968	271 950	594 763	(126 725)	(85 665)	(212 391)	382 372
Immob. incorp. en cours	175 410	123 050	228 476	-	-	-	228 476
<b>TOTAL</b>	<b>3 643 921</b>	<b>922 078</b>	<b>4 563 360</b>	<b>(2 603 857)</b>	<b>(322 958)</b>	<b>(2 924 921)</b>	<b>1 638 439</b>

#### 3.2- Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Terrains nus	3 610 944	3 738 138
Terrains bâtis	230 400	230 400
Constructions	27 972 119	6 135 481
Installations générales, agencements et aménagements	9 176 954	5 272 087
Installations techniques	11 840 765	4 981 069
Matériel Industriel	56 442 928	30 400 458
Outillage Industriel	5 083 367	2 884 380
Matériel de transport	6 090 041	2 910 857
Matériel de transport en CB/Location	383 921	3 631 155
Matériel de bureau	970 356	388 997
Matériel informatique	2 704 432	1 804 841
Avances et acomptes sur Immobilisations corporelles	853 342	3 399 347
Immobilisations corporelles en cours	6 347 609	46 495 734
<b>Total brut</b>	<b>131 707 178</b>	<b>112 272 944</b>
Amt/dép. immobilisations corporelles	(30 169 870)	(28 658 085)
<b>Total net</b>	<b>101 537 308</b>	<b>83 614 859</b>

Les immobilisations en cours dont le montant s'élève à 6.347.609 TND représente la somme versée pour la construction qui n'est pas encore mis en service à la date de clôture.

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2021	Acquisition	Cession	Reclassement	Effet de Conversion	Valeur Brute 2022
Terrains nus	3 738 138	-	-	-	(127 194)	3 610 944
Terrains bâtis	230 400	-	-	-	-	230 400
Constructions	6 135 481	86 572	(410 150)	22 715 105	(554 889)	27 972 119
Instal. Ag. et aménagements	5 272 087	875 704	(4 589)	3 091 579	(57 827)	9 176 954
Installations techniques	4 981 069	318 739	(63 903)	6 764 980	(160 120)	11 840 765
Matériel Industriel	30 400 458	15 721 836	(616 425)	11 490 430	(553 372)	56 442 928
Outilsage Industriel	2 884 380	2 135 095	(54 425)	146 883	(28 566)	5 083 367
Matériel de transport	2 910 857	1 448 453	(2 044 116)	3 775 046	(199)	6 090 041
Matériel de transport en CB	3 631 155	20 467	-	(3 261 634)	(6 067)	383 921
Matériel de bureau	388 997	603 488	(7 815)	4 104	(18 418)	970 356
Matériel informatique	1 804 841	920 912	-	1	(21 322)	2 704 432
Avances s/Immo. corp.	3 399 347	-	(384 197)	(2 045 542)	(116 266)	853 342
Immob. Corp. en cours	46 495 734	3 278 172	(1 604)	(42 296 754)	(1 127 941)	6 347 609
<b>TOTAL</b>	<b>112 272 944</b>	<b>25 409 438</b>	<b>(3 587 221)</b>	<b>384 198</b>	<b>(2 772 181)</b>	<b>131 707 178</b>

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2022	Amort 2021	Dotation	Reprise sur cession	Reclassement	Effet de Conversion	Amort 2022	Valeur Nette 2022
Terrains nus	3 610 944	-	-	-	-	-	-	3 610 944
Terrains bâtis	230 400	-	-	-	-	-	-	230 400
Constructions	27 972 119	(2 340 576)	(559 188)	-	1 697	9 269	(2 888 798)	25 083 321
Instal. Ag. et aménagements	9 176 954	(2 568 148)	(300 749)	2 923	(16)	3 060	(2 862 930)	6 314 024
Installations techniques	11 840 765	(3 135 633)	(974 174)	23 723	10 002	20 167	(4 055 916)	7 784 849
Matériel Industriel	56 442 928	(12 880 482)	(1 311 768)	552 680	(88 140)	(457)	(13 728 167)	42 714 761
Outilsage Industriel	5 083 367	(1 654 950)	(167 441)	48 160	(11 811)	351	(1 785 691)	3 297 676
Matériel de transport de biens	6 090 041	(1 417 437)	(278 957)	(883 211)	(98 410)	199	(2 677 816)	3 412 225
Matériel de transport en CB	383 921	(2 951 696)	(330 303)	2 850 571	158 559	2 352	(270 517)	113 404
Matériel de bureau	970 356	(305 019)	(55 139)	7 180	-	4 192	(348 786)	621 570
Matériel informatique	2 704 432	(1 404 144)	(182 757)	-	28 118	7 533	(1 551 249)	1 153 183
Avances s/Immo. corp.	853 342	-	-	-	-	-	-	853 342
Immob. Corp. en cours	6 347 609	-	-	-	-	-	-	6 347 609
<b>TOTAL</b>	<b>131 707 178</b>	<b>(28 658 085)</b>	<b>(4 160 476)</b>	<b>2 602 026</b>	<b>(1)</b>	<b>46 666</b>	<b>(30 169 870)</b>	<b>101 537 308</b>

### 3.3- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	168 567	131 367
<b>Total Net</b>	<b>168 567</b>	<b>131 367</b>

### 3.4- Autres actifs non courant

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Charge à répartir & frais préliminaires	17 211 080	15 906 449
<b>Total brut</b>	<b>17 211 080</b>	<b>15 906 449</b>
Résorptions	(15 658 522)	(14 632 565)
<b>Total net</b>	<b>1 552 558</b>	<b>1 273 884</b>

### 3.5- Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	24 305 622	13 468 593
Stocks d'emballages	9 198 988	4 042 659
Stock en transit	5 562 502	5 266 810
Matières consommables	299 690	1 975 705
Produits finis et en-cours	12 267 867	8 580 253
Stocks divers	4 571 121	3 695 917
<b>Total brut</b>	<b>56 205 790</b>	<b>37 029 937</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 221 330)	(730 684)
<b>Total net</b>	<b>54 984 460</b>	<b>36 299 253</b>

### 3.6- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Clients	15 462 638	12 602 767
Clients - Effets à recevoir	6 202 822	5 556 557
Clients - Chèques à Encaisser	3 241 585	3 291 189
Chèques & Effets impayés	1 117 484	2 741 119
Clients douteux ou litigieux	1 973 150	736 997
<b>Total brut</b>	<b>27 997 679</b>	<b>24 928 629</b>
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(4 056 060)	(4 401 195)
<b>Total net</b>	<b>23 941 619</b>	<b>20 527 434</b>

### 3.7- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Créances sur personnel & organismes sociaux	17 155	37 918
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	64 678	56 002
Etat et collectivité publique	11 156 205	7 890 852
Etat crédit d'impôt	3 909 289	3 037 543
Impôts différés - actif	104 632	107 278
Débiteurs divers	1 981 736	344 021
Compte de régularisation actif	353 525	1 914 215
<b>Total brut</b>	<b>17 587 220</b>	<b>13 387 829</b>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(532 710)	(462 873)
<b>Total net</b>	<b>17 054 510</b>	<b>12 924 956</b>

### 3.8- Placements et autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts bancaires	-	6 126 202
<b>Total brut</b>	<b>-</b>	<b>6 126 202</b>

### 3.9- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs à l'encaissement	2 560 992	1 149 764
Banque	14 251 763	18 822 636
Autres valeurs	405	405
Caisse	45 060	44 409
Régies d'avance et accréditifs	-	884
<b>Total brut</b>	<b>16 858 220</b>	<b>20 018 098</b>
Provisions pour dépréciation des comptes bancaires	(657 633)	(576 977)
<b>Total net</b>	<b>16 200 587</b>	<b>19 441 121</b>

## 4- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

### 4.1- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	13 784 285	11 226 376
Primes liées au capital	67 403 568	46 940 297
Réserves	13 628 369	7 639 350
Autres capitaux propres	7 246 699	4 962 772
Réserves de conversion groupe	(3 516 466)	(2 726 415)
Résultat de l'exercice	(9 932 649)	9 631 470
<b>Capitaux propres-part du groupe</b>	<b>88 613 806</b>	<b>77 673 850</b>
Intérêts minoritaires	266	187
<b>Résultat du Groupe par action</b>	<b>(0,721)</b>	<b>0,858</b>

En dinar tunisien (TND)	Solde 2021	Affectation du résultat 2021	Souscription Augmentation de capital	Distribution de dividendes	Autres Mouvements	Subventions	Résultat de la période	Solde 2022
Capital social	11 226 376	-	2 557 909	-	-	-	-	13 784 285
Primes liées au capital	46 940 297	-	20 463 272	-	-	-	-	67 403 568
Réserves consolidés	7 639 350	9 631 470	-	(3 592 440)	(50 011)	-	-	13 628 369
Autres capitaux propres	4 962 772	-	-	-	50 011	2 233 916	-	7 246 699
Ecart de conversion groupe	(2 726 415)	-	-	-	(790 051)	-	-	(3 516 466)
Résultat de l'exercice - Part du Groupe	9 631 470	(9 631 470)	-	-	-	-	(9 932 649)	(9 932 649)
<b>Capitaux propres-part du groupe</b>	<b>77 673 850</b>	<b>-</b>	<b>23 021 181</b>	<b>(3 592 440)</b>	<b>(790 051)</b>	<b>2 233 916</b>	<b>(9 932 649)</b>	<b>88 613 806</b>
<b>Résultat du Groupe par action</b>							<b>(0,721)</b>	

Le capital social s'élève à 13.784.285 DT réparti au 31 décembre 2022 sur 13.784.285 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

La variation des autres capitaux propres est constituée de l'effet compensé des éléments suivants :

- L'augmentation de capital décidée par l'AGE du 19/11/2021 et réalisée courant 2022. Cette augmentation de capital a généré une prime d'émission qui s'élève à 20.463.272 DT.
- La distribution de dividendes pour 3 592 440 DT ;
- Augmentation des subventions d'investissement chez LMI de 2 556 101 DT ;
- Amortissement de la subvention d'investissement pour 322 185 DT (Land'Or SA pour un montant de 50 342 et LMI pour un montant de 271 841 DT) ;
- Variation de l'écart de conversion pour un montant de 790 051 DT ;
- Reclassement entre les autres capitaux propres et les réserves consolidés pour un montant de 50 011 DT.

La ventilation de l'écart de conversion par entité se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Ecart de conversion provenant de la société LM	(2 030 813)	(3 033 751)
Ecart de conversion provenant de la société LMI	(1 364 154)	418 336
Ecart de conversion provenant de la société ELHADITHA	(40 021)	(40 021)
Ecart de conversion provenant de la société LUSA	(81 478)	(70 979)
<b>Capitaux propres-part du groupe</b>	<b>(3 516 466)</b>	<b>(2 726 415)</b>

#### 4.2- Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt BERD - non courant	34 981 056	25 484 466
Emprunts BT - non courant	10 422 426	2 350 178
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	71 831	79 500
Dette de location financière	-	21 625
Emprunts BH - non courant	-	175 361
<b>Total emprunt</b>	<b>45 475 313</b>	<b>28 111 130</b>

#### 4.3- Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Autres provisions pour risques et charges	3 737 351	3 455 356
Provisions pour pensions et retraites	820 920	795 091
<b>Total provisions</b>	<b>4 558 271</b>	<b>4 250 447</b>

#### 4.4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs ordinaires locaux	9 785 658	10 994 921
Fournisseurs étrangers	10 149 064	14 162 444
Fournisseurs - retenue de garantie	421 018	1 845 784
Fournisseurs d'immobilisations	999 695	453 476
Fournisseurs - Factures non parvenues	8 155 227	5 950 882
Fournisseurs - Effets à payer	4 201 660	7 712 669
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>33 712 322</b>	<b>41 120 176</b>

#### 4.5- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Clients - Avances et acomptes reçus	11 696	12 346
Rémunération due au personnel	2 846 259	2 803 689
Etat et Collectivités publiques	4 694 722	2 160 890
Créditeurs divers	1 893 570	1 989 053
Compte régul. Passif	2 399 570	2 007 040
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	65 768	253 645
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>11 911 585</b>	<b>9 226 663</b>

#### 4.6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2022	31/12/2021
Echéance à moins d'un an emprunts BT - courant	594 113	594 113
Echéance à moins d'un an emprunts BH - courant	195 252	538 564
Financement de stock et préfinancement export	7 500 000	-
Concours bancaires - Financement en devise	24 420 353	19 587 967
Concours bancaires (trésorerie passive)	3 159	9 429
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	5 954	22 770
Intérêts courus sur emprunts - courant	87 654	243 844
<b>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>32 806 485</b>	<b>20 996 687</b>

### 5- COMPTE DE RÉSULTAT

#### 5.1- Produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Chiffre d'affaires	190 126 053	159 639 821
Autres produits d'exploitation	2 330 564	1 216 787
Vente de services	980 887	344 526
Subventions d'exploitation	562 822	434 034
Subvention d'investissement virées au résultat de l'exercice	353 367	399 319
Autres produits divers	433 488	38 908
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>192 456 617</b>	<b>160 856 608</b>

#### 5.2- Achats Consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Achat de matières premières	(126 533 845)	(93 927 176)
Achat emballages et autres matières consommables	(29 883 496)	(21 500 800)
Achats de marchandises	(387 588)	(7 746)
Variation de stocks	11 264 984	9 655 418
<b>Total Achats Consommés</b>	<b>(145 539 945)</b>	<b>(105 780 304)</b>

#### 5.3- Autres achats

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Autres achats stockables	(1 550 165)	(920 623)
Autres achats non stockables	(4 804 977)	(2 959 721)
<b>Total Autres achats</b>	<b>(6 355 142)</b>	<b>(3 880 344)</b>

#### 5.4- Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Salaires et compléments de salaires	(17 899 928)	(14 153 251)
Charges sociales légales	(3 308 068)	(2 384 100)
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>(21 207 996)</b>	<b>(16 537 351)</b>

#### 5.5- Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Dotations aux amortissements	(5 525 421)	(2 863 803)
Dotations aux provisions	(2 318 796)	(2 000 807)
<b>Total</b>	<b>(7 844 217)</b>	<b>(4 864 610)</b>
Reprise sur provision	788 363	1 395 927
<b>Total Net</b>	<b>(7 055 854)</b>	<b>(3 468 683)</b>

#### 5.6- Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Services extérieurs ACE	(5 605 833)	(4 066 801)
Charges diverses ordinaires	(372 313)	(1 887 515)
Autres services extérieurs	(14 617 144)	(12 485 007)
<b>Total</b>	<b>(20 595 290)</b>	<b>(18 439 323)</b>

#### 5.7- Charges financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Intérêts des emprunts	(1 971 549)	(906 639)
Autres charges d'intérêts	(1 517 908)	(749 430)
Gain /Perte de change net	(1 814 544)	(116 062)
Autres frais et commissions financières	(1 642 246)	(1 223 952)
<b>Total</b>	<b>(6 946 247)</b>	<b>(2 996 083)</b>

#### 5.8- Produits de placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Revenus des équivalents de trésorerie	107 611	740 947
Prod. nets/ cession VMP (hors équivalent. de trésorerie)	-	9 184
<b>Total</b>	<b>107 611</b>	<b>750 131</b>

### 5.9- Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Autres produits exceptionnels	253 897	155 647
Produit de cession des immobilisations	62 088	79 384
Transferts de charges d'exploitation	450 364	405 284
<b>Total</b>	<b>766 349</b>	<b>640 315</b>

### 5.10- Impôts sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Impôt exigible	(1 036 434)	(1 884 085)
Impôt exigible - Contribution conjoncturelle	(11 150)	(94 038)
Impôt exigible - libératoire	-	(150 013)
<b>Total</b>	<b>(1 047 584)</b>	<b>(2 128 136)</b>

## 6- ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

### 6.1- Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	2022	2021
Placements	-	6 126 202
Liquidités et équivalents de liquidités	16 858 220	20 018 098
Concours Bancaires (y compris financement en Devise)	(24 423 512)	(19 597 396)
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(7 565 292)</b>	<b>6 546 904</b>

### 6.2- Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalents de liquidités, est l'affectation directe des écritures comptables des comptes cités dessus.

## 7- NOTES COMPLEMENTAIRES

### 7.1- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 28 Avril 2023.

Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de l'exercice 2022 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

## 7.2- Informations sur les parties liées

### 7.2.1- Transactions et soldes avec les parties liées

Toutes les transactions et les soldes avec les parties liées sont des transactions et soldes intra-groupe éliminés au niveau des états financiers consolidés.

### 7.2.2- Obligations et engagements envers les dirigeants de la société mère

Au cours l'exercice 2022, Land'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 974.640 DT.

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi ou d'avantages à long terme pour les dirigeants.

Le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2022 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et s'élève à 130.000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité Permanent d'Audit est de 12 000 DT bruts.

Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le directeur Général de 361.430 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

## GROUPE LAND'OR

### Etat de résultat consolidé par pôle Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 (Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

En dinar tunisien (TND)	Industrie	Commerce	Distribution	2022
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus	152 336 312	37 789 741	-	190 126 053
Autres produits d'exploitation	1 800 774	417 385	112 406	2 330 564
<b>Total des Produits D'exploitation</b>	<b>154 137 086</b>	<b>38 207 126</b>	<b>112 406</b>	<b>192 456 617</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Variation de stock de produits finis	6 478 546	491 834	-	6 970 380
Achats consommés	(142 241 051)	(3 298 894)	-	(145 539 945)
Charges externes	(5 628 396)	(8 043)	(718 703)	(6 355 142)
Charges de personnel	(14 744 977)	(2 201 904)	(4 261 115)	(21 207 996)
Dotation nettes aux amortissements et provisions	(5 758 359)	(1 144 931)	(105 753)	(7 055 854)
Impôts et taxes	(673 371)	(615 915)	(162 002)	(1 451 288)
Autres charges d'exploitation	(16 716 439)	(2 699 061)	(1 179 790)	(20 595 290)
Opérations d'exploitation Intra-Gruppe	-	-	-	-
<b>Total des Charges D'exploitation</b>	<b>(179 284 047)</b>	<b>(9 476 914)</b>	<b>(6 427 363)</b>	<b>(195 235 135)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(25 146 961)</b>	<b>28 730 212</b>	<b>(6 314 957)</b>	<b>(2 778 518)</b>
Charges financières nettes	16 997 042	(31 217 650)	7 274 362	(6 946 247)
Produits de placements	64 865	-	42 746	107 611
Autres gains ordinaires	398 010	227 495	140 843	766 349
Autres pertes ordinaires	(13 115)	(21 066)	-	(34 182)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</b>	<b>(7 700 159)</b>	<b>(2 281 009)</b>	<b>1 142 994</b>	<b>(8 884 987)</b>
Impôt sur les bénéfices	(382 823)	(308 148)	(356 613)	(1 047 584)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>(8 082 982)</b>	<b>(2 589 157)</b>	<b>786 381</b>	<b>(9 932 571)</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART GROUPE)</b>	<b>(8 082 982)</b>	<b>(2 589 157)</b>	<b>786 302</b>	<b>(9 932 650)</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART MINORITAIRES)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>79</b>	<b>79</b>

## GROUPE LAND'OR

### Soldes intermédiaires de gestion Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 (Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

Produits	Charges	Solde	2022	2021
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	Coût d'achat des marchandises vendues	Marge Commerciale		
Revenus et autres produits d'exploitation	192 456 617			
Production stockée	6 970 380 Ou (Déstockage de production)	-		
Production Immobilisée				
<b>Total</b>	<b>199 426 997 Total</b>	<b>0 Production</b>	<b>199 426 997</b>	<b>162 169 703</b>
<b>(2) Production</b>	<b>199 426 997 Achats consommés</b>	<b>(145 539 945) Marge sur coût matières</b>	<b>53 887 052</b>	<b>56 389 399</b>
(1) Marge Commerciale	(1) et (2) Autres charges externes	(26 950 432)		
(2) Marge sur coût matière	53 887 052			
Subvention d'exploitation				
<b>Total</b>	<b>53 887 052 Total</b>	<b>(26 950 432) Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</b>	<b>26 936 620</b>	<b>34 069 732</b>
Valeur Ajoutée Brute	26 936 620	Impôts et taxes		
		Charges de personnel		
		(1 451 288)		
		(21 207 996)		
	<b>26 936 620 Total</b>	<b>(22 659 284) Excédent Brut ou Insuffisance D'exploitation</b>	<b>4 277 336</b>	<b>16 835 321</b>
Excédent brut d'exploitation	4 277 336 ou Insuffisance brute d'exploitation	-		
Autres produits ordinaires	766 349 Autres pertes ordinaires	(34 182)		
Produits financiers	107 611 Charges financières	(6 946 247)		
Transferts et reprises de charges	0 Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(7 055 854)		
		Impôt sur le résultat ordinaire		
		(1 047 584)		
<b>Total</b>	<b>5 151 296 Total</b>	<b>(15 083 867) Résultat des Activités Ordinaires</b>	<b>(9 932 571)</b>	<b>9 631 565</b>
Résultat positif des Activités ordinaires	Résultat négatif des activités ordinaires	(9 932 571)		
Gains extraordinaires	Pertes extraordinaires			
Effets positif des modifications comptables	Effet négatif des modifications comptables			
	impôt sur les éléments extra. et sur les modif. comptables			
<b>Total</b>	<b>- Total</b>	<b>(9 932 571) Résultat Net après Modifications Comptables</b>	<b>(9 932 571)</b>	<b>9 631 565</b>

# **GROUPE « LAND'OR »**

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les Actionnaires de la Société

**Land'Or S.A.**

Bir Jedid, 2054-Khelidia

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la société « Land'Or S.A» («Land'Or» ou «Société») et de ses filiales («Groupe Land'Or») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

### **I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

#### **1. Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Land'Or comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 88 613 806 DT, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 9 932 649 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Land'Or au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe Land'Or conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Questions clés d'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

#### **Evaluation des créances clients au 31 décembre 2022**

##### Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 27 997 679 DT provisionnées à hauteur de 4 056 060 DT. Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

##### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à :

- Revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture).
- Vérifier l'existence des éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des débiteurs).
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances.
- Revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances.
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés concernant cette estimation.

### **4. Rapport de gestion du Conseil d'administration (« Rapport de Gestion »)**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-

détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de Land'Or S.A et de ses filiales. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de Land'Or S.A et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis, le 20 juin 2023

**Les commissaires aux comptes**

**AMC Ernst & Young**

**Fehmi Laourine**

**Associé**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**

**M.T.B.F**

**Ahmed Sahnoun**

**Associé**

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"**

Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Juin 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Karim DEROUICHE (Société d'expertise comptable FINOR) et M Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

## Annexe 1 : ACTIF

DESIGNATION	EX 2022			EX 2021
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>	<b>7 945 814</b>	<b>5 229 436</b>	<b>2 716 378</b>	<b>5 565 628</b>
AC11 Investissements R&D	48 532	46 497	2 035	6 833
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	7 897 282	5 182 939	2 714 343	5 558 795
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>10 790 785</b>	<b>5 350 355</b>	<b>5 440 430</b>	<b>2 100 327</b>
AC21 Installations techniques & machines	9 538 821	4 310 669	5 228 152	1 837 627
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 251 963	1 039 686	212 277	262 700
<b>AC3 Placements</b>	<b>197 637 872</b>	<b>7 793 892</b>	<b>189 843 980</b>	<b>222 014 534</b>
<b>AC31 Terrains &amp; Constructions</b>	<b>16 435 542</b>	<b>3 301 485</b>	<b>13 134 057</b>	<b>11 413 803</b>
AC311 Terrains & Constructions Exp.	12 659 509	993 836	11 665 674	9 735 525
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	3 776 033	2 307 650	1 468 383	1 678 278
<b>AC33 Autres placements</b>	<b>181 202 330</b>	<b>4 492 406</b>	<b>176 709 923</b>	<b>210 600 731</b>
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	67 224 690	4 399 244	62 825 446	64 209 501
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	113 432 013	-	113 432 013	146 099 000
AC334 Autres prêts	497 615	89 445	408 170	253 435
AC336 Autres	48 012	3 717	44 294	38 794
<b>AC5 Part des reass dans les prov techniques</b>	<b>94 577 971</b>	<b>-</b>	<b>94 577 971</b>	<b>111 738 195</b>
AC510 Prov. PNA & Primes à annuler	9 045 548	-	9 045 548	11 070 329
AC520 Prov. Assurance Vie	48 111	-	48 111	17 065 173
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	368 072	-	368 072	4 765 250
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	85 116 240	-	85 116 240	78 837 443
AC561 Autres Prov. Techniques ( Non Vie )				
<b>AC6 Créances</b>	<b>146 851 480</b>	<b>17 420 390</b>	<b>129 431 090</b>	<b>104 915 648</b>
<b>AC61 Créances Opérations Ass. Directe</b>	<b>73 745 835</b>	<b>16 637 965</b>	<b>57 107 870</b>	<b>51 705 257</b>
AC611 Primes Acquises et Non Emises	4 430 846	-	4 430 846	3 250 615
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	58 510 688	16 637 965	41 872 723	40 959 908
AC613 Créances indemnisées subrogées	10 804 300	-	10 804 300	7 494 733
<b>AC62 Créances Opérations Réassurance</b>	<b>43 709 385</b>	<b>281 047</b>	<b>43 428 338</b>	<b>40 553 284</b>
<b>AC63 Autres créances</b>	<b>29 396 260</b>	<b>501 378</b>	<b>28 894 882</b>	<b>12 657 108</b>
AC631 Personnel	360 992	-	360 992	354 065
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	11 250 896	-	11 250 896	10 845 875
AC633 Débiteurs divers	17 784 372	501 378	17 282 994	1 457 168
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>	<b>44 718 236</b>	<b>9 933 045</b>	<b>34 785 191</b>	<b>33 486 661</b>
<b>AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse</b>	<b>26 887 899</b>	<b>5 601 328</b>	<b>21 286 572</b>	<b>18 428 136</b>
<b>AC72 Charges reportées</b>	<b>14 831 324</b>	<b>4 331 717</b>	<b>10 499 607</b>	<b>11 691 269</b>
AC721 Frais d'Acquisition reportés	8 179 991	-	8 179 991	8 549 102
AC722 Autres charges à répartir	6 651 333	4 331 717	2 319 616	3 142 166
<b>AC73 Comptes de régularisation Actif</b>	<b>2 999 012</b>	<b>-</b>	<b>2 999 012</b>	<b>3 367 257</b>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	1 844 284	-	1 844 284	2 786 576
AC733 Autres comptes de régularisation	1 154 728	-	1 154 728	580 681
<b>Total</b>	<b>502 522 159</b>	<b>45 727 118</b>	<b>456 795 040</b>	<b>479 820 993</b>

## Annexe 2 : CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
	2022	2021
<b>CP Capitaux Propres</b>	-	-
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP2 Réserve de Réinvestissement	10 500 000	13 250 000
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	22 500 000	37 500 000
CP5 Résultats reportés	-4 159 868	-13 380 630
CP5 Résultats reportés	-3 855 554	-13 076 316
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
<b>Total CP Av Résultat Exercice</b>	<b>73 880 132</b>	<b>82 409 370</b>
<b>CP6 Résultat Exercice</b>	<b>9 200 570</b>	<b>6 470 762</b>
<b>Total CP Av Affectation</b>	<b>83 080 702</b>	<b>88 880 132</b>
<b>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</b>	<b>953 522</b>	<b>829 271</b>
PA23 Autres Provisions	953 522	829 271
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>	<b>180 325 159</b>	<b>227 838 942</b>
PA310 Prov. Primes Non Acquises	43 265 044	41 699 045
PA320 Prov. Assurances Vie	--	55 264 505
PA330 Prov. Sinistres ( Vie )	482 824	5 388 821
PA331 Prov. Sinistres ( Non Vie )	130 468 364	120 032 790
PA340 Prov. Part. Bices & Rist (Vie)	--	--
PA341 Prov. Part. Bices & Rist (Non Vie)	5 146 094	4 424 841
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	- --	29 066
PA360 Autres Prov. Techniques ( Vie )	- --	- --
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie )	962 833	999 874
<b>PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires</b>	<b>91 909 782</b>	<b>107 165 980</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>	<b>97 757 381</b>	<b>46 349 566</b>
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	10 477 115	10 146 307
PA62 Dettes Opérations Réassurance	20 846 306	16 640 847
PA622 Autres dettes	20 846 306	16 640 847
PA63 Autres dettes	66 433 960	19 562 412
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	447 753	451 753
PA632 Personnel	2 117 762	1 566 490
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	6 063 980	4 962 357
PA634 Crédoeurs divers	57 804 465	12 581 813
<b>PA7 Autres passifs</b>	<b>2 768 494</b>	<b>8 757 102</b>
PA71 Comptes Régularisations Passif	2 431 600	4 686 688
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	950 711	1 323 912
PA712 Autres comptes de régularisation passif	1 480 889	3 362 776
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	336 894	4 070 414
<b>Total</b>	<b>456 795 040</b>	<b>479 820 993</b>

### Annexe 3 : ETAT DE RESULTAT NON VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2022	Cessions et Rétro 2022	Opérations Nettes 2022	Opérations Nettes 2021
<b>PRNV1 Primes Acquisées</b>	<b><u>155 942 182</u></b>	<b><u>85 037 385</u></b>	<b><u>70 904 797</u></b>	<b><u>57 240 056</u></b>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	157 508 181	83 012 605	74 495 576	62 556 567
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquisées	-1 565 998	2 024 780	-3 590 779	-5 316 511
<b>PRNT3 Pds Plac. Alloués Etat Résultat</b>	<b><u>8 745 995</u></b>	<b>-</b>	<b><u>8 745 995</u></b>	<b><u>4 196 636</u></b>
-	-	-	-	-
<b>PRNV2 Autres Produits Techniques</b>	<b><u>370 666</u></b>	<b>-</b>	<b><u>370 666</u></b>	<b><u>-17 650</u></b>
-	-	-	-	-
<b>CHNV1 Charge de Sinistres</b>	<b><u>-96 066 516</u></b>	<b><u>-40 689 195</u></b>	<b><u>-55 377 321</u></b>	<b><u>-38 151 793</u></b>
CHNV11 Montant payés	-85 630 942	-35 760 063	-49 870 879	-38 227 513
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	-10 435 574	-4 929 132	-5 506 443	75 720
-	-	-	-	-
<b>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</b>	<b><u>37 041</u></b>	<b>-</b>	<b><u>37 041</u></b>	<b><u>58 500</u></b>
-	-	-	-	-
<b>CHNV3 Part. Bfices &amp; Ristournes</b>	<b><u>-2 433 952</u></b>	<b><u>-5 147 315</u></b>	<b><u>2 713 363</u></b>	<b><u>1 749 850</u></b>
-	-	-	-	-
<b>CHNV4 Frais d'exploitation</b>	<b><u>-33 731 477</u></b>	<b><u>-17 286 691</u></b>	<b><u>-16 444 787</u></b>	<b><u>-12 596 711</u></b>
CHNV41 Frais Acquisition	-24 881 822	-	-24 881 822	-22 549 745
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	-380 647	-	-380 647	1 313 185
CHNV43 Frais d'administration	-8 469 009	-	-8 469 009	-6 862 786
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs	-	<b><u>-17 286 691</u></b>	<b><u>17 286 691</u></b>	15 502 634
-	-	-	-	-
<b>CHNV5 Autres Charges Techniques</b>	<b><u>-5 405 362</u></b>	<b>-</b>	<b><u>-5 405 362</u></b>	<b><u>-4 173 272</u></b>
-	-	-	-	-
<b>CHNV6 Var. Prov. Egal. &amp; Equilibrage</b>	<b><u>29 066</u></b>	<b>-</b>	<b><u>29 066</u></b>	<b><u>-29 066</u></b>
<b>Résultat Technique Non Vie</b>	<b><u>27 487 643</u></b>	<b><u>21 914 185</u></b>	<b><u>5 573 459</u></b>	<b><u>8 276 550</u></b>

## Annexe 4 : ETAT DE RESULTAT VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2022	Cessions et Rétro 2022	Opérations Nettes 2022	Opérations Nettes 2021
<b><u>PRV1 Primes</u></b>	<b><u>1 763 670</u></b>	<b><u>1 362 199</u></b>	<b><u>401 471</u></b>	<b><u>4 224 659</u></b>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	1 763 670	1 362 199	401 471	4 224 659
<b><u>PRV2 Produits de Placements</u></b>	<b><u>42 871</u></b>	-	<b><u>42 871</u></b>	<b><u>2 767 219</u></b>
PRV21 Revenus des Placements	25 505	-	25 505	2 729 145
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	61	-	61	13 160
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	17 305	-	17 305	24 914
<b><u>PRV4 Autres produits techniques</u></b>	-	-	-	-
<b><u>CHV1 Charge de sinistres</u></b>	<b><u>-347 895</u></b>	<b><u>-331 391</u></b>	<b><u>-16 504</u></b>	<b><u>-1 201 738</u></b>
CHV11 Montants payés	-695 911	-377 113	-318 798	-1 869 705
CHV12 Var. Prov. Sinistres	348 016	45 723	302 294	667 967
<b><u>CHV2 Variation des Autres Provision</u></b>	-	<b><u>52 919</u></b>	<b><u>-52 919</u></b>	<b><u>-4 263 963</u></b>
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-	52 919	-52 919	-4 263 963
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	-	-	-	-
<b><u>CHV3 Part. Bfices &amp; Ristournes</u></b>	-	<b><u>-1 641 522</u></b>	<b><u>1 641 522</u></b>	<b><u>-29 723</u></b>
-	-	-	-	-
<b><u>CHV4 Frais d'exploitation</u></b>	<b><u>-945 609</u></b>	<b><u>-862 968</u></b>	<b><u>-82 641</u></b>	<b><u>-664 573</u></b>
CHV41 Frais d'acquisition	-301 339	-	-301 339	-1 007 474
CHV43 Frais d'administration	-644 270	-	-644 270	-547 772
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	-	-862 968	862 968	890 674
<b><u>CHV5 Autres Charges techniques</u></b>	<b><u>-132 048</u></b>	-	<b><u>-132 048</u></b>	<b><u>-410 916</u></b>
-	-	-	-	-
<b><u>CHV9 Charges de placements</u></b>	<b><u>-21 283</u></b>	-	<b><u>-21 283</u></b>	<b><u>-1 352 295</u></b>
CHV9 Charges de placements	-	-	-	-
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-19 046	-	-19 046	-1 260 448
CHV92 Correction Valeur / Placements	-2 015	-	-2 015	-73 677
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-222	-	-222	-18 171
<b>Résultat Technique Vie</b>	<b>359 706</b>	<b>-1 420 762</b>	<b>1 780 469</b>	<b>-931 329</b>

## Annexe 5 : ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	Montant 2022	Montant 2021
<b><u>RTNV Résultat Technique Assurance &amp; Réassurance Non Vie</u></b>	<b><u>5 573 459</u></b>	<b><u>8 276 550</u></b>
<b><u>RTV Résultat Technique Assurance &amp; Réassurance Vie</u></b>	<b><u>1 780 469</u></b>	<b><u>-931 329</u></b>
<b><u>PRNT1 Produits des Placements</u></b>	<b><u>23 955 477</u></b>	<b><u>11 963 072</u></b>
PRNT11 Revenus des placements	23 808 022	11 798 474
PRNT12 Produits des autres Placements	-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	34 120	56 892
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	113 335	107 707
<b><u>PRNT3 Pds Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. &amp; Réass Vie</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b><u>CHNT1 Charges des Placements</u></b>	<b><u>-11 892 563</u></b>	<b><u>-5 846 160</u></b>
CHNT11 Charges des Placements	-10 642 648	-5 449 090
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-1 126 050	-318 516
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-123 866	-78 554
<b><u>CHNT2 Pds Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. &amp; Réass Non Vie</u></b>	<b><u>-8 745 995</u></b>	<b><u>-4 196 636</u></b>
<b><u>PRNT2 Autres produits non techniques</u></b>	<b><u>18 382</u></b>	<b><u>497 584</u></b>
<b><u>CHNT3 Autres charges non techniques</u></b>	<b><u>-760 267</u></b>	<b><u>-342 110</u></b>
<b><u>Résultat provenant des activités ordinaires</u></b>	<b><u>9 928 961</u></b>	<b><u>9 420 970</u></b>
<b><u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u></b>	<b><u>-728 390</u></b>	<b><u>-2 950 208</u></b>
<b><u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u></b>	<b><u>9 200 570</u></b>	<b><u>6 470 762</u></b>
<b><u>PRNT4 Gains extraordinaires</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b><u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b><u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>	<b>9 200 570</b>	<b>6 470 762</b>

**Annexe 6 : ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Engagements Reçus</b>	<b>5 925 973</b>	<b>14 105</b>
Cautions et garantie	5 925 973	14 105
<b>Engagements Donnés</b>	<b>35 647</b>	<b>35 647</b>
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

## Annexe 7 : FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Montant 2022	Montant 2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	160 174 289	142 369 735
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-54 506 557	-55 626 827
103 Encaissements des primes reçues ( acceptations )	469 352	621 601
104 Sommes versées pour paiement des sinistres ( acceptations )	-31 902	-56 537
105 Commissions versées sur les acceptations	-96 855	-142 254
106 Décaissements de primes pour les cessions	-84 374 804	-75 009 604
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	37 229 446	29 004 809
108 Commissions reçues sur les cessions	18 149 659	14 499 774
109 Commissions versées aux intermédiaires	-13 574 257	-11 118 985
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-27 286 399	-25 915 656
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	4 215 450	7 177 936
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires		
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-779 594 890	-495 433 751
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	747 637 331	492 417 100
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-29 657 875	-27 977 845
116 Produits financiers reçus	23 998 348	14 730 292
117 Impôt sur les bénéfices	-728 390	-2 950 208
118 Autres mouvements	2 933 612	3 066 163
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b><u>4 955 556</u></b>	<b><u>9 655 741</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-3 982 502	-4 289 331
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	2 811 880	-
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b><u>-1 170 623</u></b>	<b><u>-4 289 331</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
301 Encaissements suite à l'émission d' actions	-	-
302 Dividendes et autres distributions	-60 000	-60 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	-	-
304 Remboursements d'emprunts	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b><u>-60 000</u></b>	<b><u>-60 000</u></b>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b><u>3 724 934</u></b>	<b><u>5 306 410</u></b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	<b><u>3 919 139</u></b>	<b><u>- 1 387 271</u></b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b><u>7 644 073</u></b>	<b><u>3 919 139</u></b>

## **I. Présentation de la Société et Faits marquants**

### **I.1 Présentation de la Société**

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile ;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie

### **I.2 Faits marquants et Perspectives d'avenir**

Malgré une année difficile dans l'ensemble, LLOYD Assurances a su maintenir son élan de croissance et clôture l'année 2022 sur un bilan très satisfaisant aussi bien en termes de croissance, que de rentabilité mais aussi et surtout en termes de projets stratégiques.

Lloyd Assurances est une compagnie d'assurances et de réassurances multi branches proposant à ses clients une gamme complète de produits d'assurances destinés à une clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises ; et sa filiale Lloyd Vie spécialisée dans le domaine de l'assurance vie ;

Les faits marquants durant l'exercice 2022 :

- Le Conseil d'Administration de Lloyd Assurances réuni en date du 22 février 2022 a autorisé la finalisation de l'opération de transfert de portefeuille vie à la société Lloyd Vie, sur la base de la situation arrêtée au 31/12/2021, totalisant des provisions techniques pour un montant de 59 822 486 DT et des parts des réassureurs y afférentes d'un montant de 21 315 599 DT.
- Sur le plan marketing et actions commerciales, LLOYD Assurances décroche le titre de "Meilleure Assurance Auto en Tunisie" pour la deuxième année consécutive. En fait LLOYD Assurances sa stratégie communicationnelle intensive dont l'objectif étant de développer davantage son image et sa notoriété et de renforcer sa présence sur le marché
- La mise en place de l'implémentation IFRS en commençant par la phase diagnostic "la phase comparative entre les NCT et les normes IFRS" pour pouvoir cerner l'impact et établir notre comparative 2021.

L'année 2023 sera marquée par :

- L'ouverture de nouvelles agences et le recrutement de nouveaux agents stagiaires ;
  - Signature de conventions de partenariat avec la chambre de commerce tunisio-française, et avec Bussiness France ainsi que Tennis Club de Tunis ;
  - Lancement des travaux sur un nouveau Business Plan sur les 5 prochaines années ;
  - Une mission de consulting réalisé par le cabinet externe pour l'accompagnement dans la définition d'une feuille de route stratégique, développement commercial et la mise en place d'un centre de relation client ;
-

## II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2022 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations

### II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

### II.2 Placements

#### II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans

#### II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat

#### II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à :

- la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse
- et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés

Outre la valeur mathématique, l'appréciation de la valeur d'usage peut s'effectuer sur la base des méthodes d'évaluation communément reconnues (Actif net comptable corrigé ANCC, cash flows actualisés DSF, Multiple EBITDA...)

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice

## **II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe**

### **II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs**

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

#### **Base de Calcul de la provision :**

La base de calcul de la provision est l'arriéré arrêté au 31/12/2022, Commissions à payer, Cautionnement et Coassurances. La provision est calculée sans pris en compte des encaissements post clôture

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017 tel qu'actualisé par la décision 01-2021 du 01/12/2021, fixant la base et la méthode du calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires des assurances, qui prévoit les taux de provision comme suit :

#### **Arriéré Assuré :**

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 et antérieures : 100%

#### **Arriéré Intermédiaire :**

- N et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%

### **II.3.2 Primes contentieuses**

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie

Les créances contentieuses sont totalement provisionnées et ce conformément aux prescriptions de la circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017 tel qu'actualisé par la décision 01-2021 du 01/12/2021, fixant la base et la méthode du calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires des assurances.

## **II.4 Les autres éléments d'actifs**

### **II.4.1 Effets et chèques impayés**

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties et des arrangements reçus.

### **II.4.2 Effets à recevoir**

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

## **II.5 Provisions techniques**

### **II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie**

#### **5 1 1 Provisions pour sinistres à payer**

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie

### **II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie**

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan

#### **5 2 1 Provision pour primes non acquises**

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocédées

#### **5 2 2 Provision pour sinistres à payer**

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres

#### **5 2 3 Provision d'égalisation**

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature et en tenant compte de la réassurance.

#### **5 2 4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes**

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes

#### **5 2 5 Autres provisions techniques**

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits

**Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014**

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégagant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche

## **5 2 6 Recours à encaisser**

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable

## **II.6 Comptes de régularisation**

### **II.6.1 Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une

part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part

### **II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs**

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs

### **II.7 Exemption à l'établissement des états financiers consolidés**

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, **LLOYD Assurances** est une société mère.

En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas.

La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption. En effet, **LLOYD Assurances** est une filiale de la Compagnie Financière d'Investissement – CFI.

Cette dernière est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de **LLOYD Assurances** ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente pas des états financiers consolidés.

### III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2022

#### III.1 Actifs

##### III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2022 à **7 945 814** DT contre **10 602 031** DT au 31 décembre 2021, soit une diminution de **2 656 216** DT.

Les actifs incorporels nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à **2 716 378** DT contre **5 565 628** DT au 31 décembre 2021. La variation de 2 849 250 DT se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
<b>Actifs Incorporels</b>			
Investissements de recherches et développements	48 532	48 532	-
Droit au Bail	126 997	126 997	-
Concessions, brevets, licences et marques	7 555 995	10 304 434	-2 748 439
Fonds de commerce	214 290	122 068	92 222
<b>Actifs incorporels bruts</b>	<b>7 945 814</b>	<b>10 602 031</b>	<b>-2 656 216</b>
Amortissements	-5 229 436	-5 036 403	-193 033
<b>Actifs incorporels nets</b>	<b>2 716 378</b>	<b>5 565 628</b>	<b>-2 849 250</b>

##### III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2022 à **5 440 430** DT contre **2 100 327** DT au 31 décembre 2021. La variation étant de **3 340 103** DT se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
<b>Actifs Corporels d'exploitation</b>			
Installations techniques et machines	9 538 821	5 713 368	3 825 453
Autres installations, outillages et mobiliers	1 251 963	1 250 578	1 386
<b>Actifs corporels d'exploitation bruts</b>	<b>10 790 785</b>	<b>6 963 946</b>	<b>3 826 839</b>
Amortissements	-5 350 355	-4 863 619	-486 736
<b>Actifs corporels nets</b>	<b>5 440 430</b>	<b>2 100 327</b>	<b>3 340 103</b>

### III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2022 à **189 843 980** DT contre **222 014 534** DT au 31 décembre 2021, soit une diminution de **32 170 553** DT :

Libellé	2022	2021	Variation
<b>Placements</b>			
Terrains et constructions	16 435 542	14 656 570	1 778 973
Actions, titres à RV & parts FCP	67 224 690	67 529 105	- 304 416
Obligations et titres à revenus fixes	113 432 013	146 099 000	- 32 666 988
Prêts aux personnels	497 615	342 881	154 735
Dépôts et cautionnements	48 012	42 512	5 500
<b>Placements bruts</b>	<b>197 637 872</b>	<b>228 670 068</b>	- 31 032 196
Amortissements et provisions	-7 793 892	-6 655 534	- 1 138 358
<b>Placements nets</b>	<b>189 843 980</b>	<b>222 014 534</b>	- <b>32 170 553</b>

## III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions						V.C.N.		
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture:		à la clôture
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
<b>1. Actifs incorporels</b>	<b>10 602 031</b>	<b>92 222</b>	<b>2 748 439</b>	<b>7 945 814</b>	<b>5 036 403</b>	<b>0</b>	<b>193 033</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 229 436</b>	<b>0</b>	<b>2 716 378</b>
1.1 Frais de recherche et développement	48 532	0	0	48 532	41 699	0	4 798	0			46 497	0	2 035
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	10 431 431		2 748 439	7 682 992	4 966 389	0	167 473	0			5 133 862	0	2 549 130
1.3 Fonds de commerce	122 068	92 222		214 290	28 315	0	20 762				49 077	0	165 213
<b>2. Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>6 963 946</b>	<b>3 826 839</b>	<b>0</b>	<b>10 790 785</b>	<b>4 863 619</b>	<b>0</b>	<b>493 370</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 633</b>	<b>5 356 989</b>	<b>-6 633</b>	<b>5 440 429</b>
2.1 Installations techniques et machines	5 713 368	3 825 453		9 538 821	3 875 741	0	441 562	0		6 633	4 317 303	-6 633	5 228 151
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 250 578	1 386	0	1 251 964	987 878	0	51 808	0			1 039 686	0	212 278
2.3 Comptes versés					0	0	0	0			0	0	0
<b>3. Placements</b>	<b>228 670 068</b>	<b>4 255 216</b>	<b>35 287 412</b>	<b>197 637 872</b>	<b>3 192 767</b>	<b>3 462 767</b>	<b>1 518 633</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>380 276</b>	<b>4 711 400</b>	<b>3 082 491</b>	<b>189 843 981</b>
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	14 656 5/0	2 369 142	590 1/0	16 435 542	3 192 767	50 000	438 994			380 276	3 631 761	-330 276	13 134 057
3.2 Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
<b>3.4 Autres placements financiers</b>	<b>214 013 498</b>	<b>1 886 074</b>	<b>34 697 242</b>	<b>181 202 330</b>	<b>0</b>	<b>3 412 767</b>	<b>1 079 639</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 079 639</b>	<b>3 412 767</b>	<b>176 709 924</b>
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	67 529 106	139 169	443 584	67 224 690	0	3 319 605	1 079 639				1 079 639	3 319 605	62 825 446
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	146 099 000	1 524 000	34 190 988	113 432 013	0	0	0	0			0	0	113 432 013
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.4 Autres prêts	342 881	217 405	62 670	407 615	0	80 145	0	0		0	0	80 145	408 170
3.4.5 Depôt auprès des etabl. bancaires et financières	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.6 Autres	42 512	5 500		48 012	0	3 717	0	0			0	3 717	44 295
3.5 Créances pour espèces déposées	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
3.6 Placements des contrats en UC	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
<b>TOTAL:</b>	<b>246 236 045</b>	<b>8 174 277</b>	<b>38 035 851</b>	<b>216 374 471</b>	<b>13 092 789</b>	<b>3 462 767</b>	<b>2 205 037</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>386 909</b>	<b>15 297 825</b>	<b>3 075 858</b>	<b>198 000 788</b>

## III.1.5 État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	16 435 542	13 134 057	32 884 582	19 750 525
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	66 294 788	61 895 544	72 252 406	10 356 862
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	985 782	760 782
Autres parts d'OPCVM	704 902	704 902	704 902	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	113 432 013	113 432 013	113 432 013	-
Autres prêts et effets assimilés	497 615	408 170	408 170	-
Autres dépôts	48 012	44 294	44 294	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>197 637 872</b>	<b>189 843 980</b>	<b>220 712 150</b>	<b>30 868 170</b>
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	197 092 245	174 338 581		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	-	-	-	-

## III.1.6 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie, La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Provision sinistres non vie	85 116 240	78 837 443	6 278 797
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	9 045 548	11 070 329	-2 024 780
Provision assurance vie	48 111	17 065 173	-17 017 062
Provision pour sinistre vie	368 072	4 765 250	-4 397 178
<b>Total</b>	<b>94 577 971</b>	<b>111 738 195</b>	<b>-17 160 224</b>

Suite à l'opération de transfert réalisée en date du 01/01/2022, la société LLOYD Assurances a procédé au transfert d'un montant de 21 315 599 DT à la société LLOYD Vie, et ce suite à l'autorisation donnée par le CGA en date du 15/02/2022

### III.1.7 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à **129 431 090** DT contre **104 915 648** DT au 31 décembre 2021 La variation de **24 515 442** DT se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
<b>Créances</b>				
Créances nées des opérations d'assurance directes	73 745 835	66 775 971	6 969 864	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	43 709 385	40 834 331	2 875 054	(B)
Autres créances	29 396 260	13 147 004	16 249 256	(C)
<b>Total des créances brutes</b>	<b>146 851 480</b>	<b>120 757 306</b>	<b>26 094 174</b>	
Provisions pour dépréciation des créances	-17 420 390	-15 841 658	-1 578 732	(D)
<b>Créances nettes</b>	<b>129 431 090</b>	<b>104 915 648</b>	<b>24 515 442</b>	

#### (A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2022 à **73 745 835** DT contre **66 775 971** DT au 31 décembre 2021.

La variation de **6 969 864** DT se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
<b>Créances nées des opérations d'assurance directes</b>				
Primes acquises et non émises	8 024 025	7 027 923	996 101	
Primes à annuler	-3 593 178	-3 777 308	184 130	
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	58 510 688	56 030 622	2 480 066	(i)
Créances indemnisées subrogées	10 804 300	7 494 733	3 309 567	(ii)
<b>Total des créances brutes</b>	<b>73 745 835</b>	<b>66 775 971</b>	<b>6 969 864</b>	

(i) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
<b>Autres créances nées des opérations d'Assurance Directe</b>				
Arriérés agences	53 323 616	50 976 169	2 347 447	
Primes Retournées pour Non-Paiement	5 187 073	5 101 908	85 165	
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	-	-47 455	47 455	
<b>Total des créances brutes</b>	<b>58 510 688</b>	<b>56 030 622</b>	<b>2 480 066</b>	

(ii) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

## (B) Créances Opération Réassurances

Le solde brut des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2022 à **43 709 385** DT contre **40 834 331** DT au 31 décembre 2021 soit une variation de **2 875 054** DT se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Créances des opérations de réassurance	43 709 385	40 834 331	2 875 054
<b>Total des créances de réassurances brutes</b>	<b>43 709 385</b>	<b>40 834 331</b>	<b>2 875 054</b>

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

## (C) Autres créances

Libellé	2022	2021	Variation	
Personnel	360 992	354 065	6 927	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	11 250 896	10 845 875	405 021	
Débiteurs divers	17 784 372	1 947 064	15 837 308	
<b>Total des créances brutes</b>	<b>29 396 260</b>	<b>13 147 004</b>	<b>16 249 256</b>	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel

## (D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
Provisions pour dépréciation des créances nées d'OP Ass	16 637 965	15 070 715	1 567 251	(i)
Provision pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	501 378	489 896	11 482	(ii)
<b>Total des provisions pour dépréciation des créances</b>	<b>17 420 390</b>	<b>15 841 658</b>	<b>1 578 732</b>	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes ont augmenté de **1 567 251** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Provisions sur arriérés agences	11 150 454	9 577 529	1 572 925
Provisions sur créances contentieux primes	5 096 234	5 101 908	-5 674
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	391 278	-
<b>Total</b>	<b>16 637 965</b>	<b>15 070 715</b>	<b>1 567 251</b>

(ii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	387 331	387 331	-
Provision pour dépréciation sur les loyers	114 047	102 565	11 482
<b>Total</b>	<b>501 378</b>	<b>489 896</b>	<b>11 482</b>

## AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à **34 785 191 DT** contre **33 486 661 DT** au 31 décembre 2021, soit une augmentation de **1 298 530 DT** se détaillant comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	26 887 899	23 670 104	3 217 796	(A)
Charges reportées	14 831 324	14 294 710	536 614	(B)
Comptes de régularisation actifs	2 999 012	3 367 257	-368 245	(C)
<b>Total des autres éléments d'actifs bruts</b>	<b>44 718 236</b>	<b>41 332 071</b>	<b>3 386 165</b>	
Provisions / autres éléments d'actifs	-9 933 045	-7 845 410	-2 087 635	
<b>Total des autres éléments d'actifs nets</b>	<b>34 785 191</b>	<b>33 486 661</b>	<b>1 298 530</b>	

### (A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à **21 286 572 DT** contre **18 428 136 DT** au 31 décembre 2021. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
Effets à recevoir	6 570 943	5 259 167	1 311 775	
Effets et chèques impayés	12 123 724	10 204 118	1 919 607	
Banques & comptes de Trésorerie assimilés	4 654 786	4 822 374	-167 588	
Autres Avoirs	3 538 446	3 384 444	154 002	
<b>Total des avoirs bruts</b>	<b>26 887 899</b>	<b>23 670 104</b>	<b>3 217 796</b>	
Provisions effets et chèques impayés	-5 247 933	-4 888 573	-359 360	
Provisions sur comptes bancaires	-141 128	-141 128	-	
Provisions sur Autres Avoirs	-212 266	-212 266	-	
<b>Total des avoirs nets</b>	<b>21 286 572</b>	<b>18 428 136</b>	<b>2 858 436</b>	

### (B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées nettes s'élève au 31 décembre 2022 à **10 499 607 DT** contre **11 691 269 DT** au 31 décembre 2021. La variation de **1 191 661 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	8 179 991	8 549 102	-369 111	(i)
Charges à répartir	6 635 469	5 729 744	905 725	
Autres charges à répartir	15 864	15 864	-	
<b>Total des charges reportées</b>	<b>14 831 324</b>	<b>14 294 710</b>	<b>536 614</b>	
Amortissements	-4 331 717	-2 603 442	-1 728 275	
<b>Total des charges reportées nettes</b>	<b>10 499 607</b>	<b>11 691 269</b>	<b>-1 191 661</b>	

- (i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

**(C) Les comptes de régularisation actifs**

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2022 à **2 999 012 DT** contre **3 367 257 DT** au 31 décembre 2021. La diminution de **368 245 DT** se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Intérêts et loyers acquis non échus	1 844 284	2 786 576	-942 292
Autres comptes de régularisation	1 154 728	580 681	574 047
<b>Total des comptes de régul Actifs</b>	<b>2 999 012</b>	<b>3 367 257</b>	<b>-368 245</b>

## III.2 Capitaux propres et passifs

### III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Capital social	45 000 000	45 000 000	-
Réserves et primes liées au capital	10 540 000	13 290 000	-2 750 000
Autres capitaux propres	22 500 000	37 500 000	-15 000 000
Résultats reportés	-4 159 868	-13 380 630	9 220 762
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>73 880 132</b>	<b>82 409 370</b>	<b>-8 529 238</b>
Résultat net de l'exercice	9 200 570	6 470 762	2 729 808
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>83 080 702</b>	<b>88 880 132</b>	<b>-5 799 430</b>

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent au 31 décembre 2022 à **83 080 702 DT** contre **88 880 132 DT** au 31 décembre 2022.

Les autres capitaux propres correspondent à des émissions des titres participatifs de :

- ✓ 17,5 millions réalisée en décembre 2018,
- ✓ et de 5 millions réalisée en Décembre 2019.

### III.2.2 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2022 à **953 522 DT** contre **829 271 DT** au 31 Décembre 2021 soit une variation de **124 250 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
PROVISION POUR LITIGES	953 522	829 271	124 250
	<b>953 522</b>	<b>829 271</b>	<b>124 250</b>

### III.2.3 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2022 à **180 325 159 DT** contre **227 838 942 DT** au 31 Décembre 2021 soit une variation de **47 513 784DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	179 842 335	167 185 616	12 656 719	(A)
Provisions techniques assurance vie	482 824	60 653 326	-60 170 503	(B)
<b>Total</b>	<b>180 325 159</b>	<b>227 838 942</b>	<b>-47 513 784</b>	

### (A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
Provisions pour primes non acquises	43 265 044	41 699 045	1 565 998	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	130 468 364	120 032 790	10 435 574	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	5 146 094	4 424 841	721 253	
Provisions pour égalisation et équilibrage	-	29 066	-29 066	
Autre provisions techniques (non vie)	962 833	999 874	-37 041	
<b>Total</b>	<b>179 842 335</b>	<b>167 185 616</b>	<b>12 656 719</b>	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **1 565 998** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Provision pour PNA RD	5 718 016	5 483 883	234 133
Provision pour PNA Auto	32 821 616	29 955 691	2 865 925
Provision pour PNA Incendie	3 056 438	2 823 787	232 651
Provision pour PNA Transport	854 575	2 228 715	-1 374 140
Provision pour PNA autres branches	814 398	1 206 969	-392 572
	<b>43 265 044</b>	<b>41 699 045</b>	<b>1 565 998</b>

(ii) La variation des provisions pour sinistres non-vie de **10 435 574** DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Provision pour sinistres RD	28 296 196	28 692 848	-396 653
Provision pour sinistres Auto	74 650 690	66 675 873	7 974 817
Provision pour sinistres Incendie	16 227 429	13 959 517	2 267 912
Provision pour sinistres Transport	7 147 590	6 776 240	371 351
Provision pour sinistres autres branches	4 146 460	3 928 311	218 148
<b>Total</b>	<b>130 468 364</b>	<b>120 032 790</b>	<b>10 435 574</b>

### (B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Provisions d'assurance vie	-	55 264 505	-55 264 505
Provisions pour sinistres à payer (vie)	482 824	5 388 821	-4 905 998
<b>Total</b>	<b>482 824</b>	<b>60 653 326</b>	<b>-60 170 503</b>

Suite à l'opération de transfert réalisée en date du **01/01/2022**, la société LLOYD Assurances a procédé au transfert d'un montant de **59 822 486 DT** à la société LLOYD Vie, et ce suite à l'autorisation donnée par le CGA en date du 15/02/2022.

### III.2.4 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2022 à **91 909 782 DT** contre **107 165 980 DT** au 31 décembre 2021 soit une diminution de **15 256 197 DT**

### III.2.5 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2022 à **97 757 381 DT** contre **46 349 566 DT** au 31 décembre 2020 soit une diminution de **51 407 815 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	10 477 115	10 146 307	330 808	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	20 846 306	16 640 847	4 205 460	
Autres dettes	66 433 960	19 562 412	46 871 548	(B)
<b>Total</b>	<b>97 757 381</b>	<b>46 349 566</b>	<b>51 407 815</b>	

#### (A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La variation des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **330 808 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Compte courant agents	2 919 378	3 785 874	-866 497
Commissions à payer Agents	5 259 437	5 113 980	145 457
Compte d'attente à régulariser agents	2 011 539	745 849	1 265 691
Compte Co-assureurs	-	301 023	-301 023
Autres	286 761	199 581	87 180
<b>Total</b>	<b>10 477 115</b>	<b>10 146 307</b>	<b>330 808</b>

#### (B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2022 à **66 433 960 DT** contre **19 562 412 DT** au 31 décembre 2021 soit une hausse de **46 871 548 DT** :

Libellé	2022	2021	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	447 753	451 753	-4 000
Personnel	2 117 762	1 566 490	551 272
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	6 063 980	4 962 357	1 101 623
Actionnaire comptes courants associé : CFI	22 000 000	-	22 000 000
Créditeurs divers	35 804 465	12 581 813	23 222 652
<b>Total</b>	<b>66 433 960</b>	<b>19 562 412</b>	<b>46 871 548</b>

**III.2.6 PA7 : Les autres passifs**

Les autres passifs se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
Report Commissions Reçues Réassureurs	950 711	1 323 912	-373 201
Produits constatés d'avance	1 480 889	3 362 776	-1 881 887
Concours bancaires et autres passifs financiers	336 894	4 070 414	-3 733 520
<b>Total</b>	<b>2 768 494</b>	<b>8 757 102</b>	<b>-5 988 608</b>

## IV. Note Sur l'Etat de Résultat

### IV.1 Production

#### IV.1.1 Primes Acquisées

##### A. Primes Acquisées Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2022	2021	Montant	%
<b>Primes Nettes Ex &amp;Ant</b>				
RD	22 283	19 257	3 026	16%
AUTO	88 168	76 532	11 636	15%
INCENDIE	16 194	12 621	3 573	28%
TRANSP	8 680	9 584	-903	-9%
GRELE	2 822	5 294	-2 472	-47%
GROUPE	18 297	14 218	4 079	29%
<b>Total</b>	<b>156 444</b>	<b>137 505</b>	<b>18 939</b>	<b>14%</b>
Var Prov Annulation Primes	90	221	-131	-59%
Var Prov PANE	974	1 019	-45	-4%
<b>Total Primes Nettes</b>	<b>157 508</b>	<b>138 745</b>	<b>18 763</b>	<b>14%</b>
Var Prov PNA	-1 566	-6 192	4 626	-75%
<b>Primes Acquisées</b>	<b>155 942</b>	<b>132 553</b>	<b>23 389</b>	<b>18%</b>

En 2022, les primes acquises non-vie totalisent **155 942** mD contre **132 553** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **18%**.

##### B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2022	2021	Montant	%
Primes émises & acceptées nettes	1 648	5 518	-3 871	-70%
Var Prov PANE	22	43	-21	-50%
Var Prov Prime à annuler	94	82	12	15%
<b>Primes Acquisées</b>	<b>1 764</b>	<b>5 643</b>	<b>-3 880</b>	<b>-69%</b>

En 2022, les primes acquises vie totalisent **1 764** mD contre **5 643**mD l'exercice précédent, soit une baisse de **-69%**.

## IV.2 Charges des sinistres

### IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont augmenté de **24,32%** pour totaliser **78 166** mD en 2022 contre **62 875** mD en 2021.

(En mD)

Désignation		2022		2021		Var
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	8 527	10,91%	7 128	11,34%	19,62%
	Automobile	44 553	57,00%	34 089	54,22%	30,69%
	Incendie	8 798	11,26%	6 153	9,79%	42,99%
	Transport	524	0,67%	2 097	3,33%	-75,02%
	Grêle	14	0,02%	53	0,08%	-74,18%
	Groupe	15 219	19,47%	10 770	17,13%	41,31%
	<b>Total Non Vie</b>	<b>77 634</b>	<b>99,32%</b>	<b>60 290</b>	<b>95,89%</b>	<b>28,77%</b>
<b>Total Vie</b>	<b>500</b>	<b>0,64%</b>	<b>2 528</b>	<b>4,02%</b>	<b>-80,21%</b>	
<b>Total Affaires Directes</b>		<b>78 134</b>	<b>99,96%</b>	<b>62 818</b>	<b>99,91%</b>	<b>24,38%</b>
<b>Acceptations</b>		32	<b>0,04%</b>	57	0	<b>-43,57%</b>
<b>Total Général</b>		<b>78 166</b>	<b>100,00%</b>	<b>62 875</b>	<b>100,00%</b>	<b>24,32%</b>

### IV.2.2 Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une augmentation de **29,69%** par rapport à 2021

(En mD)

Désignation	2022	2021	Variation	
	Montant	Montant	Montant	%
Sinistres payés	77 666	60 347	17 319	29%
Versements de rentes	105	105	-	-
Recours et sauvetages encaissés	-2 566	-2 466	-100	4%
Frais de Gestion des sinistres	10 427	9 329	1 098	12%
<b>Prestations payées</b>	<b>85 631</b>	<b>67 315</b>	<b>18 316</b>	<b>27,21%</b>
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	130 468	120 033	10 436	9%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-120 033	-113 276	-6 757	6%
<b>Variation de la provision pour sinistres à payer</b>	<b>10 436</b>	<b>6 757</b>	<b>3 678</b>	<b>54,44%</b>
<b>Charge de sinistres</b>	<b>96 067</b>	<b>74 072</b>	<b>21 995</b>	<b>29,69%</b>

### IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a enregistré une diminution de **90,82%** par rapport à 2021.

(En mD)

Désignation	2022	2021	Variation	
			Montant	%
Sinistres et capitaux échus	500	2 979	-2 479	-83%
Recours & Sauvetages Encaissés	-	-	-	-
Frais de Gestion des sinistres	196	334	-138	-41%
<b>Prestations payées</b>	<b>696</b>	<b>3313</b>	<b>-2617</b>	<b>-79,00%</b>
Provisions SAP à la clôture	5 041	5 389	-348	-6%
Provisions SAP à l'ouverture	-5 389	-4 911	-478	10%
<b>Variation Provision SAP</b>	<b>-348</b>	<b>478</b>	<b>-826</b>	<b>-173%</b>
<b>Charge des sinistres</b>	<b>348</b>	<b>3 791</b>	<b>-3 443</b>	<b>-90,82%</b>

### IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques hors recours a diminué en 2022 de **45,276** MD et atteint **196,091** MD contre **241,367** MD en 2021. Cette variation est due essentiellement à la baisse des provisions mathématique vie de **55,265** MD et la hausse des provisions pour sinistre à payer brutes des prévisions de recours à encaisser de **12,674** MD.

### IV.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10)

(En DT)

Année d'inventaire:	Exercice de surveillance				
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Inventaire 2020</b>					
Règlements cumulés	43 357 027	44 085 859	43 315 817	37 629 853	23 185 240
Provisions pour sinistres	6 531 143	8 540 906	22 364 290	19 887 511	34 232 378
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>49 888 170</b>	<b>52 626 765</b>	<b>65 680 107</b>	<b>57 517 364</b>	<b>57 417 618</b>
Primes acquises	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121	118 193 737
% sinistres / primes acquises	74,31%	69,37%	81,08%	62,51%	48,58%

Année d'inventaire:	Exercice de surveillance				
	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Inventaire 2021</b>					
Règlements cumulés	50 084 358	48 472 735	44 238 701	40 492 203	25 219 025
Provisions pour sinistres	5 941 097	14 290 050	13 300 394	25 635 686	35 236 702
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>56 025 456</b>	<b>62 762 785</b>	<b>57 539 096</b>	<b>66 127 889</b>	<b>60 455 726</b>
Primes acquises	75 865 332	81 008 695	92 017 121	118 193 737	132 553 384
% sinistres / primes acquises	73,85%	77,48%	62,53%	55,95%	45,61%

Année d'inventaire:	Exercice de surveillance				
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Inventaire 2022</b>					
Règlements cumulés	55 472 506	49 477 775	51 578 313	58 282 882	37 584 466
Provisions pour sinistres	11 396 887	7 107 140	17 312 752	25 471 933	46 196 829
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>66 869 393</b>	<b>56 584 916</b>	<b>68 891 065</b>	<b>83 754 815</b>	<b>83 781 295</b>
Primes acquises	81 008 695	92 017 121	118 193 737	132 553 384	155 942 182
% sinistres / primes acquises	82,55%	61,49%	58,29%	63,19%	53,73%

## IV.5 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
<b>1 Placements immobiliers</b>			
1 1 Immeubles	360 912	360 912	117 571
1 2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
<b>Total</b>	<b>360 912</b>	<b>360 912</b>	<b>117 571</b>
<b>2 Participations</b>			
2 1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	1 992 236	1 992 236	-
2 2 Emprunts obligataires	1 564 233	1 564 233	-
2 3 Actions de sociétés cotées en bourse	3 143 483	3 143 483	1 113 820
2 4 Parts et actions dans les OPCVM	17 738	17 738	210
2 5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	
2 6 Autres actions et valeurs mobilières	-	-	
2 7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 194 244	7 194 244	
2 8 Contrats en unités de comptes	-	-	
2 9 Autres	4 250	4 250	-
<b>Total</b>	<b>13 916 184</b>	<b>13 916 184</b>	<b>1 114 031</b>
<b>3 Autres placements</b>			-
<b>4 Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)</b>	<b>9 721 253</b>	<b>9 721 253</b>	<b>10 682 245</b>
<b>Total Revenus &amp; Charges de placements</b>	<b>23 998 348</b>	<b>23 998 348</b>	<b>11 913 846</b>
Intérêts	10 522 566	10 522 566	
Frais externes	35 802	35 802	
Autres frais	1 355 479	1 355 479	
<b>Total charges des placements</b>	<b>11 913 846</b>	<b>11 913 846</b>	

#### IV.6 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	1 763 670
Charges de prestations	347 895
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	0
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
<b>Solde de souscription</b>	<b>1 415 775</b>
Frais d'acquisition	301 339
Autres charges de gestion nettes	776 317
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>1 077 656</b>
Produits nets de placements	21 588
Participation aux résultats et intérêts techniques	
<b>Solde financier</b>	<b>21 588</b>
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 362 199
Part des réass <sup>eurs</sup> et/ou des rétroces <sup>aires</sup> ds les ch de prest	377 113
Part des réass <sup>eurs</sup> et/ou des rétroces <sup>aires</sup> ds les ch de prov	-98 642
Part des réass <sup>eurs</sup> et/ou des rétroces <sup>aires</sup> ds la part aux Rt	1 641 522
Comm reçues des réass <sup>eurs</sup> et/ou des desrétroces <sup>aires</sup>	862 968
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>1 420 762</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>1 780 469</b>
<b>Informations complémentaires</b>	
Montant des rachats	-
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	482 824
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-5 388 821
Provisions mathématique	-
Provision mathématique à la clôture	-
Provision mathématique à l'ouverture	-55 264 505
<b>A déduire</b>	
Provisions devenues exigibles	



#### IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	Raccordement
Primes	1 763 670	PRV1 1 <sup>o</sup> colonne
Charges de prestations	347 895	CHV1 1 <sup>o</sup> colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	0	CHV2 1 <sup>o</sup> colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1 <sup>o</sup> colonne
<b>Solde de souscription</b>	<b>1 415 775</b>	
Frais d'acquisition	301 339	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	776 317	CHV43-CHV5- PRV4
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>1 077 656</b>	
Produits nets de placements	21 588	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	CHV3 1 <sup>o</sup> colonne
<b>Solde financier</b>	<b>21 588</b>	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 362 199	PRV1 2 <sup>o</sup> colonne
Part des réass <sup>eurs</sup> et/ou des rétroces <sup>aires</sup> ds les ch de prest	377 113	CHV1 2 <sup>o</sup> colonne
Part des réass <sup>eurs</sup> et/ou des rétroces <sup>aires</sup> ds les ch de prov	-98 642	CHV2 2 <sup>o</sup> colonne
Part des réass <sup>eurs</sup> et/ou des rétroces <sup>aires</sup> ds la part aux Rt	1 641 522	CHV3 2 <sup>o</sup> colonne
Comm reçues des réass <sup>eurs</sup> et/ou des desrétroces <sup>aires</sup>	862 968	CHV44 2 <sup>o</sup> colonne
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>1 420 762</b>	PRV1 1 <sup>o</sup> colonne
<b>Résultat technique</b>	<b>1 780 469</b>	
<b>Informations complémentaires</b>		
Montant des rachats	-	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	
Provisions techniques brutes à la clôture	482 824	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-5 388 821	
Provisions techniques brutes à la clôture	-	
Provision mathématique à l'ouverture	-55 264 505	
<b>A déduire</b>	-	
Provisions devenues exigibles	-	

#### IV.9 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	<b>TOTAL</b>	<b>raccordement</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>155 942 182</b>	
Primes émises	157 508 181	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-1 565 998	PRNV12 1°colonne
<b>Charges de prestations</b>	<b>96 000 409</b>	
Prestations et frais payés	85 630 942	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	10 369 467	CHNV2+CHNV6 1°colonne
<b>Solde de souscription</b>	<b>59 941 773</b>	
Frais d'acquisition	25 262 469	CHNV41- CHNV42
Autres charges de gestion nettes	13 503 704	CHNV43- CHNV5-PRNV2
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>38 766 173</b>	
Produits nets de placements	8 745 995	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-2 433 952	CHNV3 1°colonne
<b>Solde financier</b>	<b>6 312 043</b>	
Primes cédées aux réassureurs	-83 012 605	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	-2 024 780	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	35 760 063	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	4 929 132	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	5 147 315	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	17 286 691	CHNV44
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-21 914 185</b>	
<b>Résultat technique</b>	<b>5 573 459</b>	
<b>Informations complémentaires</b>	-	
Provisions pour primes non acquises clôture	-43 265 044	
Provisions pour primes non acquises ouverture	41 699 045	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	130 468 364	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-120 032 790	
Autres provisions techniques clôture	962 833	
Autres provisions techniques ouverture	-1 028 940	
<b>A déduire :</b>		
Provisions devenues exigibles	-	

## **IV.10 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie**

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une augmentation de 3,7 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de 3,9 MD en 2021 à 7,6 MD en 2022.

### **(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation**

Ce flux est passé de 9 656 KDT en 2021 à 4 955 KDT en 2022, soit une variation de 4 700 KDT :

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 17 804 KDT.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une baisse de 1 120 KDT.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 46 005 KDT en 2021 à 47 145 KDT en 2022.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une hausse de 2 455 KDT.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une baisse de 1 371 KDT.
- La variation entre décaissements et les encaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une hausse de 28 940 KDT.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 1 680 KDT.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de 9 268 KDT.
- Les autres mouvements ont enregistré une variation de 132 KDT.

### **(B) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement**

Ce flux est passé de -4 289 KDT en 2021 à -1 170 KDT en 2022, soit une variation de 3 118KDT.

### **(C) Flux de trésorerie provenant des activités de financements**

Ce flux est de -60 KDT pour les deux exercices 2021 et 2022.

## V. Notes Complémentaire

### V.1 Parties liées

La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe BAYAHI.

Les chiffres d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe en 2022 totalisent 8 904 KDT.

Les transactions les plus importants ont été effectuées avec MG, SICAM, SOTUVER, TPR, TUNICAST et FOUNA DISTRIBUTION :

Sociétés	CA (en KDT)
MG	5 644
SICAM	1 261
SOTUVER	489
TPR	186
TUNICAST	529
FOUNA DISTRIBUTION	118

Les achats effectués par LLOYD assurances avec les sociétés du groupe s'élèvent durant l'exercice 2022 à 93 KDT avec CLOUD MASTER et TUNISIE PARK SERVICE.

Sociétés	Achats
CLAUD MASTER	88
TUNISIE PARK SERVICE	5
<b>Total general</b>	<b>93</b>

### V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 01 Juin 2023 par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**LLOYD TUNISIEN S.A**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022**

**Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN S.A,**

**I- Rapport sur l'audit des états financiers**

**Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître des capitaux propres de 83 080 702 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 9 200 570 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Rapport de gestion du conseil d'administration**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2023.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 14 juin 2023**  
**Les commissaires aux comptes**

**FINOR**  
**Karim DEROUICHE**

**AMC Ernst & Young**  
**Fehmi LAOURINE**

**LLOYD TUNISIEN S.A**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX**  
**COMPTES**  
**États financiers - exercice clos le 31 décembre 2022**

**Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN S.A,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2022**

Le Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe qui ont été souscrits dans les conditions suivantes :

<b>Emetteur</b>	<b>Encours au 31/12/2022 en KDT</b>	<b>Intérêts rattachés à l'exercice 2022 en KDT</b>
Zeineb Immobilière	20 000	1 780
C.F.I	500	1 113
T.P.S	-	240
Immobilière Magasin Général	-	434
Founa Distribution	2 450	159
SEDAN	-	64
<b>Total</b>	<b>22 950</b>	<b>3 790</b>

2. Votre société a conclu avec LLOYD Vie une convention de transfert du portefeuille de contrats d'assurance vie.

En vertu de cette convention Lloyd Tunisien transfère à LLOYD Vie les provisions techniques vis-à-vis des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance vie, objet du transfert, ainsi que les parts des réassureurs y afférentes pour des montants respectifs de 59 822 KDT et 21 316 KDT. Ces montants ont été calculés à la date du 31/12/2021.

LLOYD Tunisien transfère également les actifs représentant les engagements techniques en partie sous forme d'actifs cantonnés, pour un montant de 18 230 KDT, le reste soit, 41 592 KDT a été transféré sous forme de liquidités. Lloyd Tunisien transfère également en contre partie des parts des réassureurs, les dépôts des réassureurs en couverture des provisions mathématiques et des provisions pour sinistres à payer qui sont à leur charge, soit un montant total de 20 223 KDT.

Par ailleurs, les primes annulées au niveau de votre société après l'opération de transfert et dont les provisions mathématiques correspondantes ont été déjà transférées et payées à la société « LLOYD VIE » seront à la charge de cette dernière qui s'engage à restituer ces montants à votre société.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration du 22 février 2022.

3. Votre société et la société LLOYD Vie ont conclu un avenant à la convention de transfert du portefeuille de contrats d'assurance Vie, stipulant ce qui suit :
  - Etant donné que le transfert effectif du portefeuille a été effectué à une date ultérieure au 01/01/2022, une dette complémentaire d'un montant de 4 000 KDT, calculée sur la base d'un rendement moyen des actifs de TMM +2.5%, sera réglé par LLOYD Tunisien au LLOYD VIE.
  - Le montant des parts de réassurance dans les sinistres vie tardifs s'élevant à 1 092 KDT sera remboursé par Lloyd Vie au LLOYD Tunisien.

Ainsi, la charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 4.000 KDT pour l'exercice 2022.

Par ailleurs, la créance afférente à la part des réassurances dans les sinistres vie tardifs qui s'élève au 31 décembre 2022 à 1 092 KDT demeure non réglée et aucun intérêt n'a été constaté à ce titre.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par le Conseil d'Administration du 1er juin 2023.

4. Votre société a cédé à LLOYD VIE le logiciel « LOGIVIE ». Cette cession a été effectuée moyennant un prix total de 80 KDT en TTC et avec une date d'effet au 1<sup>ER</sup> janvier 2022.

La plus-value sur cession constatée à ce titre s'élève à 14 KDT.

5. Votre société ayant émis des titres participatifs dont la souscription a été réservée à l'actionnaire « CFI » sur une période de 7 ans. La créance est arrivée à échéance le 29 décembre 2022. Les Parties ont convenu de loger le montant de celle-ci, soit quinze millions (15.000.000) de dinars, dans un compte courant associé rémunéré au taux du marché monétaire majoré de 2,5 points hors taxes sur le montant restant dû, au prorata de la période courue. Ces intérêts seront payables semestriellement soit le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. La convention de compte courant associé a été signée en date du 29 décembre 2022.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre en 2022.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration du 26 décembre 2022.

6. En date du 30 décembre 2022, votre société a conclu avec la société « CFI » une convention de compte courant associé. En vertu de cette convention, la société « CFI » met à la disposition de votre société la somme de 7 000 KDT rémunérée au taux du marché monétaire majoré de de 2,5 points hors taxes sur le montant restant dû, au prorata de la période courue. Ces intérêts seront payables semestriellement soit le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Ledit montant est destiné au financement de ses besoins de trésorerie.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre en 2022.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration du 26 décembre 2022.

7. Votre conseil d'administration a autorisé les cessions et les acquisitions des actions cotées du groupe. Les opérations ont été réalisées dans les conditions suivantes :

**Cession des actions SOTUVER :**

Date	Quantité	Coût de revient en KDT	Prix de cession en KDT	Plus-value réalisée en KDT
15/12/2022	470 589	2 104	4 000	1 896
26/12/2022	470 589	2 104	4 000	1 896
28/12/2022	795 455	3 556	6 761	3 206
30/12/2022	519 900	2 761	4 419	1 658
30/12/2022	280 100	1 487	2 381	894
<b>Total</b>	<b>2 536 633</b>	<b>12 010</b>	<b>21 561</b>	<b>9 551</b>

**Cession des actions TPR :**

Date	Quantité	Coût de revient en KDT	Prix de cession en KDT	Plus-value réalisée en KDT
28/12/2022	454 546	1 995	2 000	5

**Acquisition des actions SOTUVER**

Date	Quantité	Prix d'acquisition en KDT
29/12/2022	795 455	6 761
30/12/2022	519 900	4 419
30/12/2022	280 100	2 381
<b>Total</b>	<b>1 595 455</b>	<b>13 561</b>

## II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Votre société a réalisé en 2021 des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe. Ces billets de trésorerie qui ont été totalement remboursés durant l'exercice 2022 et qui ont généré courant le même exercice des intérêts pour un total de 297 KDT se détaillent comme suit :

Emetteur	Encours au 31/12/2021 en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2022 en KDT
Zeineb Immobilière	20 000	41
C.F.I	15 300	205
T.P.S	3 100	12
Immobilière Magasin Général	5 500	28
Promotion Immobilière Montfleury	2 000	8
Founa Distribution	1250	2
<b>Total</b>	<b>47 150</b>	<b>297</b>

2. Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 5 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.25% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI.

Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 12 décembre 2019 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2019. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 25 décembre 2019.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 795 KDT pour l'exercice 2022.

3. Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 17 500 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 1.2% des primes émises, nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI.

Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2018 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2018. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 10 décembre 2018.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 3 297 KDT pour l'exercice 2022.

4. Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 540 KDT pour l'exercice 2022.

### III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni en date du 31 janvier 2017 a désigné Monsieur Yazid SELLAOUTI en tant que Directeur Général de la société et a chargé le comité de rémunération de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018. A ce titre, Il perçoit, une rémunération annuelle de 200 000 DT nette d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois, une prime de bilan de 50 000 DT, une indemnité mensuelle de 2 500 DT net par mois au titre de la voiture de fonction, bons d'essence de 500 DT par mois, téléphone, tickets restaurant, une assurance vie et santé, ligne ADSL ou FO et le remboursement de 70% de la police auto.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, cette rémunération est désormais équivalente à une indemnité mensuelle brute de 56 500 DT servie sur 12 mois.

Le Conseil d'Administration réuni en date du 26 décembre 2022 a décidé de fixer le mandat de Monsieur Yazid SELLAOUTI, en qualité de Directeur Général à une durée de trois (3) ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

- Le conseil d'administration réuni en date du 26 novembre 2018 a désigné Monsieur Karim GHELALA en tant que Directeur Général Adjoint de la société et a chargé le comité de rémunérations de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 12 juillet 2021 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle de 174 720 DT net d'impôts et charges sociales et hors avantages fiscaux payable sur 12 mois ainsi que des bons d'essence de 600 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant et le remboursement de 70% de la police auto.

Par ailleurs, le comité de rémunération du 22 juillet 2022 a décidé de lui allouer une rémunération variable au titre de l'exercice 2021 pour un montant net de 45 000 DT à servir en juillet 2022.

Les obligations et engagements de la société LLOYD TUNISIEN S.A envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, se présentent comme suit (DT) :

Libellé	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme (*)	679 200	-	501 461	29 096	75 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	15 824	-	-	-
<b>Total</b>	<b>679 200</b>	<b>-</b>	<b>517 285</b>	<b>29 096</b>	<b>75 000</b>	<b>-</b>

(\*) Charges sociales et fiscales comprises.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 14 juin 2023**

**Les commissaires aux comptes**

**FINOR  
Karim DEROUCHE**

**AMC Ernst & Young  
Fehmi LAOURINE**

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

#### **OFFICE PLAST**

**Siège social** : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La Société Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 Juin 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Elyes MAATKI (Société d'expertise comptable Univers Audit).

**BILAN**  
**Exercice clos au 31/12/2022**  
**(Exprimé en Dinars tunisiens)**

**ACTIFS**

	Note	31/12/2022	31/12/2021
<b><i>ACTIFS NON COURANTS</i></b>			
<b><i>Actifs Immobilisés</i></b>			
Immobilisations incorporelles	<i>AC01</i>	671 010	210 453
Moins : Amortissements	<i>AC02</i>	-203 793	-197 987
Immobilisations corporelles	<i>AC03</i>	24 656 612	22 680 742
Moins : Amortissements	<i>AC04</i>	-10 287 618	-8 539 194
Immobilisations financières	<i>AC05</i>	2 254 141	2 230 771
<b><i>Total des actifs immobilisés</i></b>		<b><i>17 090 352</i></b>	<b><i>16 384 785</i></b>
Autres actifs non courants	<i>AC06</i>	9 568	25 135
<b><i>Total des actifs non courants</i></b>		<b><i>16 409 920</i></b>	<b><i>16 409 920</i></b>
<b><i>ACTIFS COURANTS</i></b>			
Stocks	<i>AC07</i>	15 860 999	10 728 317
Moins : provisions	<i>AC08</i>	-146 071	-46 982
Clients et comptes rattachés	<i>AC09</i>	8 763 008	8 702 389
Moins : provisions	<i>AC10</i>	-992 996	-946 095
Autres actifs courants	<i>AC11</i>	3 018 831	3 503 888
Moins : provisions	<i>AC12</i>	-111 350	-111 350
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>AC13</i>	1 229 325	3 139 874
<b><i>Total des actifs courants</i></b>		<b><i>27 621 746</i></b>	<b><i>24 970 040</i></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>44 721 666</u></b>	<b><u>41 379 961</u></b>

**BILAN**  
**Exercice clos au 31/12/2022**  
**(Exprimé en Dinars tunisiens)**

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

	Note	31/12/2022	31/12/2021
<b><i>Capitaux propres</i></b>			
Capital social	<b>CP01</b>	14 662 164	12 218 470
Réserves	<b>CP02</b>	858 537	855 031
Primes d'émission	<b>CP03</b>	4 316 892	6 760 586
Autres capitaux propres	<b>CP04</b>	691 931	311 029
Résultats reportés	<b>CP05</b>	66 604	1 361 991
<b><i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i></b>		<b>20 596 128</b>	<b>21 507 107</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>CP06</b>	132 553	-1 291 881
<b><i>Total des capitaux propres avant affectation</i></b>		<b>20 728 681</b>	<b>20 215 227</b>
<b><i>Passifs</i></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts	<b>P01</b>	5 471 389	6 858 432
Provisions	<b>P02</b>	269 511	277 458
<b><i>Total des passifs non courants</i></b>		<b>5 740 900</b>	<b>7 135 890</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>P03</b>	4 656 626	3 920 966
Autres passifs courants	<b>P04</b>	1 623 811	1 484 066
Autres passifs financiers	<b>P05</b>	10 386 854	7 900 707
Concours bancaires	<b>P06</b>	1 584 794	723 105
<b><i>Total des passifs courants</i></b>		<b>18 252 085</b>	<b>14 028 844</b>
<b><i>Total des passifs</i></b>		<b>23 992 985</b>	<b>21 164 734</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>44 721 666</u></b>	<b><u>41 379 961</u></b>

**ETAT DE RÉSULTAT**  
**Exercice clos au 31/12/2022**  
**(Exprimé en Dinars tunisiens)**

	<i>Note</i>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	<b>R01</b>	34 026 221	26 558 414
Autres produits d'exploitation	<b>R02</b>	58 141	57 561
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>34 084 362</b>	<b>26 615 975</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours	<b>R03</b>	-1 257 714	770 214
Achats d'approvisionnement consommés	<b>R04</b>	21 276 583	15 583 134
Charges de personnel	<b>R05</b>	2 739 362	2 305 795
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>R06</b>	2 024 007	2 225 635
Autres charges d'exploitation	<b>R07</b>	7 032 433	5 585 557
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>-31 814 671</b>	<b>-26 470 335</b>
<b><i>Résultat d'exploitation</i></b>		<b>2 269 691</b>	<b>145 640</b>
Charges financières nettes	<b>R08</b>	-2 029 764	-1 452 114
Produits des placements		758	789
Autres gains ordinaires	<b>R09</b>	91 132	46 143
Autres pertes ordinaires	<b>R10</b>	-153 373	-3 596
<b><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></b>		<b>178 444</b>	<b>-1 263 138</b>
Impôt sur les bénéfices		-45 891	-28 743
<b><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></b>		<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>
Éléments extraordinaires (gains/pertes)		0	0
<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>		<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<b><i>Résultats après modifications comptables</i></b>		<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Exercice clos au 31/12/2022**  
**(Exprimé en Dinars tunisiens)**

<i>Note</i>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>		
<b><i>Résultat net :</i></b>	<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>
Ajustement pour :		
* Amortissement et provisions	<b>F01</b> 2 024 007	2 200 568
* Variation		
'- Stocks	<b>F02</b> -5 132 682	-838 670
'- Clients	<b>F03</b> -60 619	-1 713 283
'- Autres actifs courants & Placements	<b>F04</b> 485 057	-595 897
'- Fournisseurs et autres dettes	<b>F05&amp;06</b> 875 406	1 205 475
'- Autres actifs non courants	<b>AC06</b> -9 500	25 067
* Plus ou moins-values de cession	<b>R09</b> -31 000	-30 128
* Quote-part de subvention inscrite aux comptes de résultat	<b>R02</b> -53 555	-44 984
* Intérêts courus	-14 728	85 698
* Ajustement décaissement Comptes Courants Actionnaires	289 940	278 800
*Ajustement des décaissements sur comptes fournisseurs d'immobilisation	-30 000	0
<hr/>		
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>	<b>- 1 525 121</b>	<b>-719 235</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 513 093	-741 564
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31 000	40 000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières et de placement	-23 370	-5 222
<hr/>		
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i></b>	<b>-2 505 463</b>	<b>-706 786</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>		
Dividende et autres distribution	0	-228 819
Encaissement provenant des emprunts	42 081 867	26 303 078
Remboursements d'emprunts	-40 968 035	-24 558 350
Décaissement Comptes Courants Actionnaires	-340 000	-590 000
Encaissement Comptes Courants Actionnaires	50 060	311 200
	434 456	
<hr/>		
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i></b>	<b>1 258 348</b>	<b>1 237 109</b>
<b><i>Incidences des variations des taux de change</i></b>		
<hr/>		
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>	<b>-2 772 236</b>	<b>-188 912</b>
Trésorerie au début de l'exercice	<b>F07</b> 2 416 768	2 605 681
<hr/>		
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>	<b>F08</b> -355 468	<b>2 416 769</b>

*Soldes Intermédiaires de Gestion*

*Exercice clos au 31/12/2022*

*(Exprimé en dinars tunisiens)*

<b>Produits</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Charges</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Soldes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Revenus et autres pduit explo <sup>o</sup>	34 026 221	26 570 990	ou (Déstockage de production)	0	0			
Production stockée	1 257 714	-770 214						
<b>Total</b>	<b>35 283 935</b>	<b>25 800 776</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Production</b>	<b>35 283 935</b>	<b>25 800 776</b>
<b>Production</b>	<b>35 283 935</b>	<b>25 800 776</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>21 276 583</b>	<b>15 583 134</b>	<b>Marge / coût matières</b>	<b>14 007 351</b>	<b>10 217 642</b>
<b>Marge sur coût matières</b>	<b>14 007 351</b>	<b>10 217 642</b>						
Subvention d'exploitation	4 586	0	Autres charges externes	6 981 694	5 446 661			
<b>Total</b>	<b>14 011 937</b>	<b>10 217 642</b>	<b>Total</b>	<b>6 981 694</b>	<b>5 446 661</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>7 030 244</b>	<b>4 770 980</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>7 030 244</b>	<b>4 770 980</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>50 740</b>	<b>138 896</b>			
			Charges de personnel	2 739 362	2 305 795			
	<b>7 030 244</b>	<b>4 770 980</b>	<b>Total</b>	<b>2 790 102</b>	<b>2 444 691</b>	<b>Excédant brut</b>	<b>4 240 142</b>	<b>2 326 290</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>4 240 142</b>	<b>2 326 290</b>						
Autres produits ordinaires	91 132	46 143	Autre charges ordinaires	153 373	3 596			
Produits financiers	758	789	Charges financières	2 029 764	1 452 114			
Reprise sur provisions	145 746	62 412	Dot <sup>o</sup> aux amort et aux prov.	2 169 752	2 288 047			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	53 555	44 984	Pertes ordinaires					
Transfert de charges	0	0	Impôts sur le résultat ordinaire	45 891	28 743			
<b>Total</b>	<b>4 531 333</b>	<b>2 480 619</b>	<b>Total</b>	<b>4 398 780</b>	<b>3 772 499</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>
Résultat positif des activités ordinaires	<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>	Rt négatif des activités ordinaires	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après MC</b>	<b>132 553</b>	<b>-1 291 881</b>

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2022**

### **I- Présentation de la Société**

La société Office Plast S.A est une société anonyme de droit tunisien, constituée courant le mois de février 2006 avec un capital initial de 600 000 dinars qui a été rapporté à 1 400 000 dinars en 2011, à 2 100 000 dinars en 2014, à 3 690 000 dinars en 2014 et à 6 242 160 dinars en 2015 et à 9 802 700 dinars fin 2016, à 11 107 700 dinars en 2019 et à 12 218 470 dinars en 2021, à 14 662 164 dinars en 2022.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

Au 31/12/2022 la structure de capital se détaille comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nbre d'actions</b>	<b>VN</b>	<b>Total</b>	<b>% de détention</b>
ATD SICAR	1 802 587	1	1 802 587	
ATD SICAR FG ATB 75-2014	1 198 621	1	1 198 621	28%
ATD SICAR " FG ATB 75-2017-3 "	455 711	1	455 711	
ABID YASSINE	2 530 043	1	2 530 043	21%
FCPR MAX-ESPOIR	640 808	1	640 808	
MAXULA BOURSE	751 149	1	751 149	
FCPR MAXULA JASMIN	1 148 540	1	1 148 540	
FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISE	239 483	1	239 483	
FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISE	277 245	1	277 245	27%
FCP CEA MAXULA.	100 349	1	100 349	
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	30 451	1	30 451	
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	26 000	1	26 000	
MAXULA CAPITAL	105 163	1	105 163	
GLSB	275 600	1	275 600	
BRIGNONE LAURENT	272 172	1	272 172	
BRIGNONE VALERIE LUCETTE JOSETTE	272 172	1	272 172	7%
SEIGLE EP BRIGNONE ANNIE LUCETTE GABRIELLE	59 472	1	59 472	
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD	640 983	1	640 983	5%
WIFAK SICAR	309 949	1	309 949	3%
SICAR INVEST	299 541	1	299 541	2%
MATMATI MOURAD	264 135	1	264 135	2%
DIVERS	518 296	1	518 296	4%
<b>Totaux</b>	<b>12 218 470</b>		<b>12 218 470</b>	<b>100%</b>

La société OFFICE PLAST ne détient aucune action propre.

## II- Principes et méthodes comptable

Les états financiers de la société sont élaborés et présentés conformément aux dispositions de la loi 96/112 (méthode autorisée).

Les états financiers sont :

- Le bilan
- L'état de résultat
- L'état de flux de trésorerie
- Les notes aux états financiers

## III- Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Les principales méthodes comptables adoptées par la société « **Office Plast SA** » pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

### A. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

* Logiciels	3 ans	33%
* Sites web	3 ans	33%

### B. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

* Constructions	20 ans	5%
* Matériels industriels	10 ans	10%
* Outillage industriels	10 ans	10%
* Matériels de transport	5 ans	20%
* Matériels informatiques	3 ans	33%
* Installations générales	10 ans	10%
* Equipements de bureau	5 ans	20%

### **C. Immobilisations à statut juridique particuliers (contrat de location – financement):**

Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif et au passif de bilan pour des montants égaux à la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces immobilisations sont amorties sur la durée du contrat de location financement conformément à la norme comptable N°41.

### **D. Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Elles s'agissent principalement des titres de participation détenus à des fins de contrôle ainsi que des cautionnements versés. A la fin de chaque année, un test de dépréciation est effectué afin de constater s'il y a lieu des provisions en cas où leur cout d'acquisition devient inférieur leur valeur d'usage conformément à la norme comptable N° 7 relative aux placements.

### **E. Stocks :**

Les stocks de matières premières sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 « stocks », aux couts d'acquisition déterminé selon la méthode de cout moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 « Stocks » aux couts de production selon la méthode de cout moyen pondéré.

La méthode d'inventaire physique de stocks adoptée par la société est celle de l'inventaire intermittent.

### **F. Opérations en monnaies étrangères :**

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en Dinars tunisiens selon le taux de change à la date de l'opération et les soldes qui découlent de ces opérations sont convertis selon le taux de la BCT à la date de clôture.

### **G. Subventions d'investissements :**

Les subventions d'investissement dont la société a bénéficié sont enregistrées dans la comptabilité dès la réalisation des conditions liées. Ainsi que l'amortissement des dites subventions se fait conformément à la norme comptable N° 12 relative aux subventions.

## **IV- Evénement postérieur la date de clôture**

Aucun événement post clôture de nature à alerter la fiabilité des présents états financiers ne s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date où ces derniers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration.

## **VI - Informations détaillées**

## ACTIFS

### AC01&AC02&AC03&AC04 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 14 836 211 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	Valeurs Bruts au 31/12/2021	Acquisition /Reclassement	Cession/Re classement	Valeurs Bruts au 31/12/2022	Amortissements cumulés 31/12/2021	Amort / Cessions	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés 31/12/2022	VCN 2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
* Sites web	19 400	0	0	19 400	-19 400	0	0	-19 400	0
* Logo	480	0	0	480	-480	0	0	-480	0
* Concessions, Marques et Brevets	0	261 102		261 102	0			0	261 102
* Logiciels	190 573	199 455	0	390 028	-178 107	0	-5 806	-183 913	206 115
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>210 453</b>	<b>460 557</b>	<b>0</b>	<b>671 010</b>	<b>-197 987</b>	<b>0</b>	<b>-5 806</b>	<b>-203 793</b>	<b>467 217</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Terrains	1 089 421	130 843	0	1 220 264	0	0	0	0	1 220 265
Constructions	4 371 995	0	0	4 371 995	-1 196 213	0	-218 598	-1 414 811	2 957 184
Matériel Industriel	11 823 973	600 256	0	12 424 229	-5 248 883	0	-1 094 986	-6 343 869	6 080 359
Outillage industriel	183 632	112 946	0	296 578	-75 646	0	-24 241	-99 887	196 692
Matériel de transport	74 800	0	0	74 800	-74 800	0	0	-74 800	0
Matériel Informatique	279 312	28 188	0	307 500	-204 501	0	-37 156	-241 657	65 842
Installations générales, agencements divers	2 410 353	181 830	0	2 592 183	-738 192	0	-305 263	-1 043 455	1 548 729
Installations générales Projet fluide-sécurité usine 1	554 442	0	0	554 442	-1 283	0	0	-1 283	553 159
Équipement de bureau	239 881	15 931	0	255 812	-118 114	0	-21 132	-139 246	116 565
Immobilisations à statut juridique particulier	1 178 821	222 456	106 665	1 294 612	-881 562	106 665	-153 713	-928 610	366 002
Immobilisation en cours MACHINE FLEXO 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisation en cours	474 112	790 085	0	1 264 197	0	0	0	0	1 264 197
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>22 680 742</b>	<b>2 082 535</b>	<b>106 665</b>	<b>24 656 612</b>	<b>-8 539 194</b>	<b>106 665</b>	<b>-1 855 089</b>	<b>-10 287 618</b>	<b>14 368 994</b>
<b>Total</b>	<b>22 891 195</b>	<b>2 543 092</b>	<b>106 665</b>	<b>25 327 622</b>	<b>-8 737 181</b>	<b>106 665</b>	<b>-1 860 895</b>	<b>-10 491 411</b>	<b>14 836 211</b>

### AC05 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 254 141 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participation (*)	2 150 000	2 150 000
Dépôts et caution versés	104 141	80 771
<b>Total</b>	<b>2 254 141</b>	<b>2 230 771</b>

(\*) Les titres de participation sont comptabilisés initialement au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société Office Plast). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

Au 31 décembre 2022 les titres de participation s'élèvent à 2 150 000 DT se détaillant comme suit :

Participation	% de détention	Valeur brute au 31/12/2022	Valeur brute au 31/12/2021
Office Store	37%	370 000	370 000
Office Distribution	56%	280 000	280 000
New Box Tunisia	15%	1 500 000	1 500 000
		<b>2 150 000</b>	<b>2 150 000</b>

### AC06 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 9 568 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2021	Résorption 2022	Acquisitions 2022	31/12/2022
Frais préliminaires	21 757	-21 698	9 500	9 559
Charges à répartir	3 378	-3 369	0	9
<b>Total Net</b>	<b>25 135</b>	<b>-25 067</b>	<b>9 500</b>	<b>9 568</b>

### AC07&AC08 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 15 714 928 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Stocks matières premières	4 776 596	3 068 949
Stocks pièces de rechanges	555 463	402 064
Stocks produits finis	3 780 162	2 522 448
Produits semi finis	6 748 778	4 734 856
<b>Total Brut</b>	<b>15 860 999</b>	<b>10 728 317</b>
Provision	-146 071	-46 982
<b>Total Net</b>	<b>15 714 928</b>	<b>10 681 335</b>

**AC09&AC10 : Clients et comptes rattachés**

Le solde net de cette rubrique s'élève 7 770 012 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Clients collectifs locaux	4 550 735	3 011 349
Clients collectifs étrangers	3 216 126	3 767 062
Clients effets à recevoir	3 151	977 883
Clients douteux ou litigieux	992 996	946 095
<b>Total Brut</b>	<b>8 763 008</b>	<b>8 702 389</b>
Provision	-992 996	-946 095
<b>Total Net</b>	<b>7 770 012</b>	<b>7 756 294</b>

**AC11&AC12 : Autres actifs courants :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 907 481 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2022</b>
Consignations compagnie	55 267	55 268
Fonds de garantie FACTORING	352 060	109 552
Retenue à la source	0	144 980
Fournisseurs avances et acomptes	98 663	982 638
Avances fournisseurs d'immobilisations	43 288	73 288
Personnels avances et acomptes	128 420	97 515
Personnels rémunérations dues	7 364	0
Etat crédit IS	699 999	483 741
Etat crédit de TVA à reporter	597 933	198 577
Compte courant-PAP	7 359	7 359
Compte courant-OFFICE STORE	805 000	805 000
Compte courant - NEW BOX TUNISIA	0	288 849
Intérêts courus-Comptes courants associés	60 593	63 230
Produits à recevoir	69 751	40 000
Charges constatées d'avance	88 002	148 866
Compte d'attente	5 132	5 026
<b>Total Brut</b>	<b>3 018 831</b>	<b>3 503 888</b>
Provisions / Fournisseurs débiteurs	-43 287	-43 287
Provisions / Autres actifs courants	-68 063	-68 063
<b>Total Net</b>	<b>2 907 481</b>	<b>3 392 537</b>

**AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 229 325 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
----------------	-------------------	-------------------

Chèques en coffre	783 117	2 920 604
Banques	443 834	217 865
Caisse	2 374	1 405
<b>Total</b>	<b>1 229 325</b>	<b>3 139 874</b>

## CP01, CP02, CP03, CP04& CP05, CP06 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest. (*)	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 31/12/2021</b>	<b>12 218 470</b>	<b>855 031</b>	<b>311 030</b>	<b>6 760 586</b>	<b>1 361 991</b>	<b>-1 291 881</b>	<b>20 215 227</b>
*Affectation des résultat	0	0	0	0	-1 291 881	1 291 881	0
*Réserves Légales	0	3 506	0	0	-3 506	0	0
*Subvention d'investissement	0	0	434 456	0	0	0	434 456
* Part des sub. D'invest. Inscrites en RT	0	0	-53 555	0	0	0	-53 555
* Augmentation de capital PV AGE 28/06/2022	2 443 694	0	0	-2 443 694	0	0	0
* Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	132 553	132 553
<b>Situation au 31/12/2022</b>	<b>14 662 164</b>	<b>858 537</b>	<b>691 931</b>	<b>4 316 892</b>	<b>66 604</b>	<b>132 553</b>	<b>20 728 681</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Nombre d'action	14 662 164	12 218 470
<b>Valeur nominale</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Bénéfice	132 553	-1 291 881
<b>Bénéfice par action</b>	<b>0.00904</b>	<b>-0,106</b>

**(\*) : Subvention d'investissement**

Désignation	Date Accord	Montant	% accordé	Subvention accordé	Taux d'amort	QP 2022	Amortissement cumulé 31/12/2022	VCN au 31/12/2022
Terrain	27/10/2005	15 000	1,46%	3 387	10%	-	3 387	-
Construction	27/10/2005	240 000	23,30%	54 188	5%	2 709	46 564	7 623
Outillage industriel	27/10/2005	45 000	4,37%	9 278	10%	-	9 278	-
Équipements importés	27/10/2005	543 600	52,78%	112 077	10%	-	112 077	-
Équipements locaux	27/10/2005	35 000	3,40%	7 216	10%	-	7 216	-
Matériel de transport	27/10/2005	39 000	3,79%	8 041	20%	-	8 041	-
Autres charges	27/10/2005	112 400	10,91%	23 174	33%	-	23 174	-
Logiciel GMAO	06/12/2012	8 200	70,00%	5 740	33%	-	5 740	-
FACTURE BUZZI MACHINE 90000€	12/04/2011	185 939	10,00%	18 594	10%	1 859	14 875	3 719
FRE BUZZI 40000€/ MACHINE	28/02/2014	90 187	10,00%	9 019	10%	902	7 215	1 804
FRE HUEN CHEN 45980 USD	20/03/2014	75 751	10,00%	7 575	10%	758	6 060	1 515
FRE GUANGDONG SHANTOU	02/04/2015	229 043	10,00%	22 904	10%	2 290	18 323	4 581
CONTRAT IJARA CHARIOT ELEVATEUR	31/05/2013	40 068	10,00%	4 007	20%	-	4 007	-
Matériel informatique		30 181	10,00%	3 018	33%	-	3 018	-
Équipements importés	01/01/2014	568 094		129 816	10%	12 982	103 853	25 963
ITP	01/01/2014	35 427		5 314	10%	531	4 251	1 063
Équipements importés	01/11/2012			14 509	33%	-	14 509	-
Équipements importés	01/11/2012			125 385	10%	12 539	121 451	3 934

Équipements importés	01/01/2015			11 025	33%	-	11 025	-
Équipements importés	01/01/2015			7 035	33%	-	7 035	-
Équipements importés	01/01/2014			104 144	10%	10 414	93 730	10 414
Terrain boutefaha-beja	12/12/2019			205 428	0%	-	-	205 428
Équipements importés	20/10/2022	4 344 560	10,00%	434 456	10%	8 570	8 570	425 886
-	-	<b><u>6 637 451</u></b>	-	<b><u>1 325 329</u></b>		<b><u>53 555</u></b>	<b><u>633 398</u></b>	<b><u>691 931</u></b>

## **P01 : Emprunts**

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 471 389 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Emprunt IJARA- CLIO	2 919	13 755
Emprunt ATTIJARI - 1 300 000 Dinars	784 420	960 271
Emprunt BFPME -700 000	340 286	456 950
Emprunt IJARA - LD2007800039	18 279	31 931
Emprunt ATTIJARI -1 723 000	373 824	833 522
Emprunt ATTIJARI - 2 000 000	879 224	1 261 398
Emprunt WIFAK.COVID19 - 1 043 020 Dinars	2 546 351	2 983 707
Emprunt de mise à niveau - 1 000 000	0	167 068
Emprunt IJARA - PASSAT DGA	54 744	75 362
Emprunt ATTIJARI - 2 HONDA CITY	52 778	74 468
Emprunt ATTIJARI LEASING -SUNGYONG	90 906	0
Emprunt WIFAK -TERRAIN HIA	180 669	0
Emprunt ATTIJ LEA -COMPRESSEUR PARENIN	78 584	0
Emprunt ATTIJ LEASING -IVECO 9041 TU 231	68 405	0
<b>Total</b>	<b>5 471 389</b>	<b>6 858 432</b>

Le tableau d'amortissement et de remboursement des emprunts se détaille comme suit :

	<i>Échéances à plus d'un an</i>				<i>Échéances à moins d'un an</i>			
	<i>Solde 31/12/2021</i>	<i>Acquisiti on</i>	<i>Reclasseme nt</i>	<i>Solde 31/12/2022comptable</i>	<i>Solde 31/12/2021</i>	<i>Remboursement 2022</i>	<i>Reclasseme nt</i>	<i>Solde 31/12/2022 comptable</i>
ATTIJ LEASING 781450 COMPRESSEUR PARENIN	0	145 250	66 665	78 584	0	49 407	66 665	17 258
ATTIJ LEASING 781310 IVECO 9041 TU 231	0	91 350	22 945	68 404	0	7 923	22 945	15 023
ATTIJ LEASING 775420 SUNGYONG	0	129 057	38 151	90 906	-	16 246	38 151	21 905
ATTIJ LEASING 734300 2 HONDA CITY	74 468	0	21 690	52 778	19 058	19 058	21 690	21 690
CMT 699106 ATTIJARI 1.723.000	833 522	0	459 698	373 824	418 957	418 957	459 698	459 698
CMT 699107 ATTIJARI 2.000.000	1 261 398	0	382 174	879 224	348 304	348 304	382 174	382 174
CMT ATTIJARI CMT695334 (1300 000DT)	960 271	0	175 851	784 420	160 103	146 329	175 851	189 624
CMT 751185 MISE A NIVEAU 1000 000	167 068	0	167 068	-	633 608	578 750	167 068	221 926
BFPME CMT20000607 "700 000"	456 950	0	116 664	340 286	116 664	106 942	116 664	126 386
IJARA LD2007800039	31 931	0	13 652	18 279	12 026	12 026	13 652	13 652
IJARA LD2108100098 PASSAT DGA	75 362	0	20 618	54 744	18 162	18 162	20 618	20 618
IJARA CLIO LD1910900014	13 755	0	10 836	2 919	9 616	9 616	10 836	10 836
CMT WIFAK 8875-2022 TERRAIN HIA	0	210 000	29 331	180 669	-	6 962	29 331	22 369
Echéance à moins d'un an crédit -ZITOUNA 1 500 000 Dinars	0	0	0	0	4 014	4 014	0	0
Echéance à moins d'un an crédit - IJARA IVECO	0	0	0	0	9 478	9 478	0	0
Echéance à moins d'un an crédit - IJARA IVECO	0	0	0	0	511	511	0	0
Echéance à moins d'un an crédit - IJARA LEON	0	0	0	0	4 397	4 397	0	0
Echéance à moins d'un an crédit -IJARA GETTA	0	0	0	0	17 211	16 974	0	0
CMT WIFAK EXCEPT COVID19 (3 000 000 DT) :	2 983 707	0	437 357	2 546 351	-	-	437 357	437 357
<b>Total</b>	<b>6 858 432</b>	<b>575 657</b>	<b>1 962 699</b>	<b>5 471 389</b>	<b>1 772 108</b>	<b>1 774 057</b>	<b>1 962 699</b>	<b>1 960 514</b>

## P02 : provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 269 511 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Provisions pour risques	269 511	277 458
<b>Total</b>	<b>269 511</b>	<b>277 458</b>

## P03 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 656 626 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Fournisseurs locaux d'exploitations	1 760 207	1 527 006
Fournisseurs étrangers	1 218 370	583 706
Fournisseurs effet à payer	1 364 572	1 543 701
Fournisseurs locaux d'immobilisations	187 101	187 101
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	34 144	34 144
Four. D'immobilisations - Retenues de garantie	4 084	4 084
Fournisseurs - factures non parvenues	88 148	41 224
<b>Total</b>	<b>4 656 626</b>	<b>3 920 966</b>

## P04 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 623 811 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Clients créditeur	70 968	0
Rémunérations due au personnel	14 188	126 139
Provision pour congés à payer et primes	337 489	254 588
Receveur de finance	168 949	154 744
Parties liées CCA Office Distribution	7 910	7 910
Dividendes à distribuer	6 304	6 304
Charges à payer	723 144	776 687
CNSS	241 305	117 231
Provisions pour risques et charges CT	15 651	15 651
Compte courant Office Plast Trading	24 752	24 812
Compte courant - NEW BOX TUNISIA	1 151	0
Produits constatés d'avance	12 000	0
<b>Total</b>	<b>1 623 811</b>	<b>1 484 066</b>

## P05 : Autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 386 854 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Echéance à moins d'un an ZITOUNA 1 500 Dinars	0	4 014
Echéance à moins d'un an crédit - IJARA IVECO	1	9 478
Echéance à moins d'un an crédit -ATTIJARI NEMO	0	511
Echéance à moins d'un an crédit -IJARA GETTA	237	17 211
Echéance à moins d'un an IJARA LD1910900014	10 836	9 616

Echéance à moins d'un an crédit -ATTIJ 1 300Dinars	189 624	160 103
Echéance à moins d'un an crédit -BFMPE 700 000	126 386	116 664
Echéance à moins d'un an IJARA LD2007800039	13 651	12 026
Echéance à moins d'un an crédit - IJARA LEON	0	4 397
Echéance à moins d'un an crédit - ATTIJARI 1 723	459 698	418 957
Echéance à moins d'un an WIFAK COVID 3 000 000	437 357	0
Echéance à moins d'un an crédit- Mise à niveau 1 000	221 926	633 608
Echéance à moins d'un an crédit - IJARA PASSAT	20 618	18 162
Echéance à moins d'un an -ATTIJ HONDA CITY	21 690	19 058
Echéance à moins d'un an ATTIJARI SUNGYONG	21 905	0
Echéance à moins d'un an crédit TERRAIN HIA	22 369	0
Echéance à moins d'un an ATTIJARI COMPRESS	17 258	0
Echéance à moins d'un an crédit - ATTIJARI 2 000	382 174	348 304
Echéance à moins d'un an crédit - ATTIJARI IVECO	15 022	0
Financements crédit de trésorerie	7 795 131	5 482 900
Financements de stocks	560 000	560 000
Intérêt courus	70 971	85 698
<b>Total</b>	<b>10 386 854</b>	<b>7 900 707</b>

#### **P06 : Concours bancaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 584 794 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Banque ZITOUNA	164 903	0
STB Eljazira cautions	287	287
STB Cite des sciences TND	1 060 588	344 732
Attijari TND 27484 674 27	359 016	378 086
<b>Total</b>	<b>1 584 794</b>	<b>723 105</b>

## **ETAT DE RESULTAT**

### **R01 : Revenus**

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 026 221 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Ventes produits finis 18%	13 807 418	10 221 817
Ventes exonérées Fini	178 545	317 009
Ventes prod finis export	20 144 440	16 142 528
Ventes prod finis GMT	172 186	21 220
Rabais, rem., rist. Accordés CA local	-9 555	9 301
Rabais, rem., rist. Accordés CA export	-266 813	-153 461
<b>Total</b>	<b>34 026 221</b>	<b>26 558 414</b>

### **R02 : Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 58 141 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au résultat	53 555	44 984
Avance TFP	4 586	12 576
<b>Total</b>	<b>58 141</b>	<b>57 561</b>

### **R03 : Variation de stocks**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 257 714 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Variation stocks des produits finis et semi-finis	1 257 714	770 214
<b>Total</b>	<b>1 257 714</b>	<b>770 214</b>

### **R04 : Achats d'approvisionnement consommés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 21 276 583 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Achats matières premières locales	4 898 102	4 888 258
Achats matières premières étrangères	16 175 177	9 707 677
Frais sur achats étrangères	950 367	510 298
Variation de stocks	-3 874 968	-1 608 883
Emballages	878 832	520 671
Pièces de rechanges	342 809	253 085
Électricité	1 228 930	921 529
Eaux	27 760	13 063
Carburant	309 356	235 660
Autres achats	340 218	141 777
<b>Total</b>	<b>21 276 583</b>	<b>15 583 134</b>

### **R05 : Charges du personnel**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 739 362 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Salaires et Compléments de salaires	2 278 700	2 013 095
Charges sociales légales	403 347	323 667
Congés à payer	52 706	-36 564
Primes de rendements	4 609	5 596
<b>Total</b>	<b>2 739 362</b>	<b>2 305 795</b>

### **R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 024 007 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Dotat° aux amort des immobilisations Incorp.	5 806	11 179
Dotat° aux amort des immobilisations Corp.	1 855 089	1 808 587
Dotat° aux provisions pour risque et charges	111 500	115 000
Dotat° aux provisions des stocks	99 090	46 982
Dotat° aux provisions des clients douteux	73 200	258 726
Dotat° aux provisions des autres comptes débiteurs	0	22 506
Dotat° aux résorption charges à répartir	25 067	25 067
Reprise / Provision créances douteuses	-26 298	-62 412
Reprise des provisions sur risque et charges	-119 447	0
<b>Total</b>	<b>2 024 007</b>	<b>2 225 635</b>

### **R07 : Autres charges d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 032 433 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Sous-traitance générale	3 595 680	2 509 277
Charges locatives	52 143	7 920
Entretiens et réparations	532 300	543 081
Assurances	128 647	138 721
Honoraires	494 968	335 630
Commissions sur ventes	411 270	467 125
Publicités et cadeaux	121 499	86 150
Transports, déplacements et réceptions	1 275 557	984 341
Frais de communication	38 890	53 398
Commissions bancaires	206 739	174 995
Commissions factoring	76 187	71 648
Jetons de présence	47 813	74 375
Impôts et taxes	50 740	138 896
<b>Total</b>	<b>7 032 433</b>	<b>5 585 557</b>

### **R08 : Charges financières nettes**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 029 764 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Charges d'intérêts	2 100 303	1 451 736
Produits financiers	-6 655	-33 570
Pertes de changes	304 179	192 046
Gains de changes	-368 063	-158 098
<b>Total Net</b>	<b>2 029 764</b>	<b>1 452 114</b>

### **R09 : Autres gains ordinaires**

Les soldes des autres gains ordinaires s'élèvent à 91 132 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Gains/cession	31 000	30 128
Différence de règlement	797	1 458
Produits divers	59 335	14 557
<b>Total</b>	<b>91 132</b>	<b>46 143</b>

### **R10 : Autres pertes ordinaires :**

Les soldes des autres pertes ordinaires s'élèvent à 153 373 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Pertes ordinaires	152 412	3 291
Différence de règlement	961	305
<b>Total</b>	<b>153 373</b>	<b>3 596</b>

## **Note sur l'état des flux de trésorerie**

### **F01 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 806	11 179
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 855 089	1 808 587
Dotations aux provisions pour risque et charges (*)	111 500	115 000
Dotations aux provisions des stocks	99 090	46 982
Dotations aux provisions des clients douteux	73 200	258 726
Dotations aux provisions des autres comptes débiteurs	22 506	22 506
Reprise / Provision	-26 298	-62 412
Reprise des provisions sur risque et charges	-119 447	0
<b>Total</b>	<b>1 998 940</b>	<b>2 200 568</b>

### **F02 : Variation des stocks**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Stocks	15 860 999	10 728 317	-5 132 682
<b>Total</b>	<b>10 728 317</b>	<b>10 728 317</b>	<b>-5 132 682</b>

### **F03 : Variation des clients**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Clients	8 763 008	8 702 389	-60 619
<b>Total</b>	<b>8 763 008</b>	<b>8 702 389</b>	<b>-60 619</b>

### **F04 : Variation des autres actifs courant**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Autres actifs courants	3 018 831	3 503 888	485 057
<b>Total</b>	<b>3 018 831</b>	<b>3 503 888</b>	<b>485 057</b>

### **F05 : Variation des fournisseurs**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Fournisseurs	4 656 626	3 920 966	735 660
<b>Total</b>	<b>4 656 626</b>	<b>3 920 966</b>	<b>735 660</b>

### **F06 : Variation des autres passifs courants**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Autres passifs courants	1 623 811	1 484 066	139 745
<b>Total</b>	<b>1 623 811</b>	<b>1 484 066</b>	<b>139 745</b>

### **F07 : Trésorerie au début de l'exercice**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2021</b>
Chèques en coffre	2 920 604
Caisse	1 405
Banques débiteurs	217 865
Banques créditeurs	-723 105
<b>Total</b>	<b>-2 416 768</b>

### **F08 : Trésorerie à la clôture de l'exercice**

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>
Chèques en coffre	783 117
Caisse	2 374
Banques débiteurs	443 834
Banques créditeurs	-1 584 794
<b>Total</b>	<b>-355 468</b>

## **Note sur les parties liées**

Conformément au paragraphe 3 de la Norme Comptable Tunisienne NCT 39 : « Sont considérées parties liées :

(1) les entreprises qui directement, ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôlent, ou sont contrôlées par, ou sont placées sous contrôle conjoint de, l'entreprise présentant des états financiers ;

(2) les entreprises associées (voir NCT N°36, norme comptable relative aux participations dans des entreprises associées) ;

(3) les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, une part des droits de vote de l'entreprise présentant des états financiers, qui leur permet d'exercer une influence notable sur l'entreprise, et les membres proches de la famille de ces personnes ;

(4) les principaux dirigeants, c'est à dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entreprise présentant les états financiers, y compris les administrateurs et les dirigeants de sociétés ainsi que les membres proches des familles de ces personnes ; et

(5) les entreprises dans lesquelles une part substantielle dans les droits de vote est détenue, directement ou indirectement, par toute personne citée dans (3) ou (4), ou sur lesquelles une telle personne peut exercer une influence notable. Ceci inclut les entreprises détenues par les administrateurs ou les actionnaires principaux de l'entreprise présentant les états financiers, et les entreprises qui ont un de leurs principaux dirigeants en commun avec l'entreprise présentant les états financiers ».

- 1- La société « Office Plast SA » a facturé à la société « New Box Tunisia » des frais de gestion d'un montant TTC de 29 750 Dinars soit 25 000 Dinars en HT.
- 2- Le compte de la société « New Box Tunisia SA » présente, au 31 Décembre 2022, un solde créditeur de 1 150 Dinars représentant les transactions suivantes :
  - Alimentation de la caisse par New Box Tunisia SA : 1 200 Dinars ; et
  - Divers frais liés à la société « New Box Tunisia SA » réglés par la société « Office Plast SA » : 50 Dinars.
- 3- Autorisation du Directeur Général de la société « Office Plast SA », durant l'exercice 2021, à conclure un crédit à moyen terme Moussanada de 1 000 000 Dinars auprès d'Attijari Bank et à engager la société pour l'octroi des suretés sur les actifs, l'accord de cautionnement, l'aval et garantie financière afin de conclure ce crédit.
- 4- La société « Office Plast SA » a acquis ; au cours de l'exercice 2019 ; 150 000 actions représentant 15% du capital de la société « New Box Tunisia SA », dont laquelle le Directeur Général de la société « Office Plast SA » détient une

participation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 Novembre 2019.

- 5- La société « Office Plast SA » s'est portée garant à la société « Office Store SARL » pour contracter un emprunt auprès d'Attijari Bank pour un montant en principal de 500 000 Dinars. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 Novembre 2018.
- 6- La société « Office Plast SA » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la société « GMT SARL » un montant de 172 185 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis. Cette créance a été totalement réglée au cours de l'exercice 2022.
- 7- La société « Office Plast SA » a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société « Office Store SARL » un montant de 159 701 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis. Le solde de ce client, au 31 Décembre 2022, est débiteur de 2 305 Dinars.
- 8- La société « GLS.B » a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société « Office Plast SA » un montant de 262 120 Dinars (TTC). Le solde de ce fournisseur, au 31 Décembre 2022, est créditeur de 227 481 Dinars.
- 9- La société « Assurance AMI SA » a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société « Office Plast SA » un montant de 13 284 Dinars (TTC) au titre des primes d'assurance. Le compte fournisseur est créditeur de 585 Dinars au 31 Décembre 2022.
- 10- La société « Office Store SARL » a facturé, au cours de l'exercice 2022 à la société « Office Plast SA » un montant de 71 522 Dinars (TTC) au titre des acquisitions des biens. Le solde de ce fournisseur, au 31 Décembre 2022, est créditeur de 874 Dinars.
- 11- La société « Office Plast SA » a facturé à sa filiale « Office Distribution SARL » un montant de 4 426 864 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis. Le solde de ce client, au 31 Décembre 2022 est débiteur de 3 583 035 Dinars.
- 12- Le solde du compte « Office PAP », au 31 Décembre 2022, est débiteur de 7 359 Dinars. Ce solde est totalement provisionné.
- 13- Le compte de la société « Office Plast Trading » a fait l'objet, au cours de l'exercice 2022, des mouvements suivants :

---

<b>Solde créditeur 31/12/2021</b>	<b>Remboursement 2022</b>	<b>Alimentation 2022</b>	<b>Solde créditeur</b>
-----------------------------------	---------------------------	--------------------------	------------------------

---

			<b>au 31/12/2022</b>
24 812	60	0	24 752

Ce prêt est rémunéré au taux de 8% l'an. A ce titre la charge d'intérêt 2022 prise en compte au niveau du compte intérêts courus sur comptes courants actionnaires s'élève à 2 003 DT.

- 14- Le compte courant de la filiale « Office Distribution SARL » n'a pas fait l'objet de mouvement, au cours de l'exercice 2022 :

<b>Solde créditeur 31/12/2021</b>	<b>Remboursement 2022</b>	<b>Alimentation 2022</b>	<b>Solde créditeur au 31/12/2022</b>
7 910	0	0	7 910

Ce prêt est rémunéré au taux de 8% l'an. A ce titre la charge d'intérêt 2022 prise en compte au niveau du compte intérêts courus sur comptes courants actionnaires s'élève à 633 DT.

- 15- Le compte courant actionnaire « Office Store SARL » a fait l'objet, au cours de l'exercice 2022, des mouvements suivants :

<b>Solde créditeur 31/12/2021</b>	<b>Remboursement 2022</b>	<b>Alimentation 2022</b>	<b>Solde créditeur au 31/12/2022</b>
805 000	50 000	50 000	805 000

Ce prêt a été approuvé par l'AGO de 13 juin 2019 et il est rémunéré au taux de 8% l'an. Toutefois, en Novembre 2020 ; et conformément aux dispositions du PV de l'AGE en date de 25/11/2021, les actionnaires de la filiale « Office Store SARL » ont décidé la suspension des dettes exigibles se rapportant aux emprunts en compte courant actionnaire pour une période de 3 ans et ce à partir de janvier 2021.

- 16- La société « Office Plast SA » a constaté, au cours de l'exercice 2020, des produits à recevoir auprès de sa filiale la société « Office Distribution SARL » pour un montant de 40 000 Dinars (hors TVA), se rapportant aux frais de gestion (mise à disposition de personnel et de matériel) supportée par la société mère pour le compte de sa filiale. A la clôture de l'exercice 2022, ce montant demeure comptabilisé à l'actif de la société en tant que produit à recevoir.

- 17- En août 2022, la société « Office Plast SA » a conclu avec la société « New Box Tunisia SA », une convention de prêt en compte courant pour un montant de 490 000 Dinars remboursable sur 7 mois, moyennant un intérêt au taux de 14% l'an. Ce compte a été intégralement remboursé à la clôture de l'exercice 2022 et le produit financier comptabilisé à ce titre s'élève à 6 650 Dinars.

## Note sur les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Type d'engagement	Banques	N° du contrat	Valeur totale en DT 31/12/2021	Valeur totale en DT 31/12/2022	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions	Réstant dû 31/12/2021	Réstant dû 31/12/2022	Commentaires
* Engagements donnés : Garanties réelles : -Nantissement	ZITOUNA	TRAITE AVALISEE	241 030	0					241 030	0	
		TRAITE AVALISEE	93 143	0					93 143	0	
		FINANCEMENT DEVICES	968 562	2 070 737					968 562	2 070 737	
	STB	FINANCEMENT DE STOCKS	200 000	200 000					200 000	200 000	
		PFE	700 000	1 282 000					700 000	1 282 000	
		MCNE	300 000	570 000					300 000	570 000	
	BFPME	20000607	700 000	700 000					573 614	456 950	
<b>Total 1</b>			<b>3 202 735</b>	<b>4 822 737</b>					<b>3 076 349</b>	<b>4 579 687</b>	
* Engagements donnés : a- Garanties personnelles : - Caution solidaire b-Garanties réelles: -Nantissement -Hypothèques		LD14	1 500 000						4 014	0	Caution solidaire et personnel du président directeur général en garantie des crédits consentis au profit de la société. Hypothèques sur le terrain propriété de la société situé au sein de la zone industriel de Medjez EL BEB 2 d'une superficie de 2780 m <sup>2</sup> en garantie des crédits consentis au profit de la société ;
	ZITOUNA	FINANCEMENT CHIRAET	983 601	0					983 601	0	
	ATTIJARI	FINANCEMENT DEVICES	197 581	463 026					197 581	463 026	

<b>Total 2</b>		OBLIGATIONS BANCAIRES	125 126	85 474			125 126	85 474	
		PFE	0	1 000 000			0	1 000 000	
		MCNE	0	0			0	0	
		DECOUVERT MOBILISE	500 000	500 000			500 000	500 000	
		FINANCEMENT STOCKS	360 000	360 000			360 000	360 000	
		CMT695334	1 300 000	1 300 000			1 120 373	960 271	
		CMT 699106	1 723 000	1 723 000			1 252 479	833 522	
		CMT 699107	2 000 000	2 000 000			1 609 702	1 261 398	
		CMT 751185 MISE A NIVEAU	1 000 000	1 000 000			800 676	167 068	
		CMT 8875		210 000				203 038	TERRAIN HIA
		<b>9 689 307</b>	<b>8 641 500</b>			<b>6 953 551</b>	<b>5 833 796</b>		
<b>* Engagements donnés : a- Garanties réelles : -autres garanties</b>	ZITOUNA	ATTIJ LEASING 734300	110 094	110 094			93 526	74 468	2 HONDA CITY
		LD1724100032	68 351	68 351			9 478	0	IVECO
		IJARA LD2108100098	108 132	108 132			93 524	75 362	PASSAT DGA
		LD1715700080- LEON	44 071	44 071			4 397	0	LEON
		LD1800500127	72 731	72 731			17 211	0	GETTA
		LD1910900014	45 040	45 040			23 371	13 755	CLIO
		LD2007800039	63 070	63 070			43 957	31 931	POLO8
		566400	27 620	27 620			511	0	NEMO
		CMT 781310		91 350				83 427	IVECO
		CMT 781450		145 250				95 842	COMPRESSEUR
CMT 775420		129 056				112 810	SUNGYOUNG		
WIFAK BANK	CONTRAT MOURABHA	1 373 858	1 823 885			1 373 858	1 823 885		
	CMT WIFAK EXCEPT COVID19	2 983 707	2 546 351			2 983 707	2 546 351		
<b>Total 3</b>		<b>4 896 673</b>	<b>5 274 998</b>			<b>4 643 541</b>	<b>4 857 832</b>		
<b>Total Général</b>		<b>17 788 715</b>	<b>18 739 235</b>			<b>14 673 441</b>	<b>15 271 315</b>		

# **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les Actionnaires de la société OFFICE PLAST S.A

## **I- Rapport d'audit sur les états financiers**

### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société OFFICE PLAST S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Les états financiers tels qu'ils sont joints au présent rapport faisant ressortir au 31 décembre 2022 un total bilan de 44 721 666 Dinars, un chiffre d'affaires hors TVA de 34 026 221 Dinars et un résultat bénéficiaire s'élevant à 132 553 Dinars ainsi qu'une variation de trésorerie négative de 2 772 236 Dinars.

### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3- Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur

ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **Valorisation et évaluation des stocks**

#### ➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2022 pour une valeur nette de 15 714 928 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 35 % du total actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice ils sont ramenés à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure au cout. Dans ce cadre, selon la norme comptable N° 4 relative au Stock l'évaluation à la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans la mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous du cout de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

#### ➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Examiner l'exactitude du système de calcul de cout de produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;

- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks.

#### **4- Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de

continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1- Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

## **2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la société MAXULA BOURSE et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 02 juin 2023

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Ilyes MAATKI**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les actionnaires de la société « OFFICE PLAST S.A »

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues durant l'exercice 2022 :

- 1- La société « Office Plast SA » a facturé à la société « New Box Tunisia » des frais de gestion d'un montant TTC de 29 750 Dinars soit 25 000 Dinars en HT.
- 2- Le compte de la société « New Box Tunisia SA » présente, au 31 Décembre 2022, un solde créditeur de 1 150 Dinars représentant les transactions suivantes :
  - Alimentation de la caisse par New Box Tunisia SA : 1 200 Dinars ; et
  - Divers frais liés à la société « New Box Tunisia SA » réglés par la société « Office Plast SA » : 50 Dinars.

### **B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- 1- Autorisation du Directeur Général de la société « Office Plast SA », durant l'exercice 2021, à conclure un crédit à moyen terme Moussanada de 1 000 000 Dinars auprès d'Attijari Bank et à engager la société pour l'octroi des suretés sur les actifs, l'accord de cautionnement, l'aval et garantie financière afin de conclure ce crédit.
- 2- La société « Office Plast SA » a acquis au cours de l'exercice 2019 un nombre de 150 000 actions représentant 15% du capital de la société « New Box Tunisia SA », dont laquelle le Directeur Général de la société « Office Plast SA » détient une participation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 Novembre 2019.
- 3- La société « Office Plast SA » s'est portée garant à la société « Office Store SARL » pour contracter un emprunt auprès d'Attijari Bank pour un montant en principal de 500 000 Dinars. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 Novembre 2018.
- 4- La société « Office Plast SA » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la société « GMT SARL » un montant de 172 185 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis. Cette créance a été totalement réglée au cours de l'exercice 2022.
- 5- La société « Office Plast SA » a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société « Office Store SARL » un montant de 159 701 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis. Le solde de ce client, au 31 Décembre 2022, est débiteur de 2 305 Dinars.
- 6- La société « GLS.B » a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société « Office Plast SA » un montant de 262 120 Dinars (TTC). Le solde de ce fournisseur, au 31 Décembre 2022, est créditeur de 227 481 Dinars.
- 7- La société « Assurance AMI SA » a facturé, au cours de l'exercice 2022, à la société « Office Plast SA » un montant de 13 284 Dinars (TTC) au titre des primes d'assurance. Le compte fournisseur est créditeur de 585 Dinars au 31 Décembre 2022.
- 8- La société « Office Store SARL » a facturé, au cours de l'exercice 2022 à la société « Office Plast SA » un montant de 71 522 Dinars (TTC) au titre des acquisitions des biens. Le solde de ce fournisseur, au 31 Décembre 2022, est créditeur de 874 Dinars.
- 9- La société « Office Plast SA » a facturé à sa filiale « Office Distribution SARL » un montant de 4 426 864 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis. Le solde de ce client, au 31 Décembre 2022 est débiteur de 3 583 035 Dinars.

10- Le solde du compte « Office PAP », au 31 Décembre 2022, est débiteur de 7 359 Dinars. Ce solde est totalement provisionné.

11- Le compte de la société « Office Plast Trading » a fait l'objet, au cours de l'exercice 2022, des mouvements suivants :

<b>Solde créditeur 31/12/2021</b>	<b>Remboursement 2022</b>	<b>Alimentation 2022</b>	<b>Solde créditeur au 31/12/2022</b>
24 812	60	0	24 752

Ce prêt est rémunéré au taux de 8% l'an. A ce titre la charge d'intérêt 2022 prise en compte au niveau du compte intérêts courus sur comptes courants actionnaires s'élève à 2 003 DT.

12- Le compte courant de la filiale « Office Distribution SARL » n'a pas fait l'objet de mouvement, au cours de l'exercice 2022 :

<b>Solde créditeur 31/12/2021</b>	<b>Remboursement 2022</b>	<b>Alimentation 2022</b>	<b>Solde créditeur au 31/12/2022</b>
7 910	0	0	7 910

Ce prêt est rémunéré au taux de 8% l'an. A ce titre la charge d'intérêt 2022 prise en compte au niveau du compte intérêts courus sur comptes courants actionnaires s'élève à 633 DT.

13- Le compte courant actionnaire « Office Store SARL » a fait l'objet, au cours de l'exercice 2022, des mouvements suivants :

<b>Solde créditeur 31/12/2021</b>	<b>Remboursement 2022</b>	<b>Alimentation 2022</b>	<b>Solde créditeur au 31/12/2022</b>
805 000	50 000	50 000	805 000

Ce prêt a été approuvé par l'AGO de 13 juin 2019 et il est rémunéré au taux de 8% l'an. Toutefois, en Novembre 2020 ; et conformément aux dispositions du PV de l'AGE en date de 25/11/2021, les actionnaires de la filiale « Office Store SARL » ont décidé la suspension des dettes exigibles se rapportant aux emprunts en compte courant actionnaire pour une période de 3 ans et ce à partir de janvier 2021.

14- La société « Office Plast SA » a constaté, au cours de l'exercice 2020, des produits à recevoir auprès de sa filiale la société « Office Distribution SARL » pour un montant de 40 000 Dinars (hors TVA), se rapportant aux frais de gestion (mise à disposition de personnel et de matériel) supportée par la société mère pour le compte de sa filiale. A la clôture de l'exercice 2022, ce montant demeure comptabilisé à l'actif de la société en tant que produit à recevoir.

15- En août 2021, la société « Office Plast SA » a conclu avec la société « New Box Tunisia SA », une convention de prêt en compte courant pour un montant de 490 000 Dinars remboursable sur 7 mois, moyennant un intérêt au taux de 14% l'an. Ce compte a été intégralement remboursé à la clôture de l'exercice 2022 et le produit financier comptabilisé à ce titre s'élève à 6 650 Dinars.

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Conformément au PV du Conseil d'Administration du 28 juin 2021 ; Monsieur Yassine ABID est nommé Directeur Général de la société pendant la période de son mandat d'administrateur. A ce titre, il continue à bénéficier de la même rémunération accordée antérieurement au Président Directeur Général par décision du Conseil d'Administration du 01 juin 2018. Cette rémunération est composée de :

- Un salaire net mensuel de 12.000 Dinars ;
  - Une prime annuelle de 3% sur les bénéfices nets de l'exercice ;
  - Prise en charge de la cotisation CNSS ainsi que la redevance de compensation de 1% ; et
  - Mise à disposition d'une voiture de fonction avec des bons de carburant d'un montant de 250 litres par mois.
- 2- Les obligations et engagements de la société « Office Plast SA » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, se présentent comme suit (en Dinars) :

	Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme	239 343	17 468
Prise en charge CNSS	13 116	3 279
<b>TOTAL</b>	<b>252 459</b>	<b>20 747</b>

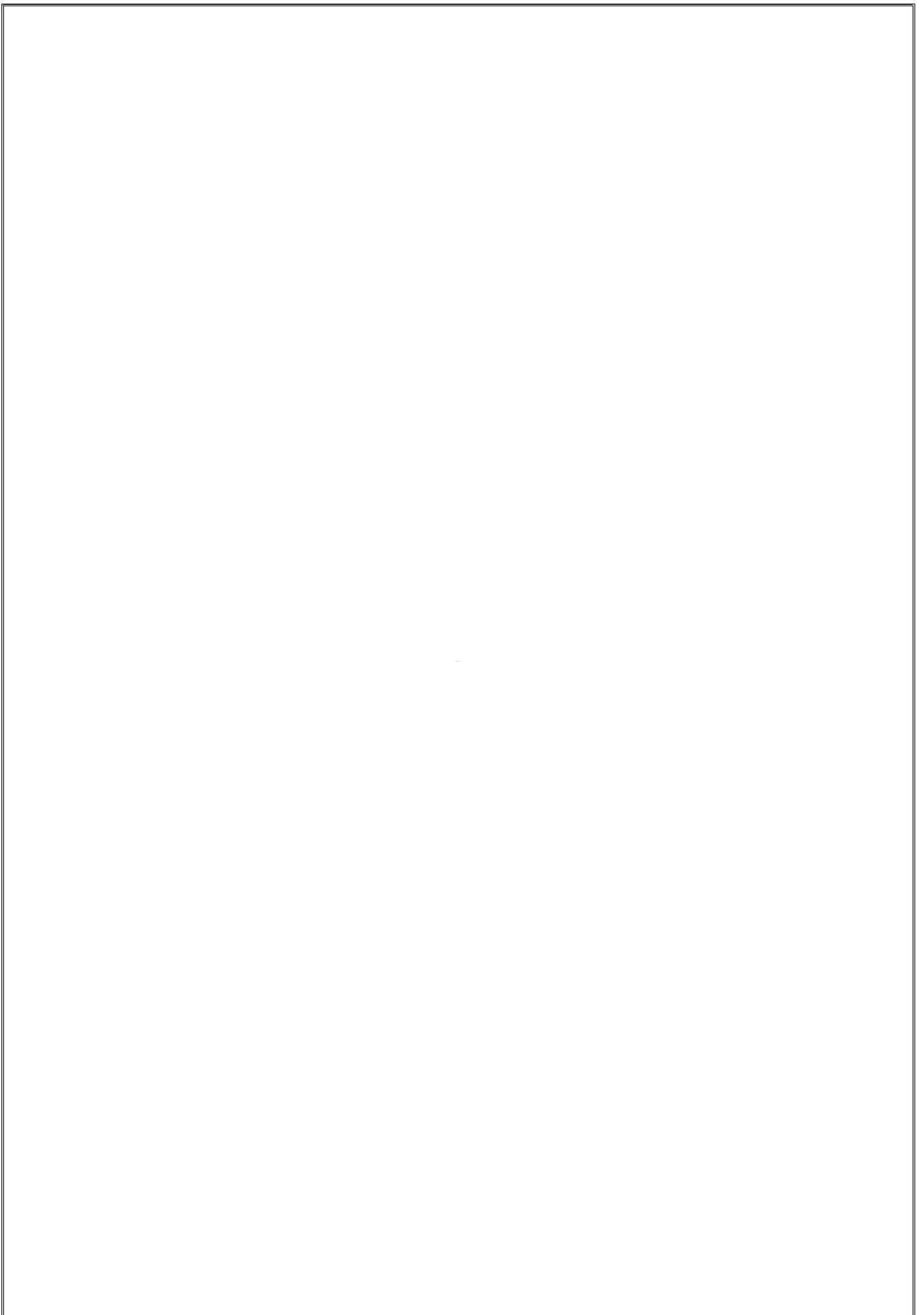
Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 02 juin 2023

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Ilyes MAATKI**



## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **Groupe OFFICE PLAST**

**Siège social** : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

Le Groupe Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 Juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, M Ilyes MAATKI (Société d'expertise comptable Univers Audit).

**Bilan consolidé**  
**Exercice clos au 31/12/2022**  
**(Exprimé en dinars tunisiens)**

<u>Actifs</u>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	<b>AC01</b>	671 011	210 453
Moins : Amortissements	<b>AC02</b>	-203 793	-197 987
Immobilisations corporelles	<b>AC03</b>	25 248 803	22 760 988
Moins : Amortissements	<b>AC04</b>	-10 355 636	-8 591 156
Immobilisation financières	<b>AC05</b>	1 639 141	1 580 771
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>16 999 526</b>	<b>15 763 069</b>
Impôts différés actifs AID		260 081	34 133
Autres actifs non courants	<b>AC06</b>	31 568	25 135
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>17 291 175</b>	<b>15 822 337</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks	<b>AC07</b>	16 139 720	10 907 119
Moins : Provisions	<b>AC08</b>	-146 071	-46 982
Clients et comptes rattachés	<b>AC09</b>	6 568 105	8 948 150
Moins : Provisions	<b>AC10</b>	-1 011 348	-964 448
Autres actifs courants	<b>AC11</b>	3 227 392	3 556 244
Moins : Provisions	<b>AC12</b>	-111 350	-111 350
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>AC13</b>	3 954 493	3 148 642
<b>Total des actifs courants</b>		<b>28 620 941</b>	<b>25 437 375</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b>45 912 116</b>	<b>41 259 712</b>

*Bilan consolidé*  
*Exercice clos au 31/12/2022*  
*(Exprimé en dinars tunisiens)*

**Capitaux propres et passifs**

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social	<b>CP01</b>	14 662 164	12 218 470
Réserves consolidés (part du groupe)	<b>CP02</b>	5 846 333	9 028 450
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	<b>CP03</b>	-19 077	-1 397 930
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>20 489 420</b>	<b>19 848 990</b>
Part des minoritaires dans les capitaux propres	<b>CP04</b>	15 969	204 959
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	<b>CP05</b>	-6 070	-14 787
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>20 499 319</b>	<b>20 039 162</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Emprunts et dettes assimilées	<b>P01</b>	5 471 388	6 871 902
Provisions	<b>P02</b>	269 511	277 458
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>5 740 899</b>	<b>7 149 360</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>P03</b>	5 092 146	3 921 601
Autres passifs courants	<b>P04</b>	1 827 310	1 496 506
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>P05</b>	12 752 442	8 653 082
<b>Total des passifs courants</b>		<b>19 671 898</b>	<b>14 071 190</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>25 412 797</b>	<b>21 220 550</b>
<b><u>Total des capitaux propres et des passifs</u></b>		<b>45 912 116</b>	<b>41 259 712</b>

*État de résultat consolidé  
Exercice clos au 31/12/2022  
(Exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Revenus	<b>R01</b>	34 054 806	26 742 914
Autres produits d'exploitation	<b>R02</b>	58 141	57 561
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>34 112 947</b>	<b>26 800 475</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Variations des stocks d'encours et produits finis	<b>R03</b>	-1 232 960	770 214
Achats consommés	<b>R04</b>	21 155 150	15 710 251
Charges de personnel	<b>R05</b>	2 805 126	2 356 373
Dotation aux amortissements et aux provisions	<b>R06</b>	2 040 061	2 241 684
Autres charges d'exploitation	<b>R07</b>	7 384 120	5 599 131
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-32 151 497</b>	<b>-26 677 653</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 961 450</b>	<b>122 822</b>
Charge financières nettes	<b>R08</b>	-1 790 481	-1 460 942
Autres gains ordinaires	<b>R09</b>	91 136	46 146
Autres pertes ordinaires	<b>R10</b>	-153 424	-3 691
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>-108 681</b>	<b>-1 295 665</b>
Impôts sur les sociétés exigibles		-55 099	-29 555
Impôts sur les bénéfices différés		-48 943	14 616
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>4 639</b>	<b>-1 310 604</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-29 779	-102 113
Intérêts minoritaires		-6 063	-14 787
<b>Résultat revenant à la société consolidante</b>		<b>-19 077</b>	<b>-1 397 930</b>

**État de flux de trésorerie consolidé**  
**Exercice clos au 31/12/2022**  
**(Exprimé en dinars tunisiens)**

	<i>Note</i>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
<b><i>Résultat net part du groupe :</i></b>		-19 077	-1 397 930
<b><i>Part des intérêts minoritaires :</i></b>		-6 063	-14 787
Ajustements pour :			
* Amortissement et provisions		2 014 994	2 216 617
* Variations des :			
- Stocks		-5 232 601	-696 537
- Clients		2 380 043	-1 752 073
- Autres actifs courants & Placements		360 418	-595 897
- Fournisseurs et autres dettes		1 518 506	1 111 199
- Autres actifs non courants		3 067	25 067
- AID		48 943	-19 942
* Moins-value de cession		-31 000	-30 128
* QP subvention d'investissement		-53 555	-44 984
* Intérêts courus		71 743	85 589
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		-188 990	-17 429
* Ajustement compte courant actionnaire et débiteurs divers		198 663	0
* Ajustement-des fournisseurs d'immobilisation		-323 235	0
* Ajustement au titre des traitements de consolidation		-7	0
* Ajustement au titre de la perte de contrôle sur la filiale Office Store		29 779	110 290
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>		<b>-771 628</b>	<b>-1 020 945</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		-2 731 804	-741 564
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		31 000	40 000
Décaissements provenant de l'acquisition des autres actifs		-9 500	0
Décaissement / acquisition d'imob financières		-58 370	-5 222
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i></b>		<b>-2 768 674</b>	<b>-706 786</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Encaissements subvention d'investissement		434 456	0
Décaissement au titre des dividendes		0	-228 819
Encaissement provenant des emprunts		42 700 617	26 303 078
Remboursement d'emprunts		-41 070 160	-24 573 183
Decaissement compte courant associés		-60 000	0
Décaissement provenant des CCA et débiteurs divers		-198 663	0
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i></b>		<b>1 806 249</b>	<b>1 501 077</b>
<b><i>Incidences des variations des taux de change</i></b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>-190 796</b>	<b>-226 655</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>2 412 915</b>	<b>2 639 570</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>2 222 119</b>	<b>2 412 915</b>

---

---

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**ARRÊTES AU 31/12/2022**

---

---

## **I. Présentation du Groupe :**

### **1. Secteurs d'activité :**

Le Groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « Office Plast SA » : C'est la société consolidante.
- « Office Distribution SARL » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle d'« Office Plast SA » dans cette filiale est de 93.333%.
- « Office Store SARL » : l'entreprise associée entrant dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « Office Plast SA » dans cette filiale est de 37%.
- La société « Office Plast SA » : Société mère : « M » :

La société « **Office Plast SA** » est une société anonyme de droit tunisien, constitué courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600 000 dinars qui a été rapporté à 1 400 000 dinars en 2011, à 2 100 000 dinars en 2014, à 3 690 000 dinars en 2014 et à 6 242 160 dinars en 2015 et à 9 802 700 dinars fin 2016 et 11 107 700 dinars en 2019, 12 218 470 Dinars en 2021, et 14 662 164 en 2022.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- **La société « Office Distribution SARL » : F1 :**

La société « Office Distribution SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars. En 2022 le capital de la société a été réduit à 300 000 Dinars, ainsi la structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2022		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	28 000	280 000	93,333%
Mr Nader KHALLOULI	2 000	20 000	6,777%
<b>Totaux</b>	<b>30 000</b>	<b>300 000</b>	<b>100%</b>

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays,
  - La prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
  - De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des tâches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut. La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.
- **la société « Office Store SARL » : Entreprise Associé :**

La société « **Office Store SARL** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. La structure du capital est la suivante :

<b>Actionnaires</b>	<b>Situation au 31-12-2022</b>		
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>En Valeur</b>	<b>En %</b>
Office Plast SA	37 000	370 000	37%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%
BFI	49 000	490 000	49%
<b>Totaux</b>	<b>100 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100%</b>

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

## 2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **Office Plast SA** », la filiale : « **Office Distribution Sarl** » et la société associée « **Office Store SARL** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **Office Plast SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

### 3. Liste des sociétés consolidées

<i>PARTICIPATIONS</i>	Nom de la société	Pays	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
<b>Société consolidante</b>	« <i>Office Plast SA</i> »	<i>TUNISIE</i>	la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
<b>Société intégrée globalement</b>					
<b>Intégrée globalement</b>	« <i>Office Distribution SARL</i> »	<i>TUNISIE</i>	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	93.333%	93.333%
<b>Société mise en équivalence</b>					
<b>Mise en équivalence</b>	« <i>Office Store SARL</i> »	<i>TUNISE</i>	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	37.00%

## **II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :**

### **1. Principes comptables :**

Les états financiers consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2022.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

### **2. Les normes comptables nationales appliquées :**

Le Groupe « **Office Plast SA** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

## **III. Principes comptables :**

### **1. Méthode de consolidation :**

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « **Office Plast SA** ».

#### *I. Filiales : NCT 35*

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la

filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

## *II. Entreprises associées : NCT 36*

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « **Office Plast SA** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte du résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

## *III. Co-entreprises : NCT 37*

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

## *IV. Autres Participations*

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

## **2. Immobilisations incorporelles : NCT 06**

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

### **3. Immobilisations corporelles : NCT 05**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

### **4. Impôt sur le résultat :**

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

### **5. Provisions pour risque et charges :**

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et

- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

**IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :**

---

---

**Actifs**

---

---

**AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 467 218 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Site web	19 401	19 400
Logo	481	480
Logiciels informatiques	390 027	190 573
Concessions, Marques et Brevets	261 102	0
<b>Total Brut</b>	<b>671 011</b>	<b>210 453</b>
Amortissements	-203 793	-197 987
<b>Total Net</b>	<b>467 218</b>	<b>12 466</b>

### **AC03&AC04 : Immobilisations corporelles**

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 893 167 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Terrains	1 220 265	1 089 422
Constructions	4 371 995	4 371 996
Matériel industriel	12 425 916	11 823 972
Outillage industriel	296 579	183 633
Matériel de transport	74 800	74 800
Equipement de bureau	255 812	239 880
Matériel informatique	307 500	279 312
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 655 201	2 964 794
Immobilisation à statut juridique particulier	1 374 858	1 259 067
Immobilisations en cours	1 265 877	474 112
<b>Total Brut</b>	<b>25 248 803</b>	<b>22 760 988</b>
Amortissements	-10 355 636	-8 591 156
<b>Total Net</b>	<b>14 893 167</b>	<b>14 169 832</b>

### **AC05 : Immobilisations financières**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 639 141 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Titres de participations <i>NEW BOX TUNISIA</i>	1 500 000	1 500 000
Dépôts et caution versés	139 141	80 771
<b>Total Brut</b>	<b>1 639 141</b>	<b>1 580 771</b>

### **AC06 : Autres actifs non courants**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 31 568 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi:

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Frais préliminaires	31 559	21 757
Charges à répartir	9	3 378
<b>Total Net</b>	<b>31 568</b>	<b>25 135</b>

### **AC07&AC08 : Stocks**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 15 993 649 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Matières premières	4 776 596	3 068 949
Matériaux sur chantier	555 463	402 064
Produits en cours	6 748 778	4 734 856
Produits finis	3 780 162	2 522 448
Marchandises	278 721	178 802
<b>Total Brut</b>	<b>16 139 720</b>	<b>10 907 119</b>
Provisions	-146 071	-46 982
<b>Total Net</b>	<b>15 993 649</b>	<b>10 860 137</b>

### **AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 5 556 757 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Clients collectifs	2 019 929	3 231 257
Clients étrangers	3 216 126	3 767 062
Clients effets à recevoir	320 702	985 383
Clients douteux ou litigieux	1 011 348	964 448
<b>Total Brut</b>	<b>6 568 105</b>	<b>8 948 150</b>
Provisions	-1 011 348	-964 448
<b>Total Net</b>	<b>5 556 757</b>	<b>7 983 702</b>

### **AC11& AC12 : Autre Actifs courants**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 116 042 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Fournisseurs débiteurs	145 726	1 055 925
Personnel avances et prêts	137 323	102 057
État débiteur	1 612 750	836 248
Débiteurs divers	352 060	261 123
Produits à recevoir	29 751	0
Parties liées	859 890	1 150 743
Charges constatées d'avance	89 892	150 149
<b>Total Brut</b>	<b>3 227 392</b>	<b>3 556 244</b>
Provisions	-111 350	-111 350
<b>Total Net</b>	<b>3 116 042</b>	<b>3 444 893</b>

### **AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 954 493 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Chèques en coffre	2 343 642	2 924 604
Banques	1 558 335	222 479
Fonds de garantie Factoring	50 000	0
Caisse	2 516	1 559
<b>Total</b>	<b>3 954 493</b>	<b>3 148 642</b>

## **Capitaux propres & passifs**

### **CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 : Capitaux propres**

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 499 319 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Capital social	14 662 164	12 218 470
Réserves consolidées	5 846 333	9 028 450
Réserves consolidées HG	15 969	204 959
Résultats consolidés	-19 077	-1 397 930
Résultats consolidés HG	-6 070	-14 787
<b>Total</b>	<b>20 499 319</b>	<b>20 039 162</b>

### **P01 : Emprunts**

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 471 388 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Emprunts bancaires	5 342 668	6 662 916
Autres emprunts & dettes	128 720	208 986
<b>Total</b>	<b>5 471 388</b>	<b>6 871 902</b>

### **P02 : Provisions**

Le solde de cette rubrique s'élève à 269 511 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Provisions pour risques	269 511	277 458
<b>Total</b>	<b>269 511</b>	<b>277 458</b>

### **P03 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 092 146 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Fournisseurs locaux d'exploitations	2 089 008	1 527 640
Fournisseurs étrangers	1 218 370	583 706
Fournisseurs effet à payer	1 471 290	1 543 701
Fournisseurs locaux d'immobilisation	221 246	221 246
Fournisseurs immobilisation- Retenues de garantie	4 084	4 084
Fournisseurs - factures non parvenues	88 148	41 224
<b>Total</b>	<b>5 092 146</b>	<b>3 921 601</b>

### **P04 : Autres passifs courants**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 827 310 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Personnel, rémunérations dues	7 866	130 845
Dettes provisionnées pour congés et prime à payer	345 703	264 411
CNSS & autres Organismes sociaux	253 537	120 180
Etat Crédeur	193 194	167 672
Associés, dividendes à payer	6 304	6 304
Clients-comptes créditeurs	94 014	0
Parties liées	25 903	0
Créditeurs divers	140 000	0
Charges à payer	733 138	791 444
Produits à recevoir	12 000	0
Provisions pour risques et charges courantes	15 651	15 651
<b>Total</b>	<b>1 827 310</b>	<b>1 496 507</b>

### **P05 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 752 442 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Échéances à moins d'un an	1 974 223	1 788 535
Crédit de gestion	8 388 407	5 417 774
Obligation	585 474	625 125
Intérêts courus	71 964	85 920
Banques	1 732 374	735 728
<b>Total</b>	<b>12 752 442</b>	<b>8 653 082</b>

---

---

## **ETAT DE RESULTAT**

---

---

### **R01 : Revenus**

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 054 806 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Ventes Locaux	14 373 573	10 427 469
Ventes exonères	178 545	317 009
Ventes à l'export	19 662 491	16 142 528
Ventes en suspension	115 316	0
R.R.R accordés	-275 119	-144 092
<b>Total</b>	<b>34 054 806</b>	<b>26 742 914</b>

### **R02 : Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 58 141 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au Rt	53 555	44 984
Avance TFP	4 586	12 577
<b>Total</b>	<b>58 141</b>	<b>57 561</b>

### **R03 : Variation de stocks**

Le solde de cette rubrique s'élève -1 232 960 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Variation stocks des produits	-1 232 960	770 214
<b>Total</b>	<b>-1 232 960</b>	<b>770 214</b>

### **R04 : Achats d'approvisionnement consommés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 21 155 150 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Achats matières premières locales	4 858 396	4 842 403
Achats matières premières étrangères	17 029 300	10 217 975
Achat marchandises	200	30 840
Variation de stocks	-3 999 641	-1 466 751
Autres achats	3 266 895	2 085 785
<b>Total</b>	<b>21 155 150</b>	<b>15 710 251</b>

### **R05 : Charges du personnel**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 805 126 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Salaires et Compléments de salaires	2 332 417	2 055 767
Variation Provision congés	54 730	-36 016
Variation Provision primes de rendements	5 195	5 659
Charges sociales légales	412 784	330 962
<b>Total net</b>	<b>2 805 126</b>	<b>2 356 373</b>

### **R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 040 061 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 806	11 179
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 871 145	1 824 637
Dotations aux provisions des stocks	99 089	46 982
Dotations aux provisions pour risque et charges	111 500	115 000
Dotations aux provisions des clients douteux	73 200	258 726
Dotations aux provisions des autres comptes débiteurs	0	22 506
Résorption charges à répartir	25 067	25 067
Reprise / Provision	-145 746	-62 412
<b>Total</b>	<b>2 040 061</b>	<b>2 241 684</b>

### **R07 : Autres charges d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 384 120 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Sous-traitance générale	3 595 680	2 509 278
Charges locatives	65 168	7 920
Entretiens et réparations	534 457	545 181
Assurances	131 919	142 248
Frais études & recherches	64 784	66 036
Frais de marketing	89 832	51 565
Honoraire	398 521	221 379
Commissions sur ventes	411 270	467 125
Publicités et cadeaux	93 499	86 150
Transports, déplacements et réceptions	1 287 896	984 341
Frais de communication	38 890	53 398
Commissions bancaires	215 273	175 675
Commissions factoring	340 272	71 648
Jetons de présence	47 812	74 375
Impôts et taxes	45 126	141 132
Amendes & Pénalités	23 721	1 681
<b>Total</b>	<b>7 384 120</b>	<b>5 599 131</b>

### **R08 : Charges financières nettes**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 790 481 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Charges d'emprunts	1 861 777	1 461 939
Produits financiers	-7 413	-35 003
Pertes de changes	304 180	192 104
Gains de changes	-368 063	-158 098
<b>Total net</b>	<b>1 790 481</b>	<b>1 460 942</b>

#### **R09 : Autres gains ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 91 136 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Gains sur cession	31 004	30 131
Différence de règlement	797	1 458
Produits divers	59 335	14 557
<b>Total</b>	<b>91 136</b>	<b>46 146</b>

#### **R10 : Autres pertes ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 424 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Amendes et pénalités	152 412	3 290
Différence de règlement	1 012	401
<b>Total</b>	<b>153 424</b>	<b>3 691</b>

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les Actionnaires,

### **I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés**

#### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Office Plast SA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 20 489 420 Dinars y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -19 077 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **3- Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur

ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **Valorisation et évaluation des stocks**

#### ➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2022 pour une valeur nette de 15 993 649 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 35% du total actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice ils sont ramenés à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au cout. Dans ce cadre, selon la norme comptable N° 4 relative au Stock précise que l'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans la mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous de cout de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

#### ➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Examiner l'exactitude du système de calcul de cout de produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;

- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks.

#### **4- Rapport de gestion du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas

échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

#### **6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 02 juin 2023

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Ilyes MAATKI**

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications  
« SO.TE.TEL »**

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Wadi TRABELSI (Le Groupement :Auditing, Advisory, Assistance & Accounting / Consulting & Financial Firm).

**BILAN**  
Arrêté au 31/12/2022  
(exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>9 372 809</b>	<b>8 450 222</b>
Immobilisations incorporelles		1 332 029	1 287 647
Moins : amortissements		-1 172 588	-1 058 783
		<b>159 441</b>	<b>228 864</b>
Immobilisations corporelles		30 115 378	28 813 290
Moins : amortissements		-21 253 956	-20 951 321
	<b>A-1</b>	<b>8 861 422</b>	<b>7 861 969</b>
Immobilisations financières		885 009	892 454
Moins : provisions		-533 064	-533 064
	<b>A-2</b>	<b>351 946</b>	<b>359 390</b>
Autres actifs non courants		860 320	1 747 887
Moins : provisions		-771 433	-733 020
	<b>A-3</b>	<b>88 887</b>	<b>1 014 867</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>9 461 695</b>	<b>9 465 090</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		6 619 747	6 076 891
Moins : provisions		-1 383 322	-1 055 366
	<b>A-4</b>	<b>5 236 425</b>	<b>5 021 525</b>
Clients & comptes rattachés		46 872 936	43 234 111
Moins : provisions		-9 830 643	-8 824 812
	<b>A-5</b>	<b>37 042 293</b>	<b>34 409 299</b>
Autres actifs courants		11 490 753	10 506 328
Moins : provisions		-603 942	-546 310
	<b>A-6</b>	<b>10 886 811</b>	<b>9 960 018</b>
Placements et autres actifs financiers		7 067 528	7 077 931
Moins : provisions		0	0
	<b>A-7</b>	<b>7 067 528</b>	<b>7 077 931</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>A-8</b>	1 708 271	1 630 625
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>61 941 328</b>	<b>58 099 398</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>71 403 023</b>	<b>67 564 488</b>

**BILAN**  
Arrêté au 31/12/2022  
(exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 035 057	2 035 057
Autres capitaux propres		932 584	932 584
Résultats reportés		7 045	261 844
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>26 158 686</b>	<b>26 413 485</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	P-2	<b>1 196 336</b>	<b>-254 799</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>27 355 022</b>	<b>26 158 686</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	P-3-1	1 057 945	650 958
Provisions	P-3-2	683 147	554 812
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 741 092</b>	<b>1 205 770</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	19 800 505	18 481 175
Autres passifs courants	P-5	18 664 319	16 193 663
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	3 842 085	5 525 193
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>42 306 909</b>	<b>40 200 032</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>44 048 001</b>	<b>41 405 802</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>71 403 023</b>	<b>67 564 488</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
 Arrêté au 31/12/2022  
 (Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>R-1</b>		
Ventes, travaux & services	R-1-1	50 034 443	39 070 246
Autres produits d'exploitation		708 245	1 082 541
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>50 742 688</b>	<b>40 152 788</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>R-2</b>		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	25 898 452	19 165 277
Charges de personnel	R-2-2	14 530 757	13 689 178
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	3 871 155	3 058 469
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 078 019	4 045 533
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>48 378 384</b>	<b>39 958 456</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>R-3</b>	<b>2 364 304</b>	<b>194 331</b>
Charges financières nettes	R-3-1	-1 811 750	-1 486 291
Produits des placements	R-3-2	572 163	825 928
Autres gains ordinaires	R-3-3	195 372	334 861
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-7 768	-34 383
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>1 312 322</b>	<b>-165 554</b>
Impôt sur les bénéfices	R-4	-115 985	-89 245
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>1 196 336</b>	<b>-254 799</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>1 196 336</b>	<b>-254 799</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31/12/2022

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>55 135 308</b>	<b>37 493 806</b>
Clients	54 416 848	36 671 679
Produits divers ordinaires	718 460	822 127
<b>Décaissements</b>	<b>49 781 082</b>	<b>46 838 433</b>
Fournisseurs	31 323 790	26 785 530
Personnel	11 974 921	14 203 139
Etat et collectivités publiques	4 928 619	4 268 624
Autres décaissements	1 553 752	1 581 140
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>5 354 226</b>	<b>-9 344 627</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>194 381</b>	<b>1 034 760</b>
Cessions d'Immobilisations	194 381	1 034 760
<b>Décaissements</b>	<b>1 108 793</b>	<b>1 162 535</b>
Acquisition immobilisations incorporelles	44 382	37 670
Acquisition immobilisations corporelles	1 064 411	1 124 865
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-914 412</b>	<b>-127 775</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>68 292</b>	<b>5 213 981</b>
Emprunts bancaires	0	5 151 738
Avances à régulariser	68 292	62 243
<b>Décaissements</b>	<b>3 613 516</b>	<b>11 809 571</b>
Emprunts et Leasing	1 695 877	2 669 192
Dividendes et Jetons de présence	48 000	557 838
Avances à régulariser	57 888	96 250
Charges Financières	1 811 750	1 486 291
Placement	0	7 000 000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>-3 545 224</b>	<b>-6 595 590</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>894 590</b>	<b>-16 067 992</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>-2 276 144</b>	<b>13 791 848</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>-1 381 554</b>	<b>-2 276 144</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2022

## **1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE**

### **1.1 Présentation de la société**

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

### **1.2 Régime fiscal de la société**

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 15%.

## **2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES**

### **2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes**

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

### **2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

### **2.2.1 Les immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

### **2.2.2 Les placements à court terme**

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

### **2.2.3 Comptabilisation des stocks**

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

### **2.2.4 Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2022 la somme de **8 861 422 DT** contre **7 861 969 DT** au 31/12/2021.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-22	V.N 31-12-21
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010
- Constructions	8 587 593	4 555 161	4 032 432	4 125 120
- Mat & Outillages	11 208 549	9 754 123	1 454 426	1 181 960
- Mat de Transport	6 000 481	4 672 023	1 328 457	478 508
- Autres Immobilisations	2 898 745	2 272 648	626 097	656 365
<b>Total</b>	<b>30 115 378</b>	<b>21 253 956</b>	<b>8 861 422</b>	<b>7 861 969</b>

### A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **351 946 DT** au 31/12/2022 contre **359 390 DT** au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-22	V.N 31-12-21
- Actions libérées	877 464	533 064	344 401	344 401
- Dépôts et cautionnements	7 545		7 545	14 989
<b>Total</b>	<b>885 009</b>	<b>533 064</b>	<b>351 946</b>	<b>359 390</b>

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-22	V.N 31-12-21
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000
A T I	89 900	9		89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79
SPA (Sotetel Algérie)	383 064	49	383 064	0	0
<b>Total</b>	<b>877 464</b>		<b>533 064</b>	<b>344 400</b>	<b>344 400</b>

(1) La SRS est en cours de liquidation

### A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2022 la somme de **88887DT** contre **1 014 867 DT** au 31/12/2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite)	2 823 651	2 823 651
Moins résorptions	-2 823 651	-1 882 434
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	860 320	806 670
Moins résorptions	-771 433	-733 020
<b>Totaux</b>	<b>88 887</b>	<b>1 014 867</b>

### A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2022 un montant net de **5 236 425 DT** contre **5 021 525 DT** au 31/12/2021.

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>		<b>V.nette 31-12-22</b>	<b>V.nette 31-12-21</b>
	<b>V. Brute</b>	<b>Dépréciation</b>		
Matières premières	6 040 548	-1 087 715	4 952 833	4 699 035
Matières consommables	195 138		195 138	158 412
Fournitures	37 522		37 522	29 181
Pièces de rechanges	346 539	-295 607	50 932	134 897
<b>Totaux</b>	<b>6 619 747</b>	<b>-1 383 322</b>	<b>5 236 425</b>	<b>5 021 525</b>

### A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2022 à **37 042 293 DT** contre **34 409 299 DT** au 31/12/2021. Le détail se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Créances facturées	20 695 027	19 278 892
- Créances retenues de garantie	7 199 014	7 571 912
- Créances à facturer	18 978 895	16 383 307
<b>Totaux des créances avant provisions</b>	<b>46 872 936</b>	<b>43 234 111</b>
Provisions pour créances douteuses	-9 830 643	-8 824 812
<b>Totaux des créances après provisions</b>	<b>37 042 293</b>	<b>34 409 299</b>

### **A-6 Autres Actifs Courants**

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2022 un solde de **10 886 811 DT** contre **9 960 018 DT** au 31/12/2021. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	196 831	341 425
- Personnel, avances et acomptes	279 579	276 286
- Organismes représentant le personnel	125 571	93 027
- T F P à récupérer	0	84 223
- TVA déductible /Succursale	13 847	9 309
- Débiteurs divers	1 356 009	874 722
- Crédit d'impôts	9 318 976	8 756 767
- Charges constatées d'avance	130 940	1 569
- Compte d'attente actif	69 000	69 000
- Moins provisions	-603 942	-546 310
<b>Totaux</b>	<b>10 886 811</b>	<b>9 960 018</b>

### **A-7 Placements et Autres Actifs Financiers**

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2022 un solde de **7 067 528 DT** contre **7 077 931 DT** au 31/12/2021. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Régie d'avances et d'accréditifs	56 687	67 091
- Placements (Actions Sicav)	10 841	10 841
- Placements	7 000 000	7 000 000
<b>Totaux</b>	<b>7 067 528</b>	<b>7 077 931</b>

### **A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2022 un solde débiteur de **1708271 DT** contre **1630625 DT** au 31/12/2021.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Banques	1 447 768	1 556 195
- C C P	255 016	74 382
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	5 487	48
<b>Totaux</b>	<b>1 708 271</b>	<b>1 630 625</b>

## **P-1 Capitaux Propres**

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **26 158 686 DT** au 31/12/2022 contre **26 413 485 DT** au 31/12/2021.

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	2 035 057	2 035 057
- Autres capitaux propres	932 584	932 584
- Résultats reportés	7 045	261 844
<b>Totaux</b>	<b>26 158 686</b>	<b>26 413 485</b>

### **P-1-1 Capital Social**

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<b>Actionnaires</b>	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	65%

### **P-2 Résultat de l'exercice**

Le résultat au 31/12/2022 net d'impôts est bénéficiaire de **1 196 336 DT** contre un déficit de **254 799 DT** au 31/12/2021.

#### **P-3-1 Emprunts**

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2022 la somme de **1 057 945 DT** contre **650 958 DT** au 31/12/2021.

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Emprunt BT (COVID-19)	0	366 875
- Emprunt leasing	1 020 739	246 877
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206
<b>Totaux</b>	<b>1 057 945</b>	<b>650 958</b>

#### **P-3-2 Provisions**

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2022 la somme de **683 147 DT** contre **554 812 DT** au 31/12/2021. Il se détaille comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Provisions pour risque fiscal	210 933	68 657
- Provisions affaires contentieuses	0	13 940
- Provisions pénalité de retard marche SNCFT	263 615	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600
<b>Totaux</b>	<b>683 147</b>	<b>554 812</b>

#### **P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés**

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2022 un solde de **19 800 505 DT** contre **18 481 175 DT** au 31/12/2021. Le détail se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	7 784 012	6 696 183
- Fournisseurs "effets à payer"	10 165 424	9 238 335
- Fournisseurs "factures à établir"	1 851 069	2 546 657
<b>Totaux</b>	<b>19 800 505</b>	<b>18 481 175</b>

#### **P-5 Autres Passifs Courants**

Ce poste présente un solde de **18 664 319 DT** au 31/12/2022 contre **16 193 663 DT** au 31/12/2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Clients créditeurs :</b>	<b>885 890</b>	<b>919 466</b>
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	617 581	651 157
<b>- Personnel et comptes rattachés</b>	<b>2 015 217</b>	<b>2 323 092</b>
<b>- Etat et collectivités publiques</b>	<b>425 338</b>	<b>283 891</b>
Retenues à la source à reverser	0	47 980
Autres impôts et taxes à payer	120 216	57 339
Etat, déclarations à payer	305 121	178 572
<b>- Etat, taxes / chiffre d'affaires</b>	<b>7 761 325</b>	<b>6 905 770</b>
<b>- Créditeurs divers</b>	<b>6 894 318</b>	<b>5 076 533</b>
<b>- Dividendes et jetons de présence</b>	<b>682 231</b>	<b>684 910</b>
<b>Totaux</b>	<b>18 664 319</b>	<b>16 193 663</b>

#### **P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers**

Ce poste présente un solde de **3 842 085 DT** au 31/12/2022 contre **5 525 193 DT** au 31/12/2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
-Concours bancaires	3 089 825	3 906 769
<b>-Echéances à -d'un an</b>	<b>752 260</b>	<b>1 618 424</b>
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	43 452	228 296
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	341 933	126 228
Echéances à moins d'un an (BT) de financement	366 875	1 263 900
<b>Totaux</b>	<b>3 842 085</b>	<b>5 525 193</b>

## **P-7 Engagements Hors Bilan**

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2022 est de **17 931 904 DT.**

Le détail de ces engagements se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Cautions provisoires	435 200	200 550
- Cautions définitives	12 169 205	12 392 644
- Cautions d'avances	772 433	994 076
- Cautions de garantie	4 508 106	5 321 411
- Cautions Douanières	46 960	46 960
<b>Total</b>	<b>17 931 904</b>	<b>18 955 641</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2022 un solde de **50 742 688 DT** contre **40 152 788 DT** au 31/12/2021 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2022	31/12/2021
- Ventes, travaux & services locaux	49 076 802	38 528 102
- Ventes, travaux & services à l'export	957 641	542 144
- Autres produits d'exploitation	708 245	1 082 541
<b>Totaux</b>	<b>50 742 688</b>	<b>40 152 788</b>

### R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2022	31/12/2021	Variation
- Réseau d'accès	17 550 796	14 813 703	2 737 093
- CORE & WIRELESS	16 205 115	10 879 689	5 325 426
- SERVICE CONVERGENTS	15 169 019	12 652 687	2 516 332
- FORMATION	151 872	182 023	-30 151
- EXPORT	957 641	542 144	415 497
<b>Totaux</b>	<b>50 034 443</b>	<b>39 070 246</b>	<b>10 964 197</b>

### R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **48 378 384 DT** au 31/12/2022 contre **39 958 456 DT** au 31/12/2021 et elles se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2022	31/12/2021
- Achats consommés	25 898 452	19 165 277
- Charges de personnel	14 530 757	13 689 178
- Dotations aux amortissements et aux provisions	3 871 155	3 058 469
- Autres charges d'exploitation	4 078 019	4 045 533
<b>Totaux</b>	<b>48 378 384</b>	<b>39 958 456</b>

### **R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés**

Ce poste présente un solde de **25 898 452 DT** au 31/12/2022 contre **19 165 277 DT** au 31/12/2021. Le détail se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Achats consommés	16 242 408	12 155 703
- Achats de carburants et lubrifiants	779 609	583 551
- Charges de sous-traitance	8 876 436	6 426 023
<b>Totaux</b>	<b>25 898 452</b>	<b>19 165 277</b>

### **R-2-2 Charges de Personnel**

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2022 un montant de **14 530 757 DT** contre **13 689 178 DT** au 31/12/2021. Ces charges sont détaillées comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Salaires, compléments, indemnités & primes	12 166 514	11 476 028
- Charges sociales	2 364 243	2 213 150
<b>Total</b>	<b>14 530 757</b>	<b>13 689 178</b>

### **R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à **3 871 155 DT** contre **3 058 469 DT** au 31/12/2021. Ce solde se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 415 462	1 506 357
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	38 414	29 158
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	1 005 831	374 135
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	142 276	68 657
- Dotations aux résorptions des charges reportées	941 217	941 217
- Dotations aux provisions affaires contentieux	0	13 940
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	327 956	125 005
<b>Total</b>	<b>3 871 155</b>	<b>3 058 469</b>

### **R-2-4 Autres Charges d'Exploitation**

Ce poste présente un solde de **4 078 019 DT** au 31/12/2022 contre un montant de **4 045 533 DT** au 31/12/2021 et qui se détaille comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Loyers	169 642	192 944
- Primes d'assurances	288 436	294 914
- Communications et publicités	193 873	210 015
- Déplacement du personnel	17 166	22 201
- Formations du personnel	44 244	28 362
- Honoraires	215 901	348 910
- Location main d'œuvre	222 285	200 649
- Maintenance smart	842 211	921 824
- Etudes et expertises	107 247	86 315
- Missions, réceptions, restauration	238 437	145 075
- Autres	110 213	95 961
- Assistance technique	194 288	60 722
- Entretien et réparations	360 501	306 336
- Dons et subventions au personnel	289 195	305 979
- Impôt, taxes et versements assimilés	717 325	770 604
- Charges diverses	67 055	54 720
<b>Totaux</b>	<b>4 078 019</b>	<b>4 045 533</b>

### **R-3 Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **2 364 304 DT** au 31/12/2022 contre un bénéfice de **194 331 DT** au 31/12/2021.

#### **R-3-1 Charges Financières Nettes**

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2022 est de **1 811 750 DT** contre **1 486 291 DT** au 31/12/2021.

#### **R-3-2 Produits des placements**

Le solde de ce poste s'élève à **572 163 DT** au 31/12/2022 contre **825 928 DT** au 31/12/2021.

#### **R-3-3 Autres Gains Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **195 372 DT** au 31/12/2022 contre **334 861 DT** au 31/12/2021.

#### **R-3-4 Autres Pertes Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **7 768 DT** au 31/12/2022 contre **34 383 DT** au 31/12/2021.

#### **R-4 Impôt sur le Résultat**

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
- Résultat comptable avant impôt	1 312 322	-165 554
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA brut)	-115 985	-89 245
<b>Résultat Net</b>	<b>1 196 336</b>	<b>-254 799</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2022 est positive de **894 590 DT** contre une variation négative de **16 067 992** au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 354 226	-9 344 627
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-914 412	-127 775
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-3 545 224	-6 595 590
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>894 590</b>	<b>-16 067 992</b>

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Arrêté au 31 DECEMBRE 2022

(Exprimé en Dinars Tunisien)

<b>PRODUITS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>CHARGES</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>SOLDES</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Ventes travaux & services	50 034 443	39 070 246	Coût de production	25 898 452	19 165 277	Marge sur Coût Matières	24 135 990	19 904 970
Marge sur Coût Matières	24 135 990	19 904 970	Autres charges externes	3 360 694	3 274 929	Valeur ajoutée brute	20 775 296	16 630 041
Valeur ajoutée brute	20 775 296	16 630 041	Impôts et taxes	717 325	770 604			
			Charges de personnel	14 530 757	13 689 178	Excédent brut d'exploitation	5 527 214	2 170 259
Excédent brut d'exploitation	5 527 214	2 170 259	Autres charges ordinaires	7 768	34 383			
Autres produits	708 245	1 082 541	Charges financières	1 811 750	1 486 291			
Produits financiers	572 163	825 928	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 871 155	3 058 469			
Autres Gains ordinaires	195 372	334 861	Impôt sur les sociétés	115 985	89 245			
						<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 196 336</b>	<b>-254 799</b>
Effet positif des modifications comptables								
<b>Totaux</b>	<b>7 002 994</b>	<b>4 413 589</b>	<b>Totaux</b>	<b>5 806 658</b>	<b>4 668 388</b>			

**Tableau des immobilisations et des amortissements**  
**Arrêté au 31 Décembre 2022**  
**(Exprimé en Dinars Tunisien)**

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT.DE CHANT.ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT.INFORMAT.	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
<b>V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2022</b>	<b>1 420 010</b>	<b>8 442 007</b>	<b>11 164 105</b>	<b>4 941 389</b>	<b>924 987</b>	<b>1 494 667</b>	<b>371 937</b>	<b>497 078</b>	<b>790 568</b>	<b>0</b>	<b>54 190</b>	<b>30 100 937</b>
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2022		145 586	865 859	1 236 700	5 328	42 631	5 007	756		43 626		2 345 494
CESSIONS EN 2022			-821 415	-177 608								-999 022
<b>V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2022</b>	<b>1 420 010</b>	<b>8 587 593</b>	<b>11 208 549</b>	<b>6 000 481</b>	<b>930 315</b>	<b>1 537 298</b>	<b>376 944</b>	<b>497 834</b>	<b>790 568</b>	<b>43 626</b>	<b>54 190</b>	<b>31 447 408</b>
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2022		3 944 950	9 982 140	4 462 880	846 895	1 342 519	371 937	400 850	657 933	0	0	22 010 104
DOTATIONS 2022		238 127	593 399	386 750	11 704	71 530	148	47 305	66 499			1 415 462
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2022			-821 415	-177 608								-999 022
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2022		4 183 077	9 754 124	4 672 022	858 599	1 414 049	372 085	448 156	724 432	0	0	22 426 543
<b>VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2022</b>	<b>1 420 010</b>	<b>4 404 516</b>	<b>1 454 425</b>	<b>1 328 459</b>	<b>71 716</b>	<b>123 249</b>	<b>4 859</b>	<b>49 679</b>	<b>66 136</b>	<b>43 626</b>	<b>54 190</b>	<b>9 020 865</b>

# **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

**Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)**

## **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A) », arrêtés au 31 décembre 2022. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 71 403 023 dinars, un bénéfice de 1 196 336 dinars et une trésorerie négative à la fin de la période de 1 381 554 dinars.

### ***Opinion***

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL S.A» au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Paragraphe d'observation***

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- La société n'a pas finalisé les travaux de justification des comptes des sous-traitants. L'impact des travaux de justification et de fiabilisation de ces comptes, ne peut être estimé à la date d'émission de notre rapport.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Juin 2023

### **P/ Le Groupement**

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

### **Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### **I. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

#### **1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »**

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel de l'exercice 2022 s'est élevé à 35 902 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2022 s'est élevé à 194 462 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> d'un immeuble sis à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2022 s'est élevé à 12 612 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m<sup>2</sup> de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2022 s'est élevé 9 176 DT en hors taxes.

#### **2. Conventions avec la société « ATI »**

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2022 pour un montant de 523 501 DT, dont 155 755 DT constatée au niveau du compte "factures à établir".

#### **3. Conventions avec la société « SRS »**

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2022 à concurrence de 7 002 DT.

## **II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration en date du 19/03/2018 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
  - Une rémunération fixe nette mensuelle de 9 000 Dinars servie sur 12 mois par décision du conseil d'administration réunit en date du 02/05/2019.
  - Une rémunération variable nette décidée par le conseil d'administration du 15 décembre 2022 à 18 616,230 Dinars.
  - Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
    - Une Voiture de fonction.
    - L'équivalent de 500 litres de carburant par mois.
    - Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
    - Frais de téléphone mobile contre présentation de factures.
    - Assurance groupe.
- En application de la décision du conseil d'administration du 15 décembre 2022, une rémunération exceptionnelle d'un montant net de 35 000 DT a été accordée à l'administrateur délégué (suite Départ du directeur Général), pour la mission d'administration et de gestion de la SOTETEL courant le quatrième trimestre 2022.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire.

Les jetons de présences de l'exercice 2021, décidés lors de l'AGO du 07 Juillet 2022 totalisent un montant brut de 56 250 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2021, décidée par l'AGO du 07 Juillet 2022 totalisent un montant annuel brut de 15 000 Dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 Juin 2023

### **P/ Le Groupement**

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**